

01

DÉCOUVRIR
SAINT-OUEN L'AUMÔNE

Carte d'identité	4
Histoire	5
Conseil municipal	6
Vos représentants	9
Transports	13
Stationnement	15
Cultes	17
Information et communication	17

02

DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES

Services municipaux	21
Structures municipales	23
Vos démarches	24
Adresses utiles	33
Prévention et sécurité publique	34
Accès aux droits/ Aide aux victimes	36
Justice	37

03

ENFANCE, JEUNESSE,
ÉDUCATION

Petite enfance	40
Enseignement primaire	42
Collèges, lycées	43
Centres de loisirs	45
Aires de jeux	47
Accueils jeunesse	48
Adresses utiles	50

04

CADRE DE VIE

Urbanisme	54
Voirie	55
Gestion des déchets	57
Déchetteries	62
Espaces verts	63
Règles de vie en collectivité	65

05

CULTURE ET SPORTS

Vie culturelle	68
Patrimoine communal	73
Archives communales	75
Maison des loisirs	76
Location de salles	76
Équipements sportifs	77

06

SOLIDARITÉ, ACTION
SOCIALE, SANTÉ

Centre communal d'action sociale (CCAS)	80
Soutien à domicile/ aide à la personne	82
Centre social/Maison de quartier de Chennevières	84
Seniors	85
Logement	87
Annuaire santé	89
Liste des praticiens	93

07

VIE ASSOCIATIVE

Anciens combattants	98
Arts, culture et loisirs	98
Éducation	102
Formation et emploi	102
Jeunesse et sports	103
Jumelage	107
Quartiers et cadre de vie	107
Solidarité, santé et handicap	108
Syndicats	113

08

VIE ÉCONOMIQUE

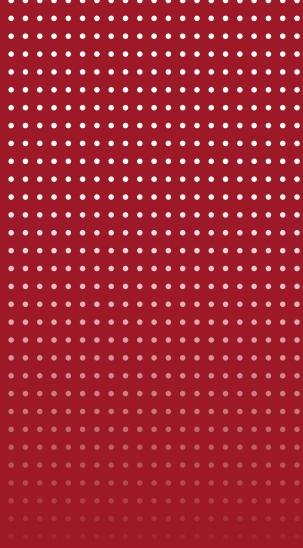
Développement économique	116
Parcs d'activités	117
Cité de l'Auto	118
Emploi	118
Formation	119
Lieux d'information	120
Marché de Saint-Ouen l'Aumône	121

09

Numéros utiles	122
Numéros d'urgence	122
Index des partenaires	123

HÔTEL DE VILLE
2 place Pierre Mendès-France
CS 90001 Saint-Ouen l'Aumône
95318 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 21 25 00 • Fax : 01 34 64 35 65
courrier@ville-soa.fr • www.ville-soa.fr





Découvrir
Saint-Ouen
l'Aumône





4... Carte d'identité

5... Histoire

6... Conseil municipal

6... Les maires-adjoints

7... Les conseillers municipaux

9... Vos représentants

11... Les autres assemblées

13... Les transports

15... Le stationnement en ville

17... Cultes

17... Information et
communication



Carte d'identité

LA COMMUNE

Maire : Laurent Linquette
Superficie : 1 380 ha
Intercommunalité : Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (CACP)
Canton : Saint-Ouen l'Aumône
Arrondissement : Pontoise
Département : Val d'Oise
Région : Île-de-France

DÉMOGRAPHIE

Population : 23 853 habitants
 (chiffre INSEE au 1^{er} janvier 2020).

ÉCONOMIE

Plus de **200 commerces** de détail, **3 grandes surfaces**,
1 Cité de l'auto, **4 parcs d'activités** (plus de **800 entreprises**
 et plus de **12 000 emplois**).

ESPACES VERTS

116 ha d'espaces verts et boisés
 dont 20 parcs communaux

PATRIMOINE

Une église du XI^e siècle, un colombier du XVII^e siècle,
 une abbaye cistercienne du XIII^e siècle...

ASSOCIATIONS/VIE SPORTIVE

environ **6 000 adhérents** de clubs et associations.

Une ville labellisée



Label 2^e fleur décernée en 2018.



Label « Ville Nature-1 libellule » en 2018 au concours « Capitales françaises de la biodiversité ».



Lauréate du concours « Villes de miel » en 2018.



Label « Ville active et sportive » en 2018.



Terre de jeux 2024

Le village de Saint-Ouen est fondé au point de rencontre de la voie romaine, dite chaussée Jules-César, avec l'Oise. Un pont est construit, et à partir du XI^e siècle, une nouvelle route est aménagée.

De nombreuses auberges et hôtelleries s'installeront le long de cette nouvelle voie.

Un nouveau quartier naît : l'Aumône (il est considéré comme un faubourg de Pontoise). Au XIII^e siècle s'implante l'abbaye de Maubuisson et ses quelques 700 habitants. D'importants personnages de l'État, qui achètent des domaines au monastère ou à l'Hôtel-Dieu de Paris, autre possessionnier, viennent ensuite s'y établir. Les châteaux d'Épluches et de

Saint-Ouen sont ainsi construits au XVII^e siècle. Pendant la Révolution, sous la Convention, alors qu'elle est rebaptisée Montagne-sur-Oise, la commune est rattachée à Pontoise pendant un mois (21 janvier au 20 février 1794).

Village essentiellement viticole, Saint-Ouen l'Aumône s'ouvre au monde industriel au cours du XIX^e siècle, et ce mouvement est accru par l'ouverture des lignes de chemins de fer du Nord, en 1846, puis de l'Ouest, en 1869. Depuis les années 1970, la Haute Aumône a disparu (c'était un quartier et non un village). Les champs disparaissent peu à peu à partir de 1972 au Vert Galant, aux Béthunes et aux Bellevues avec la création de la zone industrielle.



ORIGINE DU NOM DE LA COMMUNE

Le nom a été emprunté à Saint-Ouen (600-683), évêque de Rouen et conseiller de Dagobert 1^{er}, dont la dépouille a reposé une nuit ici, le 24 août de l'an 683 ap. J.-C.

Quant à l'Aumône, il s'agirait du nom de terres pouvant avoir été attribuées à l'Aumônerie de quelque abbaye très ancienne, telle que Saint-Denis ou de quelque Hôtel-Dieu très ancien. Cette abbaye, fondée en 626, possédait de nombreuses terres sur la rive gauche de l'Oise.



Le blason

Créé en souvenir de l'abbaye de Maubuisson, il réunit les armes de la maison de France et celle de la maison de Castille, séparées par une crosse d'abbesse puis d'évêque. Les fleurs de lys se rapportent à la fondation de l'abbaye de

Maubuisson par Blanche de Castille et aux séjours que firent les rois de France dans la ville. La crosse épiscopale est représentée en mémoire de l'évêque de Rouen, Saint-Ouen, qui a donné son nom à la ville.

Le conseil municipal

Le Conseil municipal est une assemblée délibérante qui se réunit régulièrement pour traiter des affaires de la commune. Il est composé de 35 membres, élus en mars 2020. Il comprend 27 membres issus de la liste de la majorité ("Un nouvel élan pour Saint-Ouen l'Aumône") et 8 membres des listes minoritaires (6 pour la liste "Plus belle ma ville" et 2 pour la liste "Décidons SOA"). Ces séances sont ouvertes au public. Les dates, ordres du jour et comptes rendus sont affichés sur les panneaux municipaux de la ville et consultables en mairie ou à cette adresse : www.ville-soa.fr/ordres-du-jour-et-comptes-rendus-du-conseil. Le 28 mai 2020, Laurent Linquette a été réélu Maire de Saint-Ouen l'Aumône à l'issue du Conseil d'installation.



Laurent LINQUETTE, Maire de Saint-Ouen l'Aumône

Les maires-adjoints



Annaëlle CHATELAIN
1^{er} maire-adjointe
chargée de l'Enfance
et des Ressources
humaines



Roland MAZAUDIER
2^e maire-adjoint
chargé de
l'Administration
générale



Françoise LESCOET
3^e maire-adjointe
chargée de l'Action
sociale



Gilbert DERUS
4^e maire-adjoint
chargé des Sports



Harielle LESUEUR
5^e maire-adjointe
chargée de la Petite
enfance



Antoine ARCHOUNIN
6^e maire-adjoint
chargé des Finances,
de l'Urbanisme et de
l'Action foncière



Laurence MARINIER
7^e maire-adjointe chargée
de la Vie associative,
de l'Animation et de
l'Animation senior



Frédéric MOREIRA
8^e maire-adjoint
chargé de la Jeunesse,
la Politique de la ville
et du Logement



Ayda HADIZADEH
9^e maire-adjointe
chargée de la Culture



Serge GOUGEROT
10^e maire-adjoint
chargé des Travaux
et du Patrimoine

Les conseillers municipaux

**GROUPE
MAJORITAIRE**
Un nouvel élan
pour Saint-Ouen
l'Aumône



Alain RICHARD
Conseiller municipal



Marie MAZAUDIER
Conseillère déléguée
au Commerce,
à l'Esthétique urbaine
et au Logement



Marie-Claude CLAIN
Conseillère
déléguée aux
Affaires sociales



Bernard ROZET
Conseiller délégué
à l'Animation et
aux Établissements
recevant du public



Ali BOUGAA
Conseiller délégué
à la Vie associative



Marc BILLAND
Conseiller délégué aux
Actions économiques
et à la Culture



Said BOURDACHE
Conseiller délégué
aux Espaces verts



Emmanuèle PROD'HOMME
Conseillère déléguée à
l'Environnement et au
Développement durable



Benoît DUFOUR
Conseiller
municipal



Adeline GELYS
Conseillère
déléguée
aux Sports



Chrystelle ZAMI
Conseillère déléguée
à l'Information et la
Communication



Élisabeth CORREIA MONTEIRO
Conseillère déléguée
à la Jeunesse et à
l'Insertion locale



Farida AIT SI ALI
Conseillère déléguée
à l'Animation
et à la Culture



Cédric BEN AMMAR
Conseiller délégué
à la Tranquillité publique
et à l'Accessibilité



**Romain
TOSELLO-ORSOLA**
Conseiller délégué
à la Petite enfance



Yasmine MESSAOUDI
Conseillère déléguée
au Développement urbain
et à l'Équipement

**GROUPE
MINORITAIRE**
Plus belle
ma ville



Véronique PELLISSIER
Conseillère municipale



**Guillaume POUJOL
DE MOLLINS**
Conseiller municipal



Béatrice PRIEZ
Conseillère municipale



Amine KHADIR
Conseiller municipal



Isabelle YATOUNGOU
Conseillère municipale



Henri POIRSON
Conseiller municipal

**GROUPE
MINORITAIRE**
Décidons SOA



Sylvain BERTHE
Conseiller municipal



Marie-Noëlle FRATANI
Conseillère municipale



**Du lundi au
vendredi de
9h00 à 12h00
et de 14h00
à 18h00 et
le samedi de
9h00 à 12h00**

NOTRE MÉTIER : VOUS ACCOMPAGNER

Dans les moments les plus difficiles de la vie, nous avons tous besoin d'être bien accompagnés. Au Choix Funéraire, **notre différence, c'est l'humanité et l'implication de nos équipes.** Nous vous guidons dans vos choix, vous conseillons et réalisons vos demandes, des plus simples aux plus personnelles, toujours au prix juste... **Pour offrir à chacun l'hommage unique qu'il mérite.**



REPOSEZ-VOUS
SUR NOUS

OBSÈQUES

Cérémonie religieuse ou civile, inhumation ou crémation, démarches administratives, achat de concession...

MARBRERIE

Caveaux, monuments, motifs sur stèle, entretien de monuments, travaux de cimetière...

PRÉVOYANCE

Définition des volontés, souplesse des cotisations, prise en compte des modifications tout au long du contrat...

FLEURS ET ORNEMENTS

Fleurs naturelles ou intemporelles, fleurissement annuel de la sépulture, plaques, vases, jardinières, bronzes...



Permanence
DÉCÈS
24/24h

Pompes Funèbres PHOENIX

95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

32 rue du Général Leclerc

Tél. 01 34 42 68 28

pf.phoenix95@gmail.com

Vos représentants communaux

CONSEILS D'ADMINISTRATION DES COLLÈGES ET LYCÉES

Collège du Parc :

Annaëlle Chatelain (titulaire),
Adeline Gelys (suppléante).

Collège Marcel Pagnol :

Françoise Lescoët (titulaire),
Frédéric Moreira (suppléant).

Lycée technique Jean Perrin :

Gilbert Derus (titulaire),
Frédéric Moreira (suppléant).

Lycée d'Épluches :

Marc Billand (titulaire),
Amine Khadir (suppléant).

Lycée Edmond Rostand :

Roland Mazaudier (titulaire),
Frédéric Moreira (suppléant).

CONSEILS D'ÉCOLES PRIMAIRES, MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

École des Bourseaux

primaire : Romain
Tosello-Orsola.

École Matisse maternelle et élémentaire :

Annaëlle Chatelain.

École Jean Effel maternelle et élémentaire :

Françoise Lescoët.

École Lenôtre maternelle et élémentaire :

Laurence Marinier.

École Rousseau maternelle et élémentaire :

Harielle Lesueur.

École Prévert élémentaire :

Saïd Bourdache.

École Prévert maternelle :
Farida Ait Sali.

École Liesse primaire :
Chrystelle Zami.

École Prairie maternelle :
Ayda Hadizadeh.

École Prairie élémentaire :
Benôit Dufour.

CAISSE DES ÉCOLES

Annaëlle Chatelain,
Frédéric Moreira,
Isabelle Yatoungou.

Liste complète de tous
vos représentants sur
www.ville-soa.fr



Rencontrer les élus du Conseil municipal

Le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux vous reçoivent sur rendez-vous.

Contact : 01 34 21 25 63 (secrétariat des élus). www.ville-soa.fr





Les autres assemblées

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Créée le 1^{er} janvier 2004, elle regroupe 13 communes du Val d'Oise et des Yvelines. Domaines de compétence : la gestion des déchets, le développement économique, l'aménagement du territoire, la politique de la ville, les transports, la voirie, l'habitat, l'eau, l'environnement, l'éclairage public, l'éducation, le chauffage urbain, le fonctionnement des équipements et services d'intérêt commun (piscines, bibliothèques, etc.). Représentants de la municipalité au Conseil communautaire.

Hôtel d'agglomération

Parvis de la Préfecture
CS 80309

95027 Cergy-Pontoise
Cedex

Tél. : 01 34 41 42 43

www.cergypontoise.fr

Président :

Dominique Lefebvre

REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Laurent Linquette, Annaëlle Chatelain, Harielle Lesueur,
Alain Richard, Marie Mazaudier, Benoit Dufour,
Véronique Pélissier, Guillaume Poujol De Molliens.



Les 13 communes

Maires

Boisemont

Jean-Claude WANNER

Cergy

Jean-Paul JEANDON

Courdimanche

Elvira JAOUEN

Éragny-sur-Oise

Thibault HUMBERT

Jouy-le-Moutier

Hervé FLORCZAK

Maurecourt

Gérald RUTAULT

Menucourt

Éric PROFFIT-BRULFERT

Neuville-sur-Oise

Gilles LE CAM

Oisy

Jean-Michel LEVESQUE

Pontoise

Stéphanie VON EUW

Puisseux-Pontoise

Thierry THOMASSIN

Saint-Ouen l'Aumône

Laurent LINQUETTE

Vauréal

Sylvie COUCHOT

Pour contacter l'agglomération (demande d'info, signalement...)

Par tél. : 01 34 41 90 00

- Du lundi au jeudi 9h-17h
- Vendredi 9h-16h

Par formulaire en ligne

www.cergypontoise.fr

Rubrique "Contacter l'agglomération"

- Par courriel : courrier@cergypontoise.fr
- Par courrier
- Par les réseaux sociaux (Facebook et Twitter)



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE
Conseil départemental du Val d'Oise

2 avenue du Parc – CS 20201 Cergy
 95032 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 34 25 30 30

www.valdoise.fr

Présidente : Marie-Christine Cavecchi
 Conseillers départementaux du canton de Saint-Ouen l'Aumône/ Méry-sur-Oise (jusqu'en 2021) : Véronique Pélissier (LR UVO), 11e vice-présidente déléguée à la prévention spécialisée et à la vie universitaire et Pierre-Édouard Éon, délégué au numérique. La conseillère reçoit sur rendez-vous, un samedi par mois à Saint-Ouen l'Aumône.

Tél. : 01 34 25 37 00.

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE
Hôtel de région

2 rue Simone Veil – 93400 Saint-Ouen

Tél. : 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

Présidente : Valérie Pécresse

LE SÉNAT
Palais du Luxembourg

15 rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 6

Tél. : 01 42 34 20 00

Les sénateurs du Val d'Oise (2017- 2023) : Arnaud Bazin (LR), Jacqueline Eustache-Brinio (LR), Sébastien Meurant (LDVD), Alain Richard (LREM) et Rachid Temal (PS).

L'ASSEMBLÉE NATIONALE

126 rue de l'Université – 75355 Paris Cedex

Tél. : 01 40 63 60 00

Député de la circonscription (2017-2022) : Guillaume Vuilletet (LREM).

Le député de la 2^e circonscription du Val d'Oise reçoit sur rendez-vous :

Tél. : 01 34 67 74 58

gvuilletet-permanence@outlook.com

Permanence Guillaume Vuilletet

89 avenue Marcel Perrin

95540 Méry-sur-Oise



Les transports



BUS

➤ Réseau de bus de l'agglomération (STIVO)

La commune est desservie par :

- **La ligne 55** : Gare de Liesse → Conflans Sainte-Honorine (via Les Bellevues et Éragny)
- **La ligne 56** : Pontoise Canrobert → Gare de Méry-sur-Oise (via mairie et rue d'Épluches).
- **La ligne 57** : Osny Stade C. Léon/Clinique → Saint-Ouen l'Aumône lycée technique Jean Perrin (via mairie, gare de Liesse, Les Bourseaux et Vert-Galant).
- **La ligne 58** : Pontoise Canrobert → Saint-Ouen l'Aumône Avenue de la Mare (via Gare de Liesse et Bois du Fief).
- **La ligne 33** : Neuville Université → Pontoise Place du Général de Gaulle

(via Les Bellevues, gare de Liesse, lycée Edmond Rostand et mairie).

- **La ligne 59** : Cergy-Préfecture → Saint-Ouen l'Aumône Fond de Vaux (via Gare de Liesse et Les Béthunes).
- **La ligne estivale 29** : desserte de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise. Guide horaire et liste des arrêts disponibles en mairie, dans les bus STIVO, à la Boutique transports en gare routière de Cergy-Préfecture. Consultables sur www.stivo.com
- **Bus Valoise/Lacroix**
- **Ligne 95-20** : Cormeilles-en-Parisis → Cergy-Préfecture (via la gare de Liesse).
- **Ligne 95-03A** : Cergy-Préfecture → Montigny-Beauchamp (via Gros Chevaux et Vert-Galant).
- **Ligne 95-03B** : Margency

→ Cergy-Préfecture (via Gros Chevaux et Vert-Galant).

- **Ligne 30-28** : Pierrelaye Gare → Saint-Ouen l'Aumône Lycée Edmond Rostand.
- **Ligne 30-29** : Saint-Ouen l'Aumône Lycée Rostand → Mériel.

➤ Bus Val d'Oise/Ceobus

- **Ligne 95-17** : Saint-Ouen l'Aumône gare de Liesse → Auvers-sur-Oise Les Côtéaux (via Les Béthunes et Vert-Galant).

➤ Noctilien/SNCF

- **Ligne N150** : Gare Saint-Lazare → Gare de Cergy le Haut (via gare du Centre et gare de Liesse). Circule les nuits en Île-de-France de 0h30 à 5h30 du matin. Rens. : www.vianavigo.com





VÉLO

La ville possède plus de 13 kilomètres de pistes cyclables. Un dispositif de vélos en libre-service, Vélo2, est proposé sur l'agglomération. Saint-Ouen l'Aumône dispose de deux stations : gare de Saint-Ouen l'Aumône centre, et Place Carnot. Plusieurs formules d'abonnements à la journée, semaine ou longue durée. www.velo2.cergyponoise.fr

Bon à savoir

- Un espace sécurisé pour votre vélo (Véligo) est à votre disposition près de la gare de Liesse.
- Le "cédez-le-passage cycliste au feu" a été déployé depuis 2018 sur 18 carrefours de la ville (www.cergyponoise.fr)
- Des ateliers de réparation de vélo, animés par l'association "Sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence du Val d'Oise", sont proposés d'avril à octobre place Mendès-France (9h30 à 12h30 – gratuit). Également en gare de Liesse. www.ville-soa.fr



TRAIN (RÉSEAU RER/SNCF)

- **Transilien SNCF Ligne H Paris-Nord et Ligne C du RER** : gare de Saint-Ouen l'Aumône Centre et gare de Liesse.
- **Ligne H Pontoise → Creil** : haltes d'Épluches et Pont-Petit.
- **Transilien SNCF Ligne J Paris Saint-Lazare** : gare de Saint-Ouen l'Aumône quartier de l'Église (avenue de Verdun). Plus d'informations sur les horaires, tarifs, et itinéraires conseillés sur www.vianavigo.com ou www.transilien.com



VOITURE

Plan de la ville disponible à l'accueil de la mairie ou sur le site www.ville-soa.fr



Taxis

SOA Taxis : 06 09 17 49 98
ou 06 85 33 90 73.
Guy Taxi : 06 19 02 78 84.
Taxis Anthony :
06 62 72 46 77.
David Simon-Dubuisson :
06 19 12 04 95.
Christopher Pindelo :
06 43 93 31 92.
Anthony Ducelliez :
06 10 85 34 60.
Patrick Niececki :
06 11 24 01 00.

SE DÉPLACER À SAINT-OUEN L'AUMÔNE

LIEUX	Bus Stivo	Gare train - RER	Station Vélo2	Voiture
Hôtel de ville	Lignes 33, 56 ou 57 (arrêt mairie)	Gare Centre (RER C, ligne H)	Station Gare de Saint-Ouen l'Aumône	Place Mendès-France
La Poste	Lignes 33, 56 ou 57 (arrêt mairie)	Gare Centre (RER C, ligne H)	Station Gare de Saint-Ouen l'Aumône	Allée de Fano
Pôle Emploi	Lignes 57 ou 59 (arrêt lycée Edmond Rostand)	/	/	60 rue de Paris
Clinique médicale du Parc	Lignes 34S et 57 (arrêt Clos du Roi) ou ligne 56 (arrêt avenue de Verdun)	Gare Centre (RER C, ligne H) ou Gare Quartier de l'Église (ligne J)	Station Gare de Saint-Ouen l'Aumône	23 rue des Frères Capucins
Centre culturel l'imprévu	Lignes 33 ou 56 (arrêt La Poste)	Gare Centre (RER C, ligne H)	Station Place Carnot	23 rue du Général Leclerc
Cinéma Utopia	Lignes 33, 56 ou 57 (arrêt mairie)	Gare Centre (RER C, ligne H)	Station Gare de Saint-Ouen l'Aumône	Place Mendès-France
Piscine des Béthunes	Lignes 58 ou 59 (arrêt Les Béthunes)	/	/	Avenue des Béthunes
Centre commercial Leclerc	Ligne 56 (arrêt Henri Becquerel)	Gare d'Épluches	Station Place Carnot	27-31 rue d'Épluches
Centre commercial du Saut du Loup	Ligne 56 (rue du Parc)	Gare Quartier de l'Église (ligne J)	Station Gare de Saint-Ouen l'Aumône	49 bis rue du Parc

Le stationnement en ville

ZONES BLEUES

Stationnement gratuit d'1h30 sur les emplacements matérialisés.

Obligation d'utiliser le disque européen du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (stationnement en accès libre le midi, le week-end, les jours fériés et au mois d'août).

PARKINGS PAYANTS

• **Courte durée (Place Victor Leveau, Rue de l'Oise (mairie), Places Carnot et Godet, Rues du Général Leclerc et Dampierre, avenue du Général de Gaulle) :**

Stationnement payant du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h (accès libre et gratuit le midi, le week-end, les jours fériés et au mois d'août). La durée maximale du stationnement payant est limitée à 7h (montant du forfait post-stationnement : 23 €).
– Saisie obligatoire de la plaque d'immatriculation

sur l'horodateur
– Paiement possible en espèces (pièces acceptées : 10 cts, 20 cts, 50 cts, 1 et 2 €) ou carte bleue

– **1h de gratuité par jour avec ticket horodateur**
Grille tarifaire (application du forfait post-stationnement) consultable sur le site de la ville.
Cartes d'abonnement (trimestriel ou annuel) en vente en mairie auprès du service des Affaires générales.

• **Parcs relais longue durée (rue de l'Oise et gare de Liesse)**

Abonnements spécifiques (indigo).
<https://fr.parkindigo.com> ou
0810 26 30 00 (0,06 cts/min + prix d'un appel local).

STATIONNEMENT ABUSIF

En cas de stationnement gênant ou abusif (plus de 7 jours au même endroit), la police municipale peut procéder à l'enlèvement des véhicules.



Mais aussi...

• **LE VA ET VIENT.** Moyen de transport pour les personnes âgées à mobilité réduite de la commune. Inscription préalable auprès du secteur Animation seniors : **01 82 31 10 38.**

• **PAM 95.** Service public de transport collectif à la demande, de porte à porte mis en place par le Conseil départemental, destiné aux personnes à mobilité réduite et aux personnes âgées.

Il fonctionne tous les jours de l'année (sauf le 1^{er} mai) de 6h à minuit.

Réservation (entre 3 semaines et 48h avant le déplacement) par téléphone, courriel ou internet.

Numéro azur : **0810 111 095** (0,06 cts + prix d'un appel local) ou **01 77 02 20 20.**
contact@pam95.info
www.pam95.info

Air de Mode

COIFFEUR
VISAGISTE

Les mardis **-20%** sur les couleurs
mèches et permanentes

Lundi : 10h - 17h / Mardi au Vendredi : 8h30 - 19h / Samedi : 8h30 - 18h

1, rue Pierre Godet - 95310 Saint-Ouen-L'Aumône

Tél. **01 34 21 82 88**



: airdemode



CHARBONNIERS RÉUNIS

Flou - Contrat d'entretien - Ramonage - Installation

DISTRIBUTEUR AGRÉÉ QUALIFIOUL EN ÎLE DE FRANCE

SARL CHARBONNIERS RÉUNIS

19 Quai Eugène Turpin - 95300 PONTOISE - Tél. **01 30 35 05 00**
charbonniers.reunis@orange.fr

ECO-BIO

Société Coopérative de consommation

www.eco-bio-dlso.fr

*Fruits et Légumes
frais de Saison
Alimentation Générale
Produits d'Hygiène
et Cosmétiques*

TOUTE LA BIO DEPUIS 1991

2 Magasins :

68, Chaussée Jules César
95310 ST OUEN L'AUMONE - 01 30 37 54 74
140, Boulevard de Montmorency
95170 DEUIL LA BARRE - 01 34 28 17 27

UN MAGASIN DU RÉSEAU



Cultes

CATHOLIQUE

Paroisse de Saint-Ouen l'Aumône

9 avenue de Verdun

Tél. : 01 34 64 07 45

Mail : soa.paroisse0171

@ orange.fr

<http://catholique-saintouenlaumone.fr>

Messes dominicales :

Chapelle Sainte-Thérèse rue Guy Sourcis : samedi à 18h
Chapelle Saint Jean-Baptiste à Épluches : dimanche à 9h
Église Saint-Ouen, 9 avenue de Verdun : dimanche à 10h30.

Messes en semaine précédées de laudes à 8h15 :

mardi, jeudi, vendredi et samedi à 8h30 à l'église Saint-Ouen et mercredi à 8h30 Chapelle Ste-Thérèse. Église Saint-Ouen ouverte tous les jours de 8h à 20h.

Accueil à la maison paroissiale

9 avenue de Verdun le mercredi et le vendredi de 17h à 19h et le samedi de 9h à 11h et sur rendez-vous.

Prêtres : Pères Erick Delamarre, Olivier Massamba et Joseph Michoanou

ISRAËLITE

Synagogue

9 rue de Chennevières

Tél. : 01 30 37 71 41

MUSULMAN

Association culturelle et cultuelle des musulmans de Saint-Ouen l'Aumône (ACCM-SOA)

Siège social de l'association et lieu de prière du vendredi et ramadan : 95 rue du Mail. Gestion et animation du culte musulman de Saint-Ouen

l'Aumône.

Ouvert tous les jours.

Président : Abdallah Khellaf

Tél. : 06 10 53 72 22

Vice-président :

Slimane Bahnas

Tél. : 06 75 04 45 29

PROTESTANT

Église protestante unie de Cergy-Pontoise et ses environs

Communione luthérienne et réformée.

Temple de Cergy
19 place des Touleuses
95000 Cergy

Tél. : 01 30 30 35 78 ou
06 25 48 67 68

isabelle.coffinet@gmail.com

Culte tous les dimanches à 10h30

Pasteur : Isabelle Coffinet

Information et communication



Le service communication met à votre disposition une

série de supports pour suivre l'actualité de la commune : le journal municipal SOA info, les réseaux sociaux, les panneaux électroniques (centre-ville, gare de Liesse, Épluches, Saut du Loup), ce guide pratique, un plan de ville, et diverses plaquettes d'informations spécialisées. Une photothèque municipale est également accessible aux administrés pour la consultation et l'achat de photos d'événements communaux. Documents d'information disponibles gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de ville, mairie annexe et structures

municipales. www.ville-soa.fr

Principaux médias locaux

• Journal local quotidien

Le Parisien (édition 95)

www.leparisien.fr/val-d-oise-95

01 34 35 65 00

• Journaux locaux hebdomadaires

La Gazette du Val d'Oise/

L'Écho le Régional

www.gazettevaldoise.fr

www.echo-regional.fr

01 34 35 10 00

• Radio locale

RGB 99.2 www.radiorgb.net

01 30 38 25 25

• Télévision locale VOtv

www.vonews.fr

01 30 75 76 77

• France 3 antenne régionale

• Magazine/webzine 13 Comme une/Sortir (agglomération) :

01 34 41 42 40

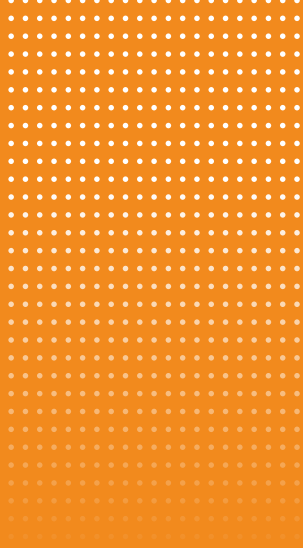
• Val d'Oise magazine :

01 34 25 31 52

SOA info, le journal mensuel de la ville

La municipalité édite 10 journaux municipaux par an, distribués dans toutes les boîtes aux lettres, à chaque début de mois (pas de parution en juillet et août). En cas de non-distribution, merci de contacter le service communication au 01 34 21 25 00. Pour faire passer une information (agenda, événement, manifestation...), envoyez vos éléments avant le 10 du mois précédant la parution par mail à communication@ville-soa.fr ou remplir le formulaire dédié disponible en ligne.





Démarches **administratives**





- 21 Hôtel de ville
- 21 Centre municipal de services (CMS)
- 21 Centre technique municipal (CTM)
- 23 Autres structures municipales
- 24 Vos démarches
- 33 Infos / adresses utiles
- 34 Prévention et sécurité publique
- 36 Accès aux droits / aide aux victimes
- 37 Justice

25 avenue de l'éguillette
95310 Saint Ouen l'Aumône
TEL:01 39 98 84 00
info@aspgroup.fr



www.asp-distribution.fr



• expert en fermeture de l'habitat et protection solaire •



Volet roulant



Store extérieur



Store intérieur



Automatisme
de portail
interphonie



Domotique



*O Felgueiras
Specialités Portugaises*

Bar - Restaurant

Ouvert tous les midis du lundi au samedi...



Sur réservation
Anniversaires,
Repas d'affaires, etc...

8, rue de Paris - ST OUEN L'AUMÔNE

01 30 37 17 64



Plusieurs démarches sont ouvertes au rendez-vous en ligne : carte d'identité et passeport (pré-demande à effectuer au préalable sur internet sur <https://ants.gouv.fr>), attestation d'accueil, changement de prénom, reconnaissance d'enfant et dépôt de dossier de mariage.

En raison de l'affluence, les rendez-vous sont limités à 20 min (passeports et cartes d'identité). Il est donc demandé de bien vouloir respecter les horaires de rendez-vous au risque de voir son créneau annulé.



Les services et équipements municipaux

HÔTEL DE VILLE

2 place Pierre Mendès-France
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél. : 01 34 21 25 00
Fax : 01 34 64 35 65
Mail : courrier@ville-soa.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 13h30 à 17h30
Mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (jusqu'à 19h le jeudi sauf du 14 juillet au 31 août).
Samedi de 8h30 à 12h.

SERVICES

- Administration générale et commande publique P.116
- Affaires générales
État-civil, élections, gestion du cimetière (renouvellement de concessions, columbarium et jardin du souvenir)
Une permanence est tenue de 10h à 12h pour recevoir les déclarations de naissance et de décès, au lendemain des 48 heures de fermeture en cas de jours chômés ou fériés consécutifs. Page 24 à 32

- Archives communales P.75
- Affaires sociales P.80 À 83
Centre communal d'action sociale, maintien à domicile
- Enfance – accueil petite enfance, accueil scolaire, accueil périscolaire P.40 À 47
- Communication P.17
- Culturel P.68 À 71
- Techniques – départements bâtiment, voirie, environnement et espaces verts P.55 À 65
- Urbanisme et aménagement urbain P.54
- Ressources humaines
- Finances
- Systèmes d'information
- Direction générale des services
- Secrétariat général
- Cabinet du Maire

CENTRE MUNICIPAL DE SERVICES (CMS)

12 avenue du Général de Gaulle

SERVICES

- Police municipale P.34
Centre de supervision urbaine (CSU)
- Logement P.87 ET 88
Ouverture au public sans rendez-vous : mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h, et mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Permanence téléphonique aux horaires de mairie.
- Locaux d'activités pour les seniors, ateliers du CIMES et groupe de parole France Alzheimer

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL (CTM)

16 boulevard Ducher
➤ Services techniques P.55 À 65

PARC DES SPORTS

- Direction de l'Animation, de la Vie associative et des Sports P.48/77/84

BRODAZ

Pompes Funèbres - Marbrerie

Entreprise familiale indépendante



- Services funéraires
- Inhumation / Crémation
- Marbrerie funéraire
- Devis gratuit

www.brodaz.com

01 30 32 45 46

78 rue de Gisors - 95300 PONTOISE

Autres structures municipales



- 1 **Maison de quartier de Chennevières**
2 place Louise-Michel. Accueille également la crèche familiale, le Relais assistants maternels (RAM) et le Lieu d'accueil enfants/parents (LAEP)
- 2 **Maison de quartier d'Épluches**
Rue de France
- 3 **Maison des loisirs**
3 avenue de Chennevières (Angle rue d'Aquitaine/avenue de Chennevières)
- 4 **Parc des sports**
1 boulevard Ducher
- 5 **Médiathèque Stendhal**
3 place Pierre Mendès-France
- 6 **Centre culturel L'imprévu**
23 rue du Général Leclerc
- 7 **Réussite éducative**
57 rue de Paris
- 8 **Crèche du Saut du Loup**
49 bis rue du Parc
- 9 **Crèche du Crocodile Bleu**
25 avenue de Chennevières
- 10 **Crèche des Oursons**
5 boulevard Ducher





Vous venez de vous installer sur Saint-Ouen l'Aumône ?


Faites-vous connaître auprès de l'accueil de la mairie au **01 34 21 25 00**, auprès de la direction de la Communication ou directement en ligne sur www.ville-soa.fr (via des formulaires électroniques).


Une cérémonie d'accueil pour les nouveaux habitants est organisée une fois par an sur la ville. Diverses publications utiles à votre installation sont à votre disposition à l'Hôtel de ville et en mairie annexe (CMS).

Si vous venez d'emménager sur la ville, n'hésitez pas à signaler votre nouvelle adresse aux différents organismes publics dont vous dépendez sur le site www.changement-adresse.gouv.fr



Vos démarches

Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Acte de naissance, mariage, décès	Mairie du lieu de naissance, décès ou mariage	Nom, prénom, date et lieu de l'événement, copie de la pièce d'identité. Les extraits d'acte d'État-civil peuvent être demandés au bureau de l'État-civil, par correspondance (pas par téléphone). Démarche disponible en ligne : 	Personnes nées à l'étranger : faire une demande au service central d'État-civil (Ministère des Affaires Étrangères 11 rue de la Maison Blanche 44941 Nantes Cedex 9/ www.diplomatie.gouv.fr) Pour toute demande par correspondance : enveloppe timbrée à vos nom et adresse et justificatif d'identité (+ filiation nom des père et mère pour acte de naissance et mariage).	Gratuit
Attestation d'accueil	Mairie – Service des Affaires générales (sur rendez-vous) Prise de rendez-vous en ligne 	Pièce d'identité, numéro de passeport de l'hébergé (avec adresse, date et lieu de naissance), livret de famille, dernier avis d'imposition, 3 derniers justificatifs de ressources des personnes composant le foyer (bulletins salaire, pension, attestation Pôle Emploi), justificatif de versement de la CAF. Enfant mineur : + autorisation parentale légalisée + pièce d'identité Locataire : + bail de location, dernière quittance de loyer Propriétaire : + taxe foncière, titre de propriété, facture (eau, gaz, électricité), échéancier prêt immobilier	Les délais de traitement nécessitent un dépôt de dossier d'au moins 6 semaines avant la date du séjour. Originaux et photocopies obligatoires. Attestation exigée pour les séjours des ressortissants étrangers hors Union européenne pour une durée maximale de 3 mois (visa touristique)	Timbre fiscal de 30 € dématérialisé à fournir par l'hébergeant pour 1 personne seule, ou 1 personne et son enfant mineur ou 1 couple marié et leurs enfants mineurs. En ligne ou bureau de tabac
Autorisation de sortie du territoire français d'un mineur	www.service-public.fr (aucune démarche en mairie ou en Préfecture)	Formulaire CERFA n° 15646*01 à remplir et à signer par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire	L'autorisation de sortie du territoire français d'un mineur, supprimée en 2012, est de nouveau obligatoire depuis le 15 janvier 2017, dans un objectif de prévention des départs des mineurs vers des zones de conflit.	Gratuit
Carte d'invalidité	Mairie (CCAS) ou Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)	Certificat médical daté de – de 3 mois rempli par son médecin traitant, photocopie pièce d'identité (recto- verso), photocopie du justificatif de domicile, photo d'identité, photocopie du titre de séjour en cours de validité pour les personnes de nationalité étrangère	Formulaire à retirer au CCAS ou à la MDPH et à retourner à la MDPH Val d'Oise Bât H 2 avenue du Parc CS 20201 Cergy 95032 Cergy-Pontoise Cedex	Gratuit

Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Carte de priorité (famille)	Caisse d'allocations familiales		Délivrée sur demande aux femmes enceintes, personnes ayant la charge d'un enfant de - de 3 ans, d'au moins 3 enfants de - de 16 ans ou de 2 enfants de - de 4 ans, personnes décorées de la médaille de la famille	Gratuit
Carte de séjour (étrangers)	Préfecture de Cergy	Pièces spécifiques selon les situations	www.val-doise.gouv.fr	Payant
Certificat d'immatriculation	https://ants.gouv.fr (démarche en ligne – création d'un compte obligatoire)	Justificatif d'identité, justificatif de domicile, demande d'immatriculation (pièce supplémentaire si achat véhicule à l'étranger)	En cas de déménagement, vous disposez d'un délai d'un mois pour signaler votre nouvelle adresse (gratuit)	Payant
Carte nationale d'identité	Mairie – Service des Affaires générales Prise de rendez-vous en ligne  Pré-demande obligatoire en ligne sur https://ants.gouv.fr/ et dépôt/prise d'empreintes en mairie	Acte de naissance avec filiation daté de - de 3 mois (copie intégrale), justificatif de domicile de - de 3 mois (le cas échéant, attestation d'hébergement de l'hébergeur, photocopie de sa carte d'identité recto-verso et justificatif de domicile – pas de quittance manuscrite). 1 photo de face, récente (- de 6 mois), couleur, sans lunettes, tête nue (dimension tête entre 3,2 et 3,6 cm). Ancien titre d'identité en cas de renouvellement.	Valable 15 ans pour les majeurs (depuis le 1/01/14*), 10 ans pour les mineurs En cas de vol : faire une déclaration à la police. En cas de perte, remplir une déclaration en mairie au moment du dépôt du dossier complet. Présenter les originaux et photocopies. Pas d'acte de naissance si la mairie a opté pour un traitement dématérialisé des actes. Mineurs : accompagnement d'un des parents (autorisation des 2 parents + pièces d'identité). Pour le nom d'usage d'un mineur, il faut l'autorisation des 2 parents signée et copies CNI. Cas de divorce : acte de mariage, photocopie du jugement pour le nom d'usage. Garde alternée : autorisation signée par les deux parents + justificatif de domicile de l'autre parent + copie de sa CNI + jugement de divorce <i>*Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique (personnes majeures). Elle ne peut être refaite qu'en cas de changement d'adresse ou d'état civil). Aucune démarche particulière n'est nécessaire.</i>	Gratuit (sauf en cas de perte, vol ou non retrait du titre précédent : timbre fiscal de 25 € exigé) Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt de dossier pour prise d'empreinte. L'enfant mineur doit être obligatoirement accompagné de son représentant légal. Toute CNI non retirée sous 90 jours sera détruite



Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Certificat de nationalité française	Tribunal judiciaire de Poitouise (service des nationalités)	Justificatif d'identité, justificatif de domicile, copie de son acte de naissance (cas particulier, se renseigner au tribunal)	lundi, mardi et jeudi de 9 h à 11h30. Tél. : 01 72 58 74 60.	Gratuit
Certificat d'hérédité (successions simples)	Ne se fait plus en mairie		Voir le site : www.service-public.fr	
Acte de notoriété	Notaire		Voir www.service-public.fr	Payant
Changement de prénom	Mairie – Service des Affaires générales (dépôt de dossier uniquement sur rendez-vous) Prise de rendez-vous en ligne  www.ville-soa.fr	Pièce d'identité en cours de validité, copie intégrale de l'acte de naissance datée de - de 3 mois, 1 justificatif de domicile daté de - de 3 mois, justificatifs établissant la preuve de l'usage prolongé du prénom souhaité Si l'intéressé est né à l'étranger : + un acte de naissance de moins de 6 mois, légalisé ou apostillé et traduit par un expert assermenté + un certificat de coutume Suivant les cas : + acte de mariage, acte de naissance des enfants, acte de naissance du conjoint ou partenaire... En cas d'hébergement : + un justificatif de domicile de l'hébergeant daté de - de 3 mois ainsi qu'une attestation sur l'honneur et sa pièce d'identité Consentement du mineur de + de 13 ans si concerné par le changement de prénom Enfants mineurs : + pièce d'identité des 2 parents, les 2 signatures sur la demande de changement de prénom	Formulaire de demande sur www.ville-soa.fr à compléter en fonction de la personne bénéficiaire (majeur, majeur sous tutelle, mineur de - de 13 ans, mineur de + de 13 ans) Pièces à fournir = originaux Présence obligatoire de l'intéressé au dépôt du dossier (sauf pour les enfants de - de 13 ans) Refus du dossier par courrier, courriel, fax ou tierce personne.	Gratuit





Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Contester un forfait post-stationnement (RAPO)	<p>En ligne :</p>  <p>www.ville-soa.fr ou par courrier en recommandé en mairie</p> <p>Le formulaire de Recours administratif préalable obligatoire (RAPO) ne concerne que les FPS relevés sur le territoire de Saint-Ouen l'Aumône.</p>	<p>Formulaire de recours à remplir et pièces obligatoires sous peine d'irrecevabilité de la demande : copie de l'avis de paiement - forfait post-stationnement) + copie de la carte grise du véhicule objet de l'avis de paiement contesté</p> <p>Pièces complémentaires à joindre selon motifs de la contestation</p>	<p>L'absence de réponse écrite reçue dans le mois suivant la date de l'avis de réception postal ou électronique du présent recours vaut rejet implicite de celui-ci.</p> <p>Notice d'explication : www.ville-soa.fr</p>	Gratuit
Certificat de situation administrative simple (non-gage et non-opposition)	<p>Par internet https://immatriculation.ants.gouv.fr/</p>	<p>Par internet : certificat d'immatriculation</p> <p>Par voie postale : demande sur papier libre accompagné de la copie du certificat d'immatriculation et enveloppe affranchie au tarif en vigueur à vos nom et adresse</p>	Facultatif	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille ou acte de naissance du défunt, certificat de décès fourni par le médecin, pièce d'identité du déclarant	À enregistrer dans les 24 h suivant le décès	Gratuit
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance – Service des Affaires générales	Certificat de constatation de naissance signé par le médecin, livret de famille, pièce d'identité, déclaration de choix du nom	Déclaration dans les 5 jours ouvrables suivant la naissance	Gratuit
Déclaration de reconnaissance d'enfant	<p>Mairie – Service des Affaires générales</p> <p>Prise de rendez-vous en ligne</p>  <p>www.ville-soa.fr</p>	<p>Reconnaissance anticipée : pièce d'identité (père-mère), justificatif de domicile aux 2 noms</p> <p>Reconnaissance postérieure : pièce d'identité du père, justificatif de domicile, acte de naissance de l'enfant, livret de famille</p>	<p>Pour la reconnaissance postérieure d'un enfant, si changement de nom de famille, la présence de la mère munie de sa carte d'identité est obligatoire.</p> <p>Le changement de nom ne peut se faire que dans la commune de domicile de l'enfant. En présence des parents munis de leur pièce d'identité.</p>	Gratuit


Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Livret de famille (dupliquata)	Mairie du domicile – Service des Affaires générales	Formulaire en ligne à remplir sur www.ville-soa.fr	Faire une déclaration de perte au commissariat de police au préalable.	Gratuit
Demande de permis de détention pour chiens catégorisés (par le propriétaire)	Police municipale du lieu de domicile (sur rendez- vous)	Pièce d'identité du propriétaire ou détenteur, justificatif de domicile, passeport européen de l'animal, justificatif de la vaccination antirabique en cours de validité, numéro de L.O.F. ou pedigree, justificatif de l'identification du chien, évaluation comportementale du chien effectuée par un vétérinaire agréé, justificatif de l'obtention de l'attestation d'aptitude sanctionnant la formation spécifique suivie par le maître, justificatif d'assurance responsabilité civile en cours de validité	Pour les seuls chiens de la première catégorie : + certificat vétérinaire de stérilisation Formulaire CERFA à remplir (n°13996*01) : www.service-public.fr	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national	Justificatif d'identité en cours de validité recto/verso uniquement pour les personnes nées à l'étranger	Demande en ligne sur www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr Personnes nées à Wallis-et-Futuna, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française : s'adresser au tribunal d'instance du lieu de naissance Personnes nées hors de France : demande par courriel	Gratuit



Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Inscriptions sur les listes électorales	Mairie – Service des Affaires générales Par courrier postal ou directement en ligne : www.service-public.fr	Pièce d'identité en cours de validité (+ photocopie), justificatif de domicile daté de – 3 mois (facture gaz, électricité, quittance de loyer...) et photocopie aux nom et prénom du demandeur, éventuellement ancienne carte d'électeur. Formulaire à remplir sur place ou à télécharger (pour envoi postal / en ligne) : www.service-public.fr Pour les – de 26 ans hébergés chez leurs parents : + livret de famille, CNI, attestation d'hébergement et justificatifs de domicile de – 3 mois des parents.	Les inscriptions se déroulent toute l'année. Conditions d'inscription : avoir 18 ans au plus tard la veille du scrutin, être de nationalité française et habiter Saint-Ouen l'Aumône. Tout changement d'État-Civil ou d'adresse doit être signalé auprès du service des élections. Les ressortissants de l'Union européenne qui résident de façon continue en France peuvent s'inscrire sur les listes électorales complémentaires (élections municipales et européennes). Liste des bureaux de vote de la ville sur www.ville-soa.fr	Gratuit
Installation sur le marché de la ville	Mairie – Service des Affaires générales	Remplir le formulaire en ligne  www.ville-soa.fr Joindre copie de la carte de commerçant, copie extrait Kbis (- de 3 mois) et copie attestation d'assurance.	Emplacement abonné (commerce de bouche) : la demande sera examinée en commission de marché. En cas d'avis favorable, d'autres pièces justificatives devront être fournies par le demandeur.	
Légalisation de signature	Mairie – Service Affaires générales	Pièce d'identité et justificatif de domicile	Condition : être domicilié sur la commune	Gratuit
Mariage civil	Mairie – Service des Affaires générales (dépôt de dossier uniquement sur rendez-vous) Prise de rendez-vous en ligne  www.ville-soa.fr	Copie acte de naissance des futurs époux datée de – 3 mois, 2 justificatifs de domicile, pièce d'identité, informations sur les témoins (2 à 4 témoins majeurs) Personnes divorcées : + extrait d'acte de mariage ou de naissance avec mention du divorce S'il est fait un contrat de mariage : + certificat du notaire Si les futurs époux sont veufs : + acte de décès de l'ancien conjoint	Date et heure du mariage fixées par la mairie après dépôt du dossier. Dépôt du dossier en présence des futurs mariés. Personnes nées à l'étranger et de nationalité étrangère, fournir un acte de naissance original du pays d'origine daté de – de 6 mois, un certificat de coutume et de célibat. Enfants nés avant mariage : fournir acte de naissance des enfants et livret de famille	Gratuit

Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Médailles du travail		www.service-public.fr	https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mhtravail ou (à la fin) mhagricole ou mhrdc	Gratuit
Noces d'or (50 ans) et diamant (60 ans)	Mairie – Service Affaires générales (sur rendez-vous)	Acte de mariage + formulaire à compléter	Date et heure fixées par la mairie	Gratuit
Occupation du domaine public	Mairie – Services techniques (voirie)	Liste des pièces justificatives selon occupation sur www.ville-soa.fr > Cadre de vie > Voirie	Droits d'occupation et tarification en vigueur sur  www.ville-soa.fr	Payant
Pacte civil de solidarité (PACS)	Mairie – Service des Affaires générales – lieu de résidence déclaré ou Notaire (payant) Enregistrement du dossier sur rendez-vous uniquement Envoi des dossiers de PACS par courrier ou dépôt en mairie	Original de la convention signée entre les partenaires Déclaration conjointe de convention de Pacs, avec attestations sur l'honneur sur papier libre : de l'absence de lien de parenté ou d'alliance entre les partenaires et de l'adresse commune des partenaires. Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de - de 3 mois pour le partenaire français ou de - de 6 mois pour le partenaire étranger né à l'étranger. Si une mention «Répertoire civil» figure sur votre acte de naissance, fournir une attestation concernant la nature de la mention à demander au Tribunal de grande instance de votre lieu de naissance ou au service central de l'Etat-civil si vous êtes né(e) à l'étranger Pièce d'identité (carte d'identité, passport...) délivrée par une administration publique (original + 1 photocopie) en cours de validité. Justificatif de domicile (- 3 mois)	Formulaires à télécharger sur www.ville-soa.fr Liste des pièces supplémentaires à fournir pour les partenaires étrangers/ divorcés/veufs (voir www.ville-soa.fr) Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble au rendez-vous.	Gratuit
Parrainage civil	Mairie – Service des Affaires générales	Livret de famille, pièce d'identité et adresse des parrain et marraine + formulaire à compléter (disponible en ligne) + justificatifs de domicile + pièce d'identité des parents	Condition : être domicilié sur la commune Le parrainage ne concerne que les personnes mineures. Date et horaires fixés par la mairie après dépôt.	Gratuit

Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
<p>Passport</p>	<p>Mairie – Service des Affaires générales (uniquement sur rendez-vous)</p> <p>Prise de rendez-vous en ligne</p>  <p>www.ville-soa.fr</p> <p>Pré-demande obligatoire en ligne sur https://ants.gouv.fr et dépôt/prise d'empreintes en mairie</p>	<p>Acte de naissance avec filiation daté de – de 3 mois (copie intégrale), justificatif de domicile de – de 3 mois (le cas échéant, attestation d'hébergement de l'hébergeur, photocopie de sa carte d'identité recto-verso et justificatif de domicile – pas de quittance manuscrite).</p> <p>Carte d'identité en cas de 1^{re} demande ou perte</p> <p>1 photo d'identité de face, récente (- de 6 mois), couleur, sans lunettes, tête nue (dimension tête entre 3,2 et 3,6 cm). Ancien passeport en cas de renouvellement.</p> <p>Mineurs : accompagnement d'un des parents muni de sa pièce d'identité. Cas de divorce : photocopie du jugement</p> <p>Garde alternée : autorisation signée par les deux parents + justificatif de domicile de l'autre parent + sa CNI + jugement de divorce</p> <p>Mariage/divorce/veuvage : acte de mariage, acte de décès, grosse de jugement pour le nom d'usage</p>	<p>Valable 10 ans pour les personnes majeures, 5 ans pour les mineurs.</p> <p>Délai d'obtention : 6 semaines (6 à 8 semaines pendant la période estivale).</p> <p>En cas de vol : faire une déclaration à la police.</p> <p>En cas de perte, remplir une déclaration (formulaire téléchargeable sur www.ville-soa.fr)</p> <p>Présenter les originaux et photocopies.</p> <p>Présence du demandeur obligatoire. L'enfant mineur doit être obligatoirement accompagné de son représentant légal.</p> <p>Modalités d'obtention d'un passeport temporaire d'urgence : démarche uniquement sur rendez-vous auprès de la Préfecture - guichet «CNI-Passeports».</p> <p>Ne pas se présenter en Préfecture avant d'avoir déposé une demande de passeport en mairie.</p>	<p>Payant par timbre fiscal à acheter sur timbres.impots.gouv.fr, dans un bureau de tabac ou auprès du Centre des impôts – perception</p> <p>Majeur : 86 €</p> <p>Mineur de 15 ans et plus : 42 €</p> <p>Mineur de moins de 15 ans : 17 €</p> <p>Tout passeport non retiré dans les 3 mois suivant la réception sera détruit</p>
<p>Permis de conduire (duplicata)</p>	<p>https://ants.gouv.fr (démarche en ligne – création d'un compte obligatoire)</p>	<p>Liste des pièces justificatives à joindre sur le site dédié.</p>		<p>Timbre fiscal d'une valeur de 25 € (en cas de vol et perte)</p>
<p>Permis de construire</p>	<p>Mairie – Service urbanisme, aménagement urbain et habitat</p>	<p>Plan de situation, plan de masse, croquis des façades, documents graphiques (liste exhaustive fournie avec le formulaire de demande)</p>	<p>Formulaire à remplir disponible en ligne (www.ville-soa.fr) et à déposer en mairie avec pièces justificatives.</p> <p>Aide au montage de dossier uniquement sur rendez-vous</p> <p>Liste des travaux concernés par une autorisation d'urbanisme / déclaration préalable sur www.ville-soa.fr ou www.service-public.fr</p>	<p>Gratuit</p>

Documents administratifs	Où s'adresser	Pièces et renseignements à fournir	Observations	Coût
Recensement citoyen	Mairie du lieu de résidence – Service des Affaires générales	Carte nationale d'identité ou certificat de nationalité française accompagné d'un document d'identité avec photo, livret de famille des parents ou acte de naissance, justificatif de domicile	Inscription pour les filles et les garçons dans les 3 mois suivant le 16 ^e anniversaire. Obligatoire : attestation demandée pour toute inscription au permis de conduire ou pour passer des examens et concours. Se faire recenser vaut inscription automatique sur les listes électorales de la commune à vos 18 ans.	Gratuit
Renouvellement de concessions	Mairie – Service des Affaires générales	Formulaire à retirer en mairie, ou en ligne.  www.ville-soa.fr Présenter une pièce d'identité, un justificatif de domicile et le livret de famille	Une concession funéraire est un emplacement dans un cimetière dont vous pouvez acheter l'usage (mais non le terrain). L'acte de concession précise qui en sont les bénéficiaires ainsi que la durée.	Concessions traditionnelles : 250 € pour 15 ans, 550 € pour 30 ans. Columbariums et cavurnes : 300 € pour 10 ans, 500 € pour 15 ans.

“TellMyCity®”, l'application de signalement citoyenne

Une chaussée dégradée ? Des graffitis sur les murs ? Une signalisation défectueuse ? Citoyens et usagers peuvent signaler en temps réel à la municipalité les dysfonctionnements constatés sur la voirie, l'environnement, les espaces verts grâce à une application mobile, “TellMyCity®”, disponible en téléchargement gratuit sur “App Store” et “Google Play”, ou également accessible via un simple formulaire électronique sur www.ville-soa.fr



En quelques clics seulement, cette application permet de faire remonter une information automatiquement vers les services municipaux concernés. Le citoyen sera tenu informé par mail du suivi de sa demande jusqu'à son traitement par les services municipaux ou par les partenaires extérieurs lorsque l'intervention ne relève pas de la commune.

Précisons que cette application permet également au citoyen de pouvoir suggérer à la collectivité une idée ou féliciter une initiative municipale.

Bon à savoir

“Votre PASS social” en ligne

Perte d'autonomie, violences conjugales, précarité liée au logement... Pour vous informer plus facilement et identifier les services sociaux aptes à vous aider, le Conseil départemental du Val d'Oise propose une nouvelle **plateforme d'accès aux services sociaux du Département** (“Mon PASS social”).

Accessible en ligne directement sur : valdoise.fr/mon-pass-social



Adresses utiles

CIMETIÈRE

Concessions, columbarium et jardin du souvenir

Avenue de Verdun
Horaires d'ouverture :
de 7h30 à 19h (du 1^{er} avril au
1^{er} novembre) et de 8h30 à 17h
(du 2 novembre au 31 mars).
Gardien sur place en journée.

CRÉMATORIUM

35 avenue de Verdun
Tél. : 01 30 37 87 87
Fax : 01 30 37 88 65.



Ouverture du Parc Mémorial
de 9h à 18h du lundi au
vendredi et de 10h à 17h le
samedi (le dimanche, entrée
uniquement par la porte du
cimetière).

LA POSTE

Tél. : 3631
www.laposte.fr



- **Agence** : Allée de Fano,
ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 18h
(sauf mardi 14h30) et le
samedi de 9h à 12h.
Lévéé boîte extérieure : 12h

la semaine et 9h le samedi.
Lévéé boîte intérieure : 16h
la semaine et 11h le samedi.

- **Centre professionnel**
La Poste, 21 avenue des Gros
Chevaux – Z.I. du Vert-Galant.
Ouvert de 8h30 à 18h du lundi
au vendredi, de 10h30 à 12h
le samedi.

PÔLE EMPLOI

60 rue de Paris
Tél. : 3949 (particuliers)
3995 (entreprises)
www.pole-emploi.fr



ASSURANCE MALADIE (CPAM)

De nouvelles modalités sont
mises en place. L'Assurance
maladie accueille le public
sur rendez-vous uniquement
le jeudi matin dans un bureau
proche de votre domicile.
Pour prendre rendez-vous :
Connectez-vous sur votre
compte ameli.fr ou
appelez le **3646** (0.06€/min
+ prix d'un appel local),
de 8h30 à 17h30.
La date et l'heure ainsi
que l'adresse du rendez-vous
sont communiquées
immédiatement. À tout
moment, vous pouvez
modifier les conditions
du rendez-vous (date, lieu).
À noter que **certaines
démarches peuvent être
effectuées directement en
ligne** sur le compte ameli.fr
et sur l'appli [ameli](http://ameli.fr) sur

smartphone et tablette
(Google Play et AppStore) :
consultation de vos
remboursements,
téléchargement de vos
attestations de droits ou
d'indemnités journalières,
commande de votre carte
Vitale ou de votre carte
européenne, consultation
de l'avancement de votre
dossier d'accident du travail,
déclaration de votre nouvelle
adresse ou de la naissance
de votre nouveau-né, etc.

Adresse postale unique pour
tous les courriers : Assurance
Maladie du Val d'Oise – 95017
Cergy-Pontoise Cedex.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

2 place de la Pergola
95000 Cergy-Pontoise
Tél. : 0 810 25 95 10

www.caf.fr

Ouverture du lundi au
vendredi de 9h à 16h.
Agence en espace libre-
service numérique. Accueil
sur rendez-vous et borne
interactive accessible 24 h sur 24.
**Point d'accueil à la Maison de
quartier de Chennevières** par
un travailleur social (sur rdv
en appelant le **01 30 73 69 68**
uniquement pour les familles
mono parentales bénéficiant du
RSA en situation de 1^{re} grossesse
ou avec un seul enfant à charge
de moins de 3 ans).

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

5 avenue Bernard Hirsch
CS 20105
95010 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 20 95 95 ou 3400
(0,06 € min + prix appel)
Fax : 01 77 63 60 11

prefecture@val-doise.gouv.fr
www.val-doise.gouv.fr
 Ouvert de 9h à 16h du lundi au vendredi sauf jours fériés (service renouvellement récépissés étrangers ouvert de 13h à 16h uniquement). Points numériques disponibles pour vos démarches par internet (attention : il faut avoir déjà créé une adresse mail).
Bon à savoir : La Préfecture et les sous-préfectures du Val-d'Oise ne sont plus compétentes pour traiter les demandes de cartes grises et de permis de conduire. Toutes les demandes de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules s'effectuent uniquement sur le site internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (<https://ants.gouv.fr>)

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Renseignements et réclamations sur les impôts des particuliers (calcul et paiement).

Service des impôts particuliers
 2 avenue Bernard Hirsch
 95093 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 75 72 00
www.impots.gouv.fr
 Ouvert lundi, mardi et vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h ; mercredi et jeudi de 8h45 à 12h15.
 Impôts service : **0 810 467 687** (0,06 cts/min + appel)
 Numéro dédié pour les questions sur le **prélèvement à la source : 0809 401 401** (non surtaxé), accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.

TRÉSORERIE

Paiement des services délivrés par la commune (cantine, centres de loisirs, ordures ménagères...) Centre des finances publiques de Cergy collectivités
 5 avenue Bernard Hirsch
 CS 20104
 95010 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 24 94 15
 Ouvert sur rdv les lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h ; mercredi et jeudi de 9h à 12h30.

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE UTI SEINE NORD

65 quai de l'Écluse
 BP 50074 Saint-Ouen l'Aumône
 95313 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 30 40 80
 Fax. 01 30 37 06 33
 Mail : uti.seinenord@vnf.fr

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

3 avenue de la Palette
 95011 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 25 36 75
<http://archives.valdoise.fr>
 Ouvert du mercredi au vendredi de 8h45 à 17h.

ALLO SERVICE PUBLIC

Numéro unique de renseignement administratif par téléphone.
Tél. : 39 39
 (0,15 euros TTC/minute + prix appel depuis la France métropolitaine), accessible de 8h30 à 18h15 du lundi au vendredi.

Prévention et sécurité publique



Info service

Direction de la prévention et de la sécurité publique
 Centre municipal de services –
 12 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 82 31 10 30.

Accueil sur rdv : déclaration de chiens catégorisés, mise en fourrière et objets trouvés/perdus.

POLICE MUNICIPALE

12 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 82 31 10 30
 Fax : 01 82 31 10 33
 Elle assure des missions de proximité en liaison avec la Police nationale : patrouilles de surveillance générale (à pied, en voiture, moto et vélo), stationnement et circulation, contrôle du code de la route, contrôle de l'imprégnation alcoolique et de l'usage de stupéfiants, sécurité des

traversées piétonnes aux abords des écoles, médiation et prévention des conflits de voisinage, gestion des véhicules épaves et des animaux errants...



POLICE NATIONALE

26 rue du Général Leclerc
Tél. : 01 70 29 30 50
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 9h à 13h et de 14h à 18h.
 Fermé le week-end.

COMMISSARIAT CENTRAL

Hôtel de Police
 4 rue de la Croix des Maheux
 95027 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 34 43 17 17

GENDARMERIE

Brigade de Cergy-Pontoise
 5 boulevard de l'Hautil
 95300 Pontoise
Tél. : 01 30 75 56 00

**objets trouvés****Bon à savoir**

La police municipale dispose
 d'un service des objets trouvés.

Dispositifs de sécurité

**OPÉRATION TRANQUILLITÉ
VACANCES (OTV)**

Durant l'été uniquement,
 polices nationale et
 municipale veillent sur votre
 domicile pour une meilleure
 sécurité de vos biens.
 Pour bénéficier de ce
 dispositif de surveillance
 des habitations, remplissez
 le bulletin d'inscription
 disponible sur www.ville-soa.fr
 et à l'accueil de la mairie.

CHIENS DANGEREUX

La police municipale délivre
 les permis de détention aux
 propriétaires ou détenteurs
 de chiens de 1^{er} et 2^e
 catégorie. Démarche
 obligatoire même si une
 déclaration a déjà été
 effectuée (voir p 28).

VIDÉOPROTECTION

La commune a étendu son système de vidéoprotection pour
 installer 38 caméras en ville (parcs d'activités inclus) afin
 de renforcer la prévention et la sécurité des administrés.
 Mise en place de la vidéo-verbalisation depuis fin 2016
 sur les artères principales du centre-ville.

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

Immeuble Le Modem
 16 rue Traversière – CS 20508 Cergy – 95035 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 25 45 00
ddpp@val-doise.gouv.fr

Permanence consommateurs sans rendez-vous les mardis et jeudis de 9h à 12h.

Accès aux droits – aide aux victimes

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE CERGY (MJD)

12 place des Institutions
95800 Cergy Saint-Christophe
Tél. : 01 30 38 45 15
mjd-cergy@justice.fr

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30
à 18h (17h le vendredi, samedi
de 9h à 12h (fermeture en
août et dernière semaine
de décembre).



PERMANENCES SUR RENDEZ-VOUS :

AVOCAT www.avocat-95.fr	Lundi de 16h30 à 18h30 Mercredi 10h à 12h et samedi de 9h30 à 11h30
DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS www.defenseurdesdroits.fr	Mardi et samedi de 9h à 12h Jeudi de 14h à 17h
JURISTE CONSEILLER LOGEMENT	<ul style="list-style-type: none"> Aide aux femmes et aux familles : mardi de 9h15 à 11h45 Juriste ADIL (logement) : 1 lundi matin par mois de 9h à 12h
AIDE AUX VICTIMES Permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) et du Centre d'information départemental pour le droit et l'aide aux victimes (CIDAV)	Mardi de 9h30 à 12h et le jeudi de 13h45 à 17h
CONCILIATEUR (règlement des litiges à l'amiable)	Jeudi de 9h à 14h (coupure de 12h30 à 13h30)
MÉDIATEUR (gestion des conflits familiaux)	Vendredi de 15h à 18h
ÉCRIVAIN PUBLIC	Mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 11h
PSYCHOLOGUE (CIDFF)	Vendredi de 14h à 17h
NOTAIRE	1 ^{er} mercredi du mois de 14h à 17h
« CRESUS » (accompagnement dans la gestion de budget et surendettement)	2 lundis par mois
Nouvelle permanence : PCB (Point Conseil Budget)	1 vendredi par mois de 14h à 17h

Conciliation et aide juridique

TRIBUNAL JUDICIAIRE / POINT D'ACCÈS AU DROIT

Consultations juridiques
gratuites, du lundi au vendredi
de 9h à 14h (sauf périodes
scolaires). Sans rendez-vous
(seules les 15 premières
personnes seront reçues).

TRIBUNAL JUDICIAIRE / BUREAU D'AIDE AUX VICTIMES

Tribunal judiciaire de Pontoise
- 3 rue Victor Hugo 95300
Pontoise. Permanences
organisées de 9h à 18h
du lundi au vendredi par
l'association CIDFF95.

CONCILIATRICE DE JUSTICE

Elle intervient pour aider
deux personnes (physique ou
morale) à trouver un accord
amiable pour le règlement
de leur conflit (voisinage,
logement, contrat de travail,
problème d'impayés...). Il faut
savoir qu'elle ne peut intervenir
qu'à la condition que les deux
parties concernées en fassent
la demande et que les affaires
ne soient pas déjà jugées ou
en cours de jugement.
Accueil gratuit sur rendez-vous :
01 34 21 25 27
[agnes.laurey-coulette@
conciliateurdejustice.fr](mailto:agnes.laurey-coulette@conciliateurdejustice.fr)

MÉDIATEUR COMMUNAL

Le médiateur intervient sur
des problèmes d'usage et de
voisinage mais uniquement
liés à la réglementation
(bruit, construction...). Il peut
être sollicité en cas de litige
entre un administré et une
administration ou un service
public (Caisse d'assurance
maladie, Caisse d'allocations
familiales, Préfecture, Finances
publiques...) dès lors qu'une
réponse négative ou une
absence de réponse a été
apportée à une réclamation
déjà posée. Accueil gratuit sur
rendez-vous en mairie au **01 34
21 25 27** courrier@ville-soa.fr

Justice

TRIBUNAL JUDICIAIRE (FUSION TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE ET TRIBUNAL D'INSTANCE)

Il traite toutes les affaires civiles et pénales.
Cité judiciaire
3 rue Victor-Hugo
BP 50220 Pontoise
95302 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 72 58 70 00 ou 74 60
www.ca-versailles.justice.fr
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
(vacances scolaires 8h30-12h et 13h-16h30).

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

Litiges entre particuliers et administrations
2-4 boulevard de l'Hautil
BP 30322
95027 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 17 34 00
Fax : 01 30 17 34 59
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Litiges commerciaux
Cité judiciaire
3 rue Victor-Hugo
95300 Pontoise
Tél. : 01 34 25 47 60
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Borne de délivrance de KBIS disponible de 8h30 à 18h30.

CASIER JUDICIAIRE NATIONAL

Demande d'extrait de casier judiciaire
107 rue du Landreau
44317 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 51 89 89 51
<https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml>

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Conflits entre salarié et employeur relevant du droit privé Cité judiciaire
3 rue Victor-Hugo
95302 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 72 58 74 30
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Adresses utiles

CIDFF 95

Centre d'information sur droit des femmes et des familles.
Immeuble Ordinal, rue des Chauffours – 95000 Cergy
Tél. : 01 30 32 72 29
www.cidff95.fr
Accueil, écoute, information juridique dans le cadre de l'accès au droit et l'aide aux victimes. (Voir également pages Associations/Solidarités, santé et handicap).

UDAF 95

28 rue de l'Aven
95800 Cergy Saint-Christophe
Conseils, accompagnement, gestion du budget, surendettement, micro-crédit, majeurs protégés : permanence gratuite les mardi

matin et jeudi après-midi.
Uniquement sur rendez-vous :
01 30 75 00 25 ou
cresus@udaf95.fr

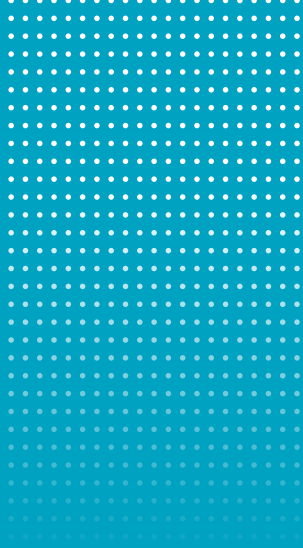
EXPERTS TRADUCTEURS ET/OU INTERPRÈTES ASSERMENTÉS

Pour les demandes de traduction/interprétariat de document, s'adresser à la section locale du Service des Experts, Cour d'Appel de Versailles, 5 rue Carnot, 78000 Versailles.
Tél. : 01 39 49 67 89
www.ca-versailles.justice.fr (rubrique les professionnels).
Également, pour les demandes de traduction écrite (interprétariat sauf pour les particuliers), s'adresser

à l'association Inter-service migrants (90 avenue de Flandres, 75019 Paris).
Tél. : 01 53 26 52 62
Fax : 01 53 26 52 61
www.ism-interpretariat.com
Liste des traducteurs et interprètes assermentés disponible sur www.ville-soa.fr

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTÉGRATION (OFII)

Direction territoriale du Val d'Oise – Immeuble Ordinal, rue des Chauffours
95002 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 20 20 30
Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30. www.ofii.fr



Enfance, jeunesse,
éducation

03



40 Petite enfance

41 PMI – Centre de protection
maternelle et infantile

42 Enseignement primaire
(1^{er} cycle)

43 Enseignement secondaire

45 Accueils de loisirs

46 Services périscolaires

47 Conseils d'école

47 Aires de jeux

48 Accueils jeunesse



Petite enfance (2 mois ½ – 4 ans)

CRÈCHE FAMILIALE

Maison de quartier
de Chennevières
2 place Louise-Michel

Tél. : 01 82 31 10 53

Accueil des enfants au domicile des assistantes maternelles de 7h à 19h, du lundi au vendredi. Capacité d'accueil : 80 places agréées. Mode d'accueil familial avec des temps collectifs. Les assistantes maternelles employées par la municipalité sont agréées par la présidente du Conseil départemental du Val d'Oise. Elles accueillent à leur domicile les enfants à temps complet ou partiel (de 1 à 5 jours par semaine) hors jours fériés.

CRÈCHES COLLECTIVES - EAJE

Les établissements d'accueil des jeunes enfants accueillent les enfants de 1 à 5 jours par semaine, du lundi au vendredi, hors jours fériés. La capacité d'accueil agréée est de 130 places réparties sur les 3 EAJE collectives suivantes :

➤ Crèche des Oursons



5 boulevard Ducher
Tél. : 01 82 31 10 20
Ouverture de 8h à 18h
du lundi au vendredi.

➤ Crèche du Crocodile bleu



25 avenue de Chennevières
Tél. : 01 82 31 10 60
Ouverture de 7h à 19h
du lundi au vendredi.

➤ Crèche du Saut du Loup



49 bis rue du Parc
Tél. : 01 82 31 10 65
Ouverture de 8h à 18h
du lundi au vendredi.



Info service

Direction de l'Enfance
Hôtel de ville – 1^{er} étage
Ouvert aux horaires
de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00

**LIEU D'ACCUEIL
ENFANTS/PARENTS (LAEP)**➤ **“Les Jolis colibris”**

Maison de quartier de
Chennevières
2 place Louise-Michel

Tél. : 01 82 31 10 52

Structure en accès libre où
vous pouvez venir avec vos
enfants, chaque mardi de 9h à
12h (hors vacances scolaires)
pour jouer, parler, être
ensemble...

Le LAEP est ouvert aux
enfants avant l'âge de la
scolarisation et jusqu'à
6 ans pour les enfants
présentant une situation
de handicap. Les enfants
doivent être accompagnés
d'un parent référent (mère,
père, grand-parent, tante,
oncle...).

**Accueil anonyme, gratuit,
sans inscription.**

Réservé aux Saint-Ouennais.

**RELAIS ASSISTANTS
MATERNELS (RAM)**

Maison de quartier
de Chennevières
2 place Louise-Michel
Tél. : 01 82 31 10 52

ram@ville-soa.fr

Lieu d'informations, d'écoute,
de rencontres et d'échanges
au service des parents, futurs
parents, assistants maternels et
candidats à l'agrément. Le RAM
est aussi un lieu d'éveil et de
socialisation pour les enfants
accueillis par les assistants
maternels indépendants.

Accueil sur rendez-vous pour
les familles et les assistantes
maternelles : lundi de 14h à
18h, mardi et vendredi de 14h à
17h30, mercredi de 13h30
à 16h30 et jeudi de 14h à 19h.

Accueils jeux pour les
assistants maternels :
lundi, mercredi, jeudi
et vendredi de 9h à 12h
(sur inscription préalable).

**PMI - Centre de protection
maternelle et infantile**

82 avenue de Verdun

Tél. : 01 34 33 50 80

Fax : 01 34 33 50 79

Ce service du Conseil
départemental du Val
d'Oise vous propose des
consultations médicales
pour les enfants de 0 à 6 ans.

- **Consultations médicales
sur rendez-vous :**

- Planification familiale
- Suivi pré et post-natal
- Prévention pour les
enfants de 0 à 6 ans

- **Autres consultations**

- Psychologue sur rendez-vous
 - Consultation de puériculture
(allaitement, alimentation,
surveillance du poids et
de la taille, sommeil,
développement, soutien à la
parentalité...) sur rendez-vous
et/ou sans rendez-vous
 - Consultante en lactation sur
rendez-vous **(06 77 90 12 48)**
- Informations et prise de
rendez-vous au secrétariat
du centre de PMI.

Inscriptions

Les inscriptions en
établissements d'accueil
petite enfance se font
sur rendez-vous* à partir
du 3^e mois de grossesse, soit
2 mois et 1 jour.

Les établissements d'accueil
du jeune enfant sont
réservés aux enfants de 10
semaines à l'âge d'entrée en
maternelle. L'inscription ne
préjuge pas de l'attribution
d'une place mais permet aux
familles de confirmer leurs
besoins d'accueil.

L'admission de chaque
enfant est décidée sur
proposition de la commission
d'admission petite enfance,
qui se réunit 1 fois par an. Le
tarif horaire est calculé selon
le barème établi par la CAF.
Le quotient familial doit être
calculé chaque année,
au service Enfance.

Liste des pièces à fournir
pour l'inscription sur
www.ville-soa.fr

*Prise de rendez-vous en ligne
pour tout dépôt de demande
de pré-inscription :
www.ville-soa.fr





Info service

Direction de l'Enfance
Hôtel de ville – 1^{er} étage
Ouvert aux horaires
de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00

Enseignement primaire (1^{er} cycle)

ÉCOLE	SECTION	DIRECTEUR/RICE	ADRESSE	CONTACT
MATISSE	Maternelle	Mme Hayot	8 rue des Écoles	01 34 64 20 27
	Élémentaire	Mme Pautrat	3 rue des Écoles	01 34 64 17 72
PRAIRIE	Maternelle	Mme Boivin	6 chemin des Écoliers	01 34 64 21 85
	Élémentaire	Mme Lucot	2 chemin des Écoliers	01 34 64 51 17
JEAN EFFEL	Maternelle	Mme Maury	6 rue de la Chapelle	01 30 37 16 42
	Élémentaire	Mme Avril	6 rue de la Chapelle	01 34 64 13 84
PRÉVERT	Maternelle	Mme Tanquerey	1 rue de Flandres	01 34 64 68 66
	Élémentaire	Mme Radovanovic	49 bis rue du Parc	01 34 64 30 67
LE NÔTRE	Maternelle	Mme Moy	3 rue Le Nôtre	01 34 64 14 59
	Élémentaire	Mme Heveline	7 rue Le Nôtre	01 34 64 30 69
LIESSE	Primaire	M. Lecossois	2/4 rue du Pont Vert	01 34 64 41 18
BOURSEAU	Primaire	Mme Geoffroy-Martin	34/36 rue Alexandre Prachay	01 30 37 24 42
JEAN-JACQUES ROUSSEAU	Primaire	M. Dauphin	Avenue de Chennevières	01 34 64 52 44

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La commune accueille les enfants âgés de 3 ans dès la rentrée de septembre. Ils sont scolarisés en fonction de leur secteur d'habitation.

• Classe de toute petite section : écoles pouvant accueillir les enfants : Prévert et Rousseau (dans la limite des places disponibles et après avis de la commission d'admission).
Pour les enfants de moins de 3 ans, ayant déjà fait l'apprentissage de la propreté à la maison.

• Scolarisation en maternelle : dates d'inscription sur www.ville-soa.fr. Passées les dates, l'inscription pourra s'effectuer hors secteur.

• Scolarisation en élémentaire : pas d'inscription à renouveler en mairie si votre enfant est déjà scolarisé dans une école de la commune.

Liste des pièces à fournir pour toute inscription (maternelle et élémentaire) sur www.ville-soa.fr

Toutes les informations utiles dans le guide de la rentrée scolaire, disponible à l'accueil de la mairie et sur le site de la ville.

Rendez-vous sur le



Afin de mieux répondre aux attentes des familles, le Portail famille permet une réservation pour l'année en 1 clic, une gestion simultanée des activités de vos enfants et un espace d'échanges dédié pour communiquer avec la direction de l'Enfance.

Connexion sur www.ville-soa.fr
> icône "Portail famille"
(utilisation conseillée sous navigateur Explorer ou Firefox).



Enseignement secondaire

➤ Collège et SEGPA

Marcel Pagnol

Principal : M. Pouplard
Directrice de SEGPA : Mme Becot
2 rue Louise Weiss
Tél. : 01 34 64 45 28

➤ Collège Le Parc

Principale : Nadia Breillat
9 rue du Parc
Tél. : 01 34 64 23 51

➤ Lycée polyvalent

Edmond Rostand

Proviseur : Marc Roullier
75 rue de Paris
Tél. : 01 34 48 57 30

➤ Lycée technique

Jean Perrin

Proviseur : Patrick Séverac
2 rue des Égalisses
Tél. : 01 34 32 58 28

➤ Lycée des métiers de l'automobile et du transport du Château d'Épluches

Proviseure : Françoise Lardé
45 avenue du Château
Tél. : 01 34 48 32 80



Service de santé scolaire

Présence d'une équipe de santé scolaire au sein des établissements du secondaire : médecins scolaires et infirmières scolaires.

Contacts secrétariat : 01 34 64 45 28 (collège Pagnol)
01 34 64 23 51 (collège du Parc).

Service social scolaire

Des permanences d'assistantes sociales sont tenues au sein des établissements du secondaire :

- Collège Pagnol (Mme Lyonnet) : lundi après-midi, mardi matin, mercredi matin, jeudi après-midi et vendredi matin
- Collège Le Parc (Mme Moreau) : lundi et mardi toute la journée
- Lycée Edmond Rostand (Mme Lyonnet) : lundi matin, mardi après-midi, jeudi matin et vendredi après-midi.
- Lycée d'Épluches (Mme Moreau) : jeudi et vendredi toute la journée.
- Lycée Jean Perrin (Mme Eveillé) : jeudi matin et vendredi (appeler pour connaître ses disponibilités au 01 34 32 58 28).

Associations sportives scolaires

Diverses activités sportives sont proposées dans les collèges et lycées de la ville. Se renseigner directement auprès des établissements.



Calendrier des vacances scolaires 2020

Été : Fin des cours
samedi 4 juillet 2020

Rentrée scolaire :
mardi 1 septembre 2020

Toussaint : du 17 octobre
au 2 novembre 2020

Noël : du 19 décembre
2020 au 4 janvier 2021

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

Sous réserve de modifications éventuelles à l'initiative de l'Éducation nationale.





Info service

Direction de l'Enfance
Hôtel de ville – 1^{er} étage
Ouvert aux horaires
de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00

Accueils de loisirs



Les enfants peuvent fréquenter l'accueil de loisirs dès la 1^{re} année de maternelle jusqu'au CM2 lors des temps périscolaires et jusqu'à 13 ans lors des vacances scolaires.

> Le Parc

22 rue des Beaux Vents
Tél. : 01 82 31 10 73

> La Prairie

8 chemin des Écoliers
Tél. : 01 82 31 10 72

> Matisse

5 place des Écoles
Tél. : 01 82 31 10 74

> Les Bourseaux

34-36 rue Alexandre Prachay
Tél. : 01 82 31 10 67

> Effel

2 rue des Deux gares
Tél. : 01 82 31 10 68

> La Ferme du Parc

7 bis avenue de Verdun
Tél. : 01 82 31 10 70

> Liesse

2-4 rue du Pont Vert
Tél. : 01 82 31 10 66

> Rousseau

3 avenue de Chennevières
Tél. : 01 30 36 97 65

HORAIRES SUR TEMPS SCOLAIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Effel, Liesse, Matisse, La Prairie, Les Bourseaux, Le Parc (écoles Le Nôtre, Prévert)	7h/8h20 16h30/19h	7h/8h20 16h30/19h	7h/19h(+ école Rousseau maternelle au centre du Parc)	7h/8h20 16h30/19h	7h/8h20 16h30/19h
Rousseau (Maison des loisirs)	7h/8h20 16h30/19h	7h/8h20 16h30/19h	/	7h/8h20 16h30/19h	7h/8h20 16h30/19h
La Ferme du Parc (élémentaires des écoles Prévert, Rousseau et Le Nôtre)	/	/	7h/19h	/	/

HORAIRES VACANCES SCOLAIRES*

ÂGE	ALSH	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Moins de 6 ans	Effel, Liesse, Le Parc, Matisse, La Prairie, les Bourseaux	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h
Plus de 6 ans	Effel, Liesse, Matisse, la Prairie, la Ferme du Parc, les Bourseaux	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h	7h/19h ou 8h/18h
Plus de 6 ans	Mini-club du centre-ville (Ferme du parc)	13h30/18h	13h30/18h	13h30/18h	8h30/18h	13h30/18h

*Les accueils de loisirs ne sont pas tous ouverts durant les vacances scolaires. Les horaires d'ouverture et de fermeture peuvent varier.

Se référer au courrier d'inscription transmis par les écoles deux mois avant chaque période de vacances ou rendez-vous sur le site internet de la ville (Portail famille).

Services périscolaires



Inscriptions périscolaires

(restauration, accueil pré et post, étude, mercredi)

Tous les enfants scolarisés sont inscrits automatiquement à ces services. Il suffit ensuite de procéder à des réservations ou des décommandes par internet, auprès des accueils de loisirs ou de la direction de l'Enfance si les familles n'ont pas accès à Internet, 5 jours avant la prestation.



Bon à savoir

Les menus de la cantine sur application mobile !

Vous pouvez consulter les menus de vos enfants sur application mobile : <http://gcp.apimobile.fr>
En téléchargement via Google Play Store.

Ces services comprennent : la restauration scolaire, l'étude dirigée, l'accueil du matin et du soir, les accueils de loisirs du mercredi et des vacances. Leur fréquentation est payante, la participation familiale est liée à un barème permettant de moduler les prix selon les ressources des familles.

Chaque année de septembre à décembre, il convient de faire établir sa carte de quotient familial auprès de la direction de l'Enfance. Liste des pièces à fournir sur www.ville-soa.fr

Activités

➤ Sur le temps scolaire

Découverte : classes neige, mer ou nature.

➤ Sur le temps périscolaire et extrascolaire

Danse, lecture, jeux, activités manuelles, arts plastiques, théâtre, sports collectifs...

Accompagnement à la

scolarité : aide aux devoirs, coup de pouce lecture dans le cadre du Programme de réussite éducative.

➤ Réussite éducative

57 rue de Paris

Tél. : 01 82 31 10 77

(secrétariat)

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h. Le programme de Réussite éducative mis en place depuis 2006 est un service de

prévention et de soutien qui concerne un public de 6 à 18 ans en fragilité scolaire, éducative, psychologique ou sociale. Ce dispositif est basé sur la libre adhésion et est encadré par une équipe pluridisciplinaire (coordinateur, éducateur, psychologue et moniteur-éducateur) qui travaille en partenariat avec les acteurs socio-éducatifs locaux.

Les enfants de 6 à 16 ans scolarisés sont principalement orientés vers le dispositif par l'Éducation nationale dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dont les parents sont acteurs et signataires. Pour les 16/18 ans, il est proposé une prise en charge individuelle et ponctuelle (accueil, information et orientation) et/ou un suivi régulier.



Conseils d'école

Chaque école élémentaire et maternelle est gérée par un Conseil d'école formé du Conseil des maîtres, des parents élus et d'un représentant de la municipalité. Cette instance joue un rôle important dans la vie de l'école. Des réunions d'information régulières sont organisées par la mairie à l'attention des parents élus aux conseils d'écoles.

Les représentants des parents sont renouvelés chaque année en octobre par le biais d'élections. Tout parent de l'école est électeur. Coordonnées des parents élus sur le site de la ville.



Bon à savoir

Des activités de loisirs (séances récréatives de Noël, sorties pédagogiques de fin d'année scolaire,...) sont financées par la Caisse des écoles, dont les revenus se composent d'une subvention communale (pour 80 % de son fonctionnement) et des cotisations de ses adhérents (parents ou amis de l'école publique).

Aires de jeux / sports



Place Mendès-France (structure à grimper avec deux toboggans et un filet d'escalade), **Quai de l'Écluse** (aire de fitness en plein-air, vaisseau pirate), **Parc Le Nôtre** (pyracorde, terrain multisport, petit train, canoë, mini color, caméléon 4 tours, espace rencontre, table de ping-pong, panier de basket, 2 toboggans, 1 balançoire, 1 corde à

grimper), **Square Clamart** (hokkaïdo, cardio-training, ski de fond et rameur, musculation traction, point de rencontre adolescents, structure, pétanque), **Square des Bourseaux** (3 jeux à ressorts), **Plaine de jeux rue du Hameau** (toboggan, 2 jeux à ressorts, terrain multisports, espace fitness en plein-air, pétanque), **Parc**

urbain de Chennevières (camion pompier, le coucou, la soucoupe volante, Galaxy, la bouée, 4 jeux à ressorts, un tourniquet, une structure d'escalade, toboggan), **Clos du roi** (camion de pompier, jeu sur ressort, multisport), **Grand Centre, Espace boisé d'Épluches** (château de princesse, petit train, kanopé), **ZAC d'Épluches** (terrain multisport, espace rencontre, pétanque), **Square du Pont Vert à Liesse** (château de princesse, Vivaréa), **Terrain d'aventure à Liesse** (forteresse 2, tourniquet, buts de foot), **Chennevières** (terrain de basket), **Bd Ducher** (skate park), **Jules César**.



Les accueils jeunesse



Info service

Direction de l'Animation,
de la Vie associative
et des ports
Parc des sports
Boulevard Ducher
Ouvert aux horaires
de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00

➤ Maison de quartier de Chennevières

2 place Louise-Michel
Tél. : 01 82 31 10 50

Ouverture de l'accueil :
du lundi au vendredi de 9h
à 12h et de 13h30 à 18h.

- **Accueil de loisirs pour les 11/14 ans** : activités manuelles, culturelles, sportives, sorties à la journée ou de proximité, du lundi au vendredi durant les vacances scolaires (hors jours fériés).
- **Séjours pendant les vacances d'été pour les 11 à 17 ans.**
- **Aide aux projets** individuels, professionnels ou de loisirs.
- **Ateliers et sorties jeunes** (ex : atelier street-dance pour les jeunes de 11 à 14 ans).

- **Accompagnement scolaire** : aide aux élèves des écoles primaires de 17h à 18h15 et des collèges de 18h30 à 19h45, les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

- **Atelier multimédia** : se familiariser, se perfectionner à l'utilisation de l'ordinateur, d'internet et de divers logiciels, le mercredi de 18h à 19h et le samedi de 14h30 à 16h.

Plaquette d'information disponible à l'accueil de la Maison de quartier et sur www.ville-soa.fr

➤ Antenne d'animation des quartiers

LCR du Clos du Roi
29 avenue du Général
de Gaulle
Tél. : 01 82 31 10 75

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 19h (vacances scolaires), du mardi au samedi de 14h à 20h (hors vacances scolaires).

- **Ateliers sportifs** pour les filles et garçons de 11 à 17 ans.
- **Animations de proximité pour les 6-10 ans** pendant les vacances scolaires, les mercredis et samedis après-midi durant la période scolaire.

- **Accompagnement scolaire** pour les élèves de classe élémentaire et du collège de 17h15 à 20h (1h15 la séance) les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire, et pour les lycéens de 18h30 à 20h les mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.
- **Accueil spécifique pour les 15-17 ans** dans les locaux du 76 avenue de Verdun. Atelier "street dance"

le mercredi de 16h à 18h et le samedi de 14h à 16h en période scolaire (Maison des loisirs).

- **Séjours** pendant les vacances d'été pour les 11-17 ans et **mini-camps** pour les 6/10 ans.
- **Initiation au handball** dans les quartiers prioritaires (6/10 ans) de novembre à juin.

Plaquette d'information sur les activités de l'antenne disponibles au bureau des animateurs.

LA CLEF/PIJ

- **Coordination locale pour l'emploi et la formation/Point information jeunesse**

LCR du Clos du Roi
31 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 82 31 10 43

Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

La CLEF s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Sans avoir en charge le traitement du chômage, la municipalité cherche dans ce cadre à apporter une aide de proximité aux jeunes saint-ouennais en collaboration avec la Mission Locale (permanence le jeudi matin sur rendez-vous) et Pôle emploi (consultation des offres d'emploi sur le site internet et permanence une fois tous les 2 mois sur rendez-vous).

La labellisation Point information Jeunesse permet aux jeunes de s'informer sur les droits, la citoyenneté, les loisirs, les vacances, le bénévolat, les jobs d'été, la santé...



Informations et adresses utiles

➤ Services de l'Éducation nationale

• Inspection de l'Éducation nationale (circonscription scolaire de Saint-Ouen l'Aumône)

Inspecteur : M. Rovelas
Immeuble le Président
2A avenue des Arpents Osny
95525 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 79 81 21 15

• Rectorat de l'Académie de Versailles

3 boulevard Ferdinand de Lesseps
78017 Versailles Cedex
Tél. : 01 30 83 44 44

• Ministère de l'Éducation nationale

110 rue de Grenelle 75357 Paris SP 07
Tél. : 01 55 55 10 10
www.education.gouv.fr

➤ Santé

• Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP)

Château du Parc
7 avenue de Verdun
Tél. : 01 34 64 32 98

Ouvert uniquement sur rendez-vous de 8h30 à 19h du lundi au jeudi, de 8h30 à 18h30 le vendredi et de 8h30 à 13h le samedi.

Bilans et soins pour les jeunes de moins de 20 ans par une équipe pluridisciplinaire : médecins psychiatres et pédo-psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, psycho-pédagogues, assistantes de service social. Prise en charge sécurité sociale et mutuelles. Un service d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSD) est annexé au CMPP.
<http://cmpp95.fr>

• Centre médico-scolaire La Prairie

Ruelle Darras – Tél. : 01 34 64 77 14

➤ Information et orientation jeunesse

• Centre information jeunesse du Val d'Oise (CIJ 95)

Parvis de la Préfecture
1 place des Arts 95000 Cergy
Tél. : 01 34 41 67 67
cij@cij95.asso.fr
<http://cij.valdoise.fr>

Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h et sur rdv le matin de 10h à 12h.

Documentation, services (offres d'emploi dans l'animation, logement étudiant, baby-sitting, soutien scolaire, Pass Campus), point d'accès internet, centre d'information Europe Direct et accompagnement à la mobilité à l'étranger.

• Centre d'information et d'orientation (CIO)

Parvis de la Préfecture
1 place des Arts (porte E1)
95000 Cergy – Tél. : 01 34 33 37 00
cio-cergy@ac-versailles.fr
<http://www.ac-versailles.fr/cid109322/c-cergy-pontoise.html>

Informations sur les formations et les métiers à destination des jeunes scolarisés dans l'enseignement public et privé, les jeunes non scolarisés et les adultes en insertion professionnelle.

• Centre Départemental de Loisirs Jeunes du Val d'Oise (CDLJ 95)

Filles et garçons de 11 à 17 ans
Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Rue des étangs – BP 70001 – 95001 Cergy
Tél. : 01 30 30 01 43
www.cdlj95.org

Le CDLJ accueille les adolescents de l'agglomération et leur propose des activités sportives, de loisirs, culturelles, des ateliers pédagogiques de prévention. Il propose également des séjours en France. Adhésion : 30€ à l'année. Le CDLJ travaille avec des jeunes de tous les quartiers dont ceux des quartiers prioritaires. Accueil stagiaires liés à l'animation. Diverses formations proposées.

➤ Organismes et associations

• Ligue de l'enseignement du Val d'Oise

Champs d'action : vie associative (soutien aux associations dans les domaines juridique et technique, aide à la création d'associations), éducation et culture, loisirs, vacances, formation.
2 et 4 rue Berthelot – 95300 Pontoise
Président : Guy Plassais
Tél. : 01 30 31 26 98
Fax : 01 34 30 03 88

Mail : infos@ligue95.com

www.ligue95.com

• École et famille

4 chemin des écoliers (ex ruelle Darras place de la mairie, au-dessus du groupe scolaire La Prairie)

Tél. : 01 34 30 00 30

Fax : 01 34 30 03 88

contact@ecoleetfamille.fr

www.ecoleetfamille.fr

L'association "École et famille" est un centre de proximité et de ressources pour les relations École-Famille-Cité, ouvert aux familles, aux bénévoles, aux professionnels de la ville de Saint-Ouen l'Aumône, de l'agglomération de Cergy-Pontoise, voire de l'ensemble du département, pour certaines activités.

Le centre "École et famille" vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 13h30.

Renseignements auprès du secrétariat d'École et Famille, Laura Huin.

Directrice : Françoise N'Diaye-Feuerstoss

Présidente : Marie-Claude Michaud

• École et Vie Locale

5 rue de Villarceaux – 95000 Cergy

Tél. : 01 34 24 07 82

evl2@wanadoo.fr

<http://ecole-et-vie-locale.fr>

École et Vie Locale intervient dans les établissements scolaires, pour sensibiliser les élèves de la 4^e à bac+2 au monde professionnel. Les bénévoles partagent leurs expériences et animent différents modules : exposés sur l'organisation et la vie de l'entreprise, savoir-être et codes en entreprise, techniques de recherche de stage et d'emploi, visites d'entreprises, tables rondes autour d'un métier.

• Association Enfance et Partage

Défense et protection de l'enfance.

Stop maltraitance :

0 800 05 12 34 (appel gratuit et anonyme depuis un poste fixe).

Allo Parents Bébé :

0 800 00 34 56 (numéro vert national anonyme et gratuit d'aide et de soutien à la relation parents-bébé)

www.enfance-et-partage.org

• Jeunes violences écoute (violences psychologiques, physiques et sexuelles)

119 (appel anonyme et gratuit 24h/24).

www.allo119.gouv.fr

➤ Convention avec une crèche associative

La Ville a signé une convention avec une crèche associative pour l'accueil d'enfants sur des plages horaires complémentaires aux horaires d'ouverture des crèches municipales (avant 7h, et après 19h, les week-end et jours fériés - sauf en août).

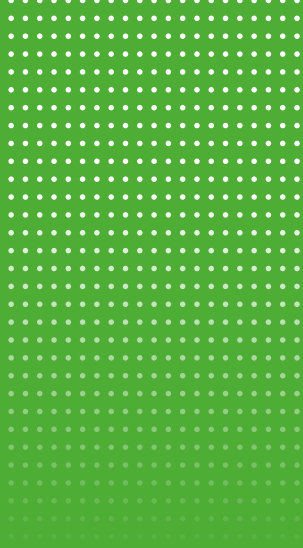
L'inscription est soumise à des critères d'éligibilité spécifiques (hospitalisation du parent, assistante maternelle indépendante en arrêt maladie ou hospitalisée d'urgence...) évalués lors d'un rendez-vous avec la coordinatrice du secteur et la maire-adjointe déléguée à la Petite enfance. L'admission est réservée aux familles saint-ouennaises confrontées à une situation d'urgence et à un besoin urgent de garde, de quelques heures à quelques jours. Elle donne lieu à une facturation mensuelle communiquée aux familles à l'inscription.

**Enfants en danger ?
Parents en difficulté ?**

Le mieux, c'est d'en parler !

ALLO ENFANCE EN DANGER

www.allo119.gouv.fr



Cadre **de vie**





54..... Urbanisme

55..... Voirie

57..... Adresses utiles

60..... Jours de collecte (déchets)

62..... Déchetteries

63..... Espaces verts

65..... Rappel des règles
de vie en collectivité



Urbanisme

Les demandes d'autorisation d'urbanisme se font auprès de la direction de l'Urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'habitat. Informations et conseils en matière de règles d'urbanisme à l'accueil. **Aide au montage de dossier uniquement sur rendez-vous** auprès du secrétariat du service. Le Plan local d'urbanisme (PLU) de la ville de Saint-Ouen l'Aumône est consultable en mairie et sur le site : www.ville-soa.fr

FORMULAIRES EN LIGNE SUR

www.ville-soa.fr

> rubrique "Cadre de vie"

> "Urbanisme, habitat, voirie"

> "Vos démarches d'urbanisme"

➤ Permis de construire

Pour la construction d'un pavillon, d'un immeuble d'habitation, toute création de surface de plancher supérieure à 40 m², extension, dépendance... Télécharger le formulaire de demande sur le site de la ville et le déposer en mairie accompagné des pièces suivantes : plan de situation, plan de masse, croquis des façades, documents graphiques (liste exhaustive fournie avec le formulaire de demande).

➤ Déclaration préalable de travaux

Pour ce qui ne nécessite pas de permis de construire, mais une déclaration préalable : clôture, modification de toiture, modification de façade, ravalements, ouverture de fenêtre, vitrine, création d'une pièce supplémentaire ou construction de surface de plancher inférieure à 40 m² (exemples : abri de jardin, garage, auvent, balcon...). Télécharger le formulaire de demande sur le site de la ville et le déposer en mairie accompagné des pièces suivantes : plan de situation, plan de masse, croquis des façades, documents graphiques.

➤ Publicité, enseigne et pré-enseigne

L'affichage publicitaire sur mur ou sur support ainsi que la pose, la modification, le changement d'enseigne et de pré-enseigne sont réglementés. Ils peuvent, dans certains cas être interdits ou soumis à autorisation spéciale. Télécharger le formulaire de demande d'autorisation préalable sur le site de la ville.

Info service

Direction de l'Urbanisme,
de l'aménagement urbain
et de l'habitat

Hôtel de ville - 3^e étage

Ouvert aux horaires de la mairie

Tél. : 01 34 21 25 00



Bon à savoir



Le plan cadastral en ligne

Les usagers peuvent consulter et éditer des feuilles de plan cadastral en ligne sur : www.cadastre.gouv.fr

➤ Établissements recevant du public

L'ouverture d'un ERP est soumise à des obligations de sécurité et de lutte contre les incendies qui s'imposent au moment de la construction et au cours de l'exploitation. Les établissements ouverts au public (magasin, bureau, hôtel, etc.) doivent en outre être accessibles aux personnes handicapées et avoir à disposition un registre d'accessibilité. Règles de sécurité et obligations d'accessibilité sur www.service-public.fr

Gestion des risques communaux

La ville met à disposition des habitants un document d'information sur les risques majeurs communaux et leur prévention (DICRIM) : inondation, tempête, mouvement de terrain, accident industriel, accident issu de transport de matières dangereuses. Disponible en mairie et sur le site www.ville-soa.fr





Info service

Services techniques
Département voirie
Centre technique municipal
Tél. : 01 34 21 25 00

Voirie

DÉMARCHES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

> Déménagement

Procédure de réservation de stationnement à effectuer 15 jours minimum avant la date de déménagement en déposant une demande par courrier en mairie (services techniques) ou courriel à courrier@ville-soa.fr

> Pour toutes autres occupations temporaires du domaine public (benne, échafaudage, palissade, terrasse, présentoir,...)

Demande par courrier en mairie (services techniques) ou courriel à courrier@ville-soa.fr, accompagnée de l'évaluation de l'emprise sur le trottoir, plan d'installation du chantier (longueur et largeur, numéro de l'autorisation de l'urbanisme), plan de situation, plan d'exécution ou croquis côtés, photographie ou tout autre pièce permettant d'évaluer la demande. Le formulaire et ses annexes sont à transmettre 15 jours

minimum avant la date souhaitée de l'occupation. Toute occupation du domaine public est susceptible de faire l'objet d'une redevance, appelée aussi droit de voirie, due par l'occupant. Les tarifs sont consultables sur le site de la ville.

> Demande de création d'un bateau d'accès à une propriété privée

La demande doit être renseignée via le formulaire disponible sur le site de la ville, avec toutes les pièces nécessaires à la bonne compréhension de la demande (cf. formulaire). Elle doit être déposée 3 semaines minimum avant la date souhaitée de démarrage des travaux à courrier@ville-soa.fr

SIGNALEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

> Sur le domaine routier communal

Par téléphone : 01 34 21 25 00 (demandez l'accueil des services techniques) Par l'application Tell My City (voir p. 32), ou sur www.ville-soa.fr,

rubrique "Cadre de vie" > "Signaler, suggérer".

> Sur l'éclairage public

Tél. : 0 805 200 069

numéro vert de la Communauté d'agglomération, gratuit et accessible 7j/7, 24h/24
contact@cylumine.fr
www.cylumine.fr

DEMANDES DE RACCORDEMENT AUX RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT

À adresser :

> Pour les eaux usées

Au Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Région de Pontoise (SIARP). Formulaire disponible sur www.siarp.fr, ou sur le site de la ville.

> Pour les eaux pluviales

À la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, auprès du service assainissement : 01 34 41 42 43.

> Pour l'eau potable

À la société CYO, dédiée à la gestion du service de l'eau de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise 0969 360 402 ou sur www.cyodirect.fr

FORMULAIRES EN LIGNE SUR

www.ville-soa.fr

- > rubrique "Cadre de vie"
- > "Urbanisme, habitat, voirie"



LE
DÉCHÈS
IN
SERVICE
100%
AGGLO!



Adresses utiles

➤ Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Val d'Oise (CAUE 95)

Moulin de la Couleuvre
Rue des Deux Ponts
95300 Pontoise
Tél. : 01 30 38 68 68
caue95@caue95.org
www.caue95.org

➤ Unité départementale de l'architecture et du patrimoine du Val d'Oise

37 rue de la Coutellerie
95300 Pontoise
Tél. : 01 30 32 08 44
sdap.val-doise@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France

➤ Syndicat d'assainissement

SIARP (Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la Région de Pontoise)
73 rue de Gisors
95300 Pontoise
Tél. : 01 30 32 74 28
Numéro d'urgence (7j/7, 24h/24) : 06 08 04 85 44
www.siarp.fr

➤ Hôtel d'agglomération

Parvis de la Préfecture
Service assainissement
CS 80309 - 95027
Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 41 42 43
www.cergypontoise.fr

➤ SOLIHA

Aide et conseil pour l'amélioration de l'habitat (agence du Val d'Oise)
Rue des Châteaux Saint-Sylvère Bâtiment G
95000 Cergy
Tél. : 01 30 38 83 17
www.soliha.fr

➤ ANAH

Agence nationale de l'habitat www.anah.fr

➤ ADIL

Agences départementales d'information sur le logement
www.adil95.org
Tél. : 01 87 49 03 33
(agence du Val d'Oise).

Gestion des déchets

La gestion de la collecte des déchets (hors dépôts sauvages) a été confiée à la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

Contacts pour toute question sur vos déchets :

- Par téléphone au 01 34 41 90 00, accessible du lundi au jeudi de 9h à 17h, le vendredi de 9h à 16h
- Par mail : courrier@cergypontoise.fr
- En remplissant le formulaire en ligne dédié sur www.cergypontoise.fr

> Rubrique « Contacter l'aggllo »



La ville est divisée en 2 secteurs (Nord et Sud) uniquement pour la collecte des ordures ménagères et des encombrants. Contrairement au tri sélectif et aux déchets verts qui, eux, sont ramassés le même jour sur toute la ville.

Bon à savoir

Collectes des piles usagées dans des boîtes spécifiques (batribox) disponibles à l'accueil de l'Hôtel de ville, Centre technique municipal, médiathèque, Office local d'animation, Maison de quartier de Chennevières...

www.batribox.fr

➤ Rues du secteur Nord

(ordre alphabétique)

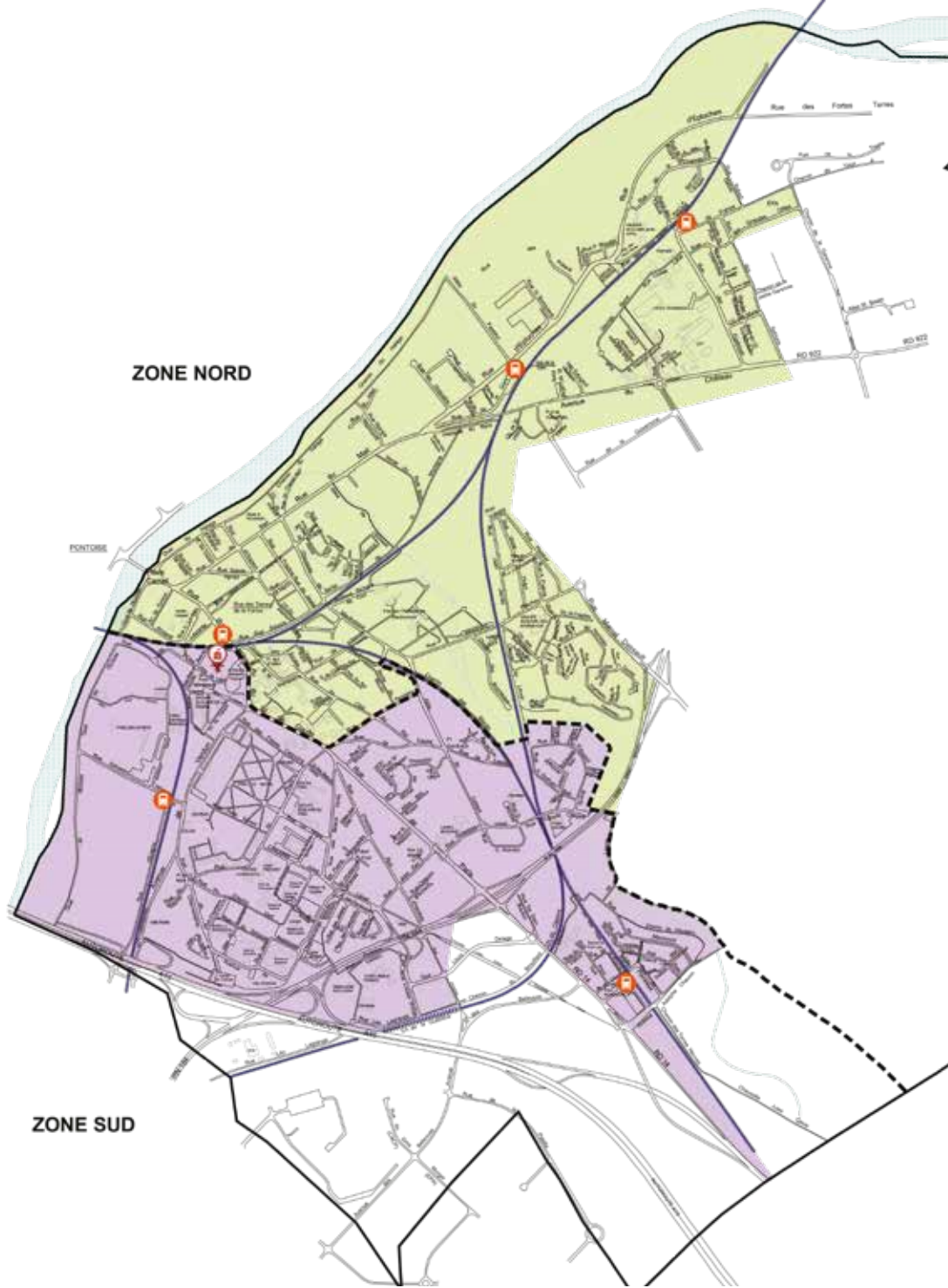
Abel Gance (rue) • Agatha Christie (impasse) • Alexandre Prachay (rue) • Alexis de Tocqueville (place) • Anatole France (rue) • Armand Lecomte (rue) • Berthe Morisot (allée) • Béthunes (Chemin des) • Bicyclettes (allée des) • Blanche de Castille (allée) • Bouleaux (rue des) • Bourseaux (chemin des) • Camille Corot (rue) • Carrières (rue des) • Cassis (impasse) • Chaland (impasse du) • Chapelle (rue de la) • Charlie Chaplin (rue) • Charmilles (rue des) • Château (avenue du) • Chemin noir (rue du) • Claude Lorrain (rue) • Clos du roi (rue du) de la rue Pagnère à la rue de Liesse • Clos du roi (sente et impasse du) • Colette (rue) • Courcelles (rue de) • Courcelles (impasse du) • Deux Gares (rue et impasse des) • Diligence (rue de la) • Écluse (quai de l') • Écoles (rue et place des) • Édouard Vaillant (impasse) • Égalisses (rue des) • Épluches (rue d') • Étrier (allée de l') • France (rue de) • François Truffaut (impasse) • Frépillon (chemin de) • Gare (rue de la) • Général de Gaulle (av. du /du labo au conservatoire) • Général Dombrowski (rue du) • Général Leclerc (rue du) • George Sand (rue) • Guy Sourcis (rue) • Grandes côtes (rue des) • Gustave Courbet (rue) • Halage (quai du) • Hameaux (rue du) • Jacques Callot (allée) • Jean-Baptiste Chardin (rue) • Jean-Jacques Rousseau (rue) • Jean Jaurès (rue) • Jean Louis Linquette (rue) • Jessé (rue de) • Jules Vallès (rue) • Labours (sente des) • Léon Frappié (rue) • Louis Auguste Blanqui (rue) • Lucchino Visconti (rue) • Mail (rue) • Marais (chemin des) • Martin Luther King (rue) • Maubuisson (chaussée de) • Maubuisson (rue de) • Marguerite Yourcenar (impasse) • Mirabelles (allée des) • Mortagnes (sente des) • Moulin (sente du) • Murs (chemin des) • Nathalie Sarraute (rue) • Nord (impasse du) • Oraison (rue) • Pagnère (rue) • Palestrina (rue) • Pasteur (rue) • Petit Bois (sente du) • Petits Cailloux (impasse des) • Petits Ponts (sente des) • Pierre Boudet (rue) • Pierre Godet (rue) • Pradine (rue) • Puits (ruelle du) • René Clair (rue) • Rivière (rue de la) • Rotonde (allée de la) • Sablons (rue des) • Sabot (rue du) • Saint-Henri (rue) • Saint-Hilaire (chemin) •

Saint-Hilaire (rue) • Sainte-Agnès (rue) • Sources (allée des) • Terres de la Ferme (rue des) • Tilleuls (place des) • Union (avenue de l') • Van de Maele (rue) • Venel (rue) • Véronèse (rue) • Victor Hugo (rue) • Vigognes (rue des) • Voltaire (rue).

➤ Rues du secteur Sud

(ordre alphabétique)

Adolphe Chauvin (Avenue) • Alembert (allée d') • Alexander Graham Bell (rue) • Allée des prairies • Aqueduc (chemin de l') • Aquitaine (rue d') • Beaux Vents (rue des) • Beaux Vents (sente des) • Bernard Palissy (impasse) • Boucle (rue de la) • Capucines (rue des) • Célestin Freinet (rue) • Champ Gaillard (rue du) • Chemin Vert (rue) • Chennevières (rue et av. de) • Cité du Parc (rue de la) • Clos du Roi (rue du - entre les rues Pagnère et de Liesse) • Colbert (allée de) • Condorcet (Mail) • Coteaux (rue des) • Darras (ruelle) • Diderot (rue) • Droits de l'homme (allée des) • Ducher (Boulevard) • Écluse (quai de - du pont SNCF à l'A15) • Édouard Belin (rue) • Édouard Branly (rue) • Éragny (rue) • Estienne d'Orves (rue d') • Eugène Ducretet (imp.) • Faraday (impasse) • Fernand Braudel (rue) • Frères Capucins (rue des) • Gabriel Péri (place) • Garibaldi (place) • Général de Gaulle (av. du - de l'avenue de Verdun à la rue du Parc) • Giacomo Puccini (rue) • Gioacchino Rossini (rue) • Giuseppe Verdi (rue) • Guglielmo Marconi (impasse) • Herblay (rue d') • Iris (rue des) • Jardins (allée des) • Jean-Claude Bibette (rue) • Jean Zay (rue) • Jules César (chaussée) • Le Nôtre (rue) • Liesse (chemin de) • Liesse (rue de) • Lilas (allée des) • Lumières (rue des) • Marguerites (rue des) • Maunoury (rue de) • Maxwell (impasse) • Michel de l'Hôpital (rue) • Oise (rue de l') • Parc (rue) • Paris (rue de) • Pervenches (rue des) • Philosophes (allée des) • Pierre Brossolette (rue) • Pierrelaye (rue de) • Pont Vert (rue du) • Prairies (allée des) • Repos (rue du) • Rhin et Danube (rue) • Roses (allée des) • Salvador Allende (rue) • Savoie (rue de) • Savonniers (rue des) • Sieyes (rue des) • Suger (rue) • Sully (rue) • Thomas Edison (rue) • Tilles (chemin des) • Turgot (impasse) • Vallon (rue du) • Verdun (Avenue de) • Verdun (avenue de - du 2 au 42) • Victor Schœlcher (rue) • Waldeck Rousseau (rue).



ZONE NORD

ZONE SUD

Les jours de collecte

	Secteur NORD	Secteur SUD
Ordures ménagères	Mardi et vendredi	Lundi et jeudi
Tri sélectif	Mercredi	Mercredi
Déchets verts	Mercredi	Mercredi

Les sacs (habitats individuels) et conteneurs (habitats collectifs et commerces) sont à déposer sur le trottoir, la veille de la collecte **après 20h (collecte entre 6h et 16h)** ou le matin même du ramassage **avant 6h**. Y compris les jours fériés. En dehors du moment de collecte, chaque habitant doit stocker ses sacs chez lui.

Encombrants	MAI	JUILLET	SEPTEMBRE	NOVEMBRE
Secteur Nord 4^e vendredi des mois impairs	22 mai	24 juillet	25 septembre	27 novembre
Secteur Sud 4^e jeudi des mois impairs	28 mai	23 juillet	24 septembre	26 novembre

Les encombrants doivent être déposés sur le trottoir (sans gêner le passage) la veille **après 20h** ou **le jour même de la tournée avant 6h** (collecte entre 6h et 13h). Les objets doivent être transportables à deux (pensez aux agents). Regroupez les objets et ficeliez les matelas.

Mémo du tri

➤ Sac ou conteneur noir : ordures ménagères

Déchets ménagers non recyclables. En cas de doute, jetez dans le sac noir.



➤ Sac ou conteneur jaune : emballages et papiers

Bouteilles en plastique, boîtes de conserves ou emballages métalliques, briques alimentaires, cartons à pizzas,

boîtes et suremballages en carton, bidons métalliques, et aérosols (sauf produits toxiques). Revues, magazines, prospectus... Tous les contenants doivent être vides et non emboîtés.

Pas de verre, emballages sales, polystyrène, films et sacs plastiques.

➤ Sac en papier et bio-seau : déchets verts et fermentescibles

Déchets verts : déchets du jardin (tonte de gazon, fleurs fanées, feuilles mortes, petits branchages...).

Fermentescibles : déchets de préparation de repas (épluchures, fruits et légumes...), déchets organiques (sciure, paille, marc de café...).

Possibilité de réservation de composteur pour habitat individuel ou collectif sur www.cergypontoise.fr > "Déchets".



➤ Encombrants

Ne sont pas considérés comme encombrants : bidons d'huile, pots de peinture, pneus, batteries et piles, électroménagers, déblais, gravats, solvants, souches d'arbres, verre... à déposer en déchetterie.

Distributions de sacs poubelles (pavillons)

Les sacs poubelles noirs, les sacs plastiques jaunes et les sacs en papier pour les déchets verts sont distribués chaque année par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise aux habitants des quartiers pavillonnaires.

Leur distribution aura lieu lors des 13 « Rendez-vous déchets » ouverts à tous les Cergypontois (www.cergypontoise.fr/les-rdv-dechets).

Une distribution de composteurs individuels est organisée lors de certains de ces rendez-vous, sur réservation préalable via un formulaire en ligne sur www.cergypontoise.fr

Les sacs jaunes et papier peuvent être renouvelés à la demande, à partir du mois de mai tous les 1^{ers} mercredis du mois de 9h à 12h au Centre technique municipal (sauf en août).



Les points d'apport volontaire

Des conteneurs spécifiques ou points d'apport volontaire sont installés sur la commune pour la collecte du verre (bouteilles, bocaux, pots en verre, flacons sans bouchons ni capsules...) et la collecte des vêtements (chaussures, textiles...).

Attention, le papier est collecté dans les sacs jaunes.

Emplacements des PAV



> Collecte du verre

• 82 avenue de Verdun • Avenue de Chennevières • Rue de Flandres • 17 rue du Parc • 49 rue du Parc • 23 avenue de Verdun • 57 rue de Paris • 17 avenue du Général de Gaulle • Place Pierre Godet • Rue Maurice Dampierre • Rue Gustave Courbet* • 2 rue Saint-Henri • 6 rue Jean-Louis Linquette • Rue Chaplin • 97-101 rue du Mail • 15 rue de Saint-Hilaire • 72 rue d'Épluches • 32 rue de France • Place du 14 juillet • 28 rue Gioacchino Rossini • 27 rue d'Épluches • 25 avenue du Fief • 5 et 23 Quai de l'Écluse • Angle des rues Édouard Branly et Graham Bell • Rue Jean Zay • Boulevard Ducher • 57 rue des Égalisses • Angle des rues Victor Leveau et Armand Lecomte • 57 allée de Colbert • Place Garibaldi (en face) • Rue de Pierrelaye • Rue du Chemin Vert • Cité Blanche de Castille

* Déplacement à prévoir en cours d'année
(voir sur www.ville-soa.fr)

> Collecte des vêtements

17 rue du Parc • 49 rue du Parc • 17 avenue du Général de Gaulle • 28 rue Gioacchino Rossini • 27 rue d'Épluches • Cité Blanche de Castille • 9 avenue de Chennevières (Parking)



Déchetteries

Les objets qui ne peuvent être collectés lors des encombrants peuvent être déposés en déchetteries, dans des conteneurs spécifiques. **Les habitants de Saint-Ouen l'Aumône ont un accès gratuit aux cinq déchetteries de la Communauté d'agglomération.**

Conditions d'accès : être muni d'un badge lors de chaque passage.

Pour l'obtenir, il vous suffit de vous présenter à l'agent d'accueil lors de votre premier passage, avec une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de



construire) et un justificatif de domicile daté de moins de trois mois (facture Edf, télécom, quittance de loyer, avis d'imposition local). Accès autorisé aux véhicules légers (avec/sans remorque) et aux camionnettes de 1,90 m H max et 3,5 t. PTAC max.

+ d'infos sur les déchetteries sur www.cergypontoise.fr



RAPPEL

Les dépôts sauvages sont strictement interdits, et peuvent entraîner une amende allant de 38 euros à 1 500 euros.



Adresses du réemploi

Des solutions existent près de chez vous pour réparer, louer, revendre, partager, acheter d'occasion, donner ou créer. La Région propose un annuaire du réemploi sur www.recup-id.fr.

La déchetterie des Linandes à Cergy (rue du Palet) dispose d'un espace dédié au réemploi, la ressourcerie (bâtiment de 250 m²). C'est là que les habitants peuvent déposer les objets du quotidien (mobilier, électroménager, matériel informatique, petit outillage, textile) dont ils ne se servent plus et qui sont encore en bon état. Sur place, ils seront triés et stockés afin d'être récupérés par cinq associations locales (Emmaüs, Espace Vélo Services, Génération solidaire Vauréal, Le Maillon et le Secours populaire).

> Déchetterie de Saint-Ouen l'Aumône

Adresse : ZA des Béthunes
Avenue du Fief, dans l'enceinte du Centre principal de traitement des déchets.
Tél. : 01 34 30 01 18

Horaires d'ouverture :

Du 1^{er} avril au 30 septembre : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 19h (ouvert les jours fériés sauf le 1^{er} mai).

Du 1^{er} octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedi et dimanche de 10h à 17h (fermé les jours fériés).

Déchets admis : déchets végétaux, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3D), encombrants, ferraille, gravats, pneus sans jantes, batteries de moteur, déchets dangereux (peintures, colles, insecticides, détergents, acides, bombes aérosol, huile végétale, huile de vidange...), déchets de soins médicaux piquants ou coupants (à conditionner dans une boîte spécifique disponible gratuitement en pharmacie ou à la déchetterie), radiographies médicales.

Déchets refusés : produits explosifs, bouteilles de gaz, déchets contenant de l'amiante.



Espaces verts

La commune possède 116 ha d'espaces verts et boisés, dont 20 parcs communaux de plus de 3 000 m² aménagés et ouverts au public.

➤ Les parcs communaux

• Parc de la mairie

3,8 ha de superficie.

Il est composé de nombreux arbres centenaires dont un platane et un marronnier classés arbres remarquables.

• Parc Le Nôtre

11 ha. 1 700 arbres.



• Parc de la Pépinière

Boulevard Ducher

Ce parc de 1 ha est

agrémenté d'une

signalétique et de panneaux

d'information concernant les essences d'arbres. Un parc pour chiens est également à votre disposition pour vos animaux de compagnie.

• Parc urbain de

Chennevières

1,5 ha au cœur du quartier.

• Espace boisé d'Épluches

7 000 m²

• Parc de l'abbaye

de Maubuisson

Espace de 14 ha avec platanes classés "arbres remarquables de France".

Ouvert au public de 8h à 18h30 du 15 septembre au 14 mars (hiver), et de 7h à 21h du 15 mars au 14 septembre (été). Fermé les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

• Plaine de jeux des

Bourseaux

12 000 m², composée d'une plate-forme multisports, de jeux pour enfants et d'équipements de fitness.

• Parc de la Haute Aumône

(Clos du Roi) 8 300 m²

(fermé provisoirement)

• Espaces verts aménagés

dans les quartiers

➤ Lieux d'agrément

• Étangs de Maubuisson

Deux étangs de 4 500 m²

dédiés aux activités de

pêche et de promenade.

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 31 mars (hiver), et de 8h à 20h du 1^{er} avril au 30 septembre. Fermés les 1^{er} mai, 25 décembre et 1^{er} janvier.

• Bassin Blanche de Castille

Espace de promenade aménagé dans la continuité de la Coulée verte à Liesse (bassin de rétention et site d'agrément).

Ouvert de 8h à 18h du 1^{er} octobre au 30 avril (hiver) et de 8h à 20h du 1^{er} mai au 30 septembre (été).

• Golf urbain

Parcours de 9 trous compact, dans un parc boisé et fleuri de 8 ha.

• Berges d'Oise : 6 km de long.



Une brochure sur la Coulée verte

La ville a édité une plaquette sur la Coulée verte, cheminement pédestre privilégié des marcheurs aguerris et occasionnels.

Aménagée au début des années 90 par la ville dans le cadre d'un contrat régional, elle a fait l'objet d'une extension entre 2008 et 2013. Elle est aujourd'hui continue, du quai du Halage jusqu'au bassin Blanche de Castille. Une nouvelle signalétique d'orientation et d'information a été posée tout au long de ce parcours de 5 km. Ce site naturel protégé vous permettra de découvrir des lieux d'agrément (golf, parc et étangs de Maubuisson), des sites historiques (abbaye, grange aux Dîmes), et des espaces naturels d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Brochure disponible à l'accueil de la mairie et à l'Office de tourisme de Cergy-Pontoise.

En consultation et téléchargement sur www.ville-soa.fr

La commune en chiffres

- Patrimoine arboré de plus de **12 000** arbres (incluant la Coulée verte)
- **900 m²** de fleurissement (28 massifs, 82 suspensions, 25 jardinières, 6 colonnes fleuries)
- **143** parcelles de jardins familiaux soit 2,86 ha : Maubuisson, Chennevières. Près de Saint-Ouen et Liesse.
- **2 "fleurs"** au concours des villes et villages fleuris.
- **3 ruches municipales** installées quartier de Maubuisson depuis juin 2016



Concours communal des balcons et jardins fleuris

Renseignements
et inscriptions sur
www.ville-soa.fr



Rappel des règles de vie en collectivité

➤ Animaux



Il est interdit de laisser errer les animaux sur la voie publique. Pour une bonne cohabitation, les chiens doivent être tenus en laisse dans les parties communes et dans les espaces extérieurs. Chiens et chats doivent être pucés et vaccinés contre la rage. Pour le bien-être de tous, pensez à ramasser les déjections canines de vos animaux de compagnie. Chiens dits dangereux : déclaration de détention et permis obligatoire pour les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1re et 2e catégorie. Démarches à effectuer auprès de la police municipale, sur rendez-vous (pièces à fournir pour l'obtention du permis de détention en page 28).
Rens. : 01 82 31 10 32.

➤ Bruits, nuisances sonores



Par arrêté préfectoral du 28 avril 2009, les bruits gênants par leur intensité, leur durée ou leur caractère répétitif sont interdits sur la voie publique, la voie privée accessible au public ou les lieux publics et privés (exemples : bruits produits par l'usage de pétards et artifices, aboiement de chiens, travaux bruyants, usage d'appareils à diffusion sonore, publicités par cris ou par chants ...) Les bruits peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils troublent de manière anormale le voisinage. L'usage d'engins bruyants (tondeuses à gazon, perceuses, taille-haies...) est autorisé par arrêté municipal du 18 juin 2010 : de 8h30 à 12h et de 14h 30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis (interdiction les dimanches et jours fériés).

➤ Règles de plantations



Les propriétaires doivent élaguer leurs arbres, arbustes, ou haies situés en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ne pas gêner le passage des piétons, ne pas cacher les panneaux de signalisation routière et de façon à ce que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et téléphoniques. Les plantations doivent être effectuées sans porter préjudice à ses voisins. Rappel : le brûlage à l'air libre des végétaux est interdit (évacuation en déchetterie).

➤ Neige, verglas et feuilles

Par temps de neige, glace ou verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige ou casser la glace devant leur habitation pour faciliter le passage des piétons, 33 sacs à sel sont mis à disposition dans la ville à cet effet (voir arrêté municipal en vigueur sur www.ville-soa.fr). En cas d'accident, vous pouvez être tenus pour responsables. À l'automne, il appartient également aux propriétaires de ramasser les feuilles mortes provenant des arbres de leur jardin.



➤ Publicité

Tout affichage sur la commune et toute pose de panneaux ou d'enseigne, même sur une propriété privée, doivent être soumis à autorisation. L'affichage sauvage est strictement interdit. Formulaire de demande de pose ou modification d'enseignes disponible en mairie (direction



de l'urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'habitat) ou à télécharger sur www.ville-soa.fr.

➤ Graffitis

Les graffitis sont interdits. Pour le nettoyage des graffitis, la commune intervient gratuitement sur demande après signature de convention, sur des sites accessibles, visibles depuis les espaces publics et sur une hauteur limite de 3 mètres maximum. Convention à retirer auprès des services techniques ou sur www.ville-soa.fr



➤ Barbecue

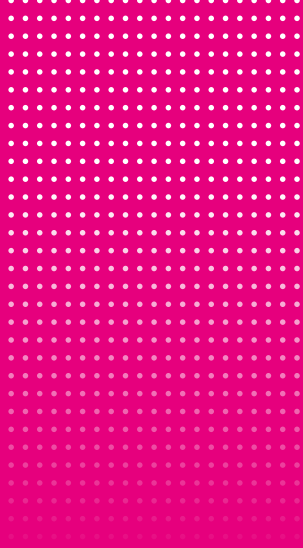
Selon l'arrêté municipal du 22 juillet 2010, l'utilisation des barbecues est interdite sur le domaine public, sauf lors de manifestations communales, et sauf autorisation spéciale. Seule exception : qui de l'Ecluse, à partir du n°49 sur la partie piétonne, où les barbecues peuvent être utilisés, de 12h à 14h30 et de 19h à 21h. L'usage des barbecues est autorisé dans les propriétés privées sous réserve de ne pas être à l'origine d'une gêne pour le voisinage et de respecter le règlement intérieur afférent à l'immeuble.



➤ Propreté

Merci de ne pas nourrir les pigeons de façon sauvage aux abords des habitations. Pour garder votre environnement propre, veillez à jeter vos déchets dans les corbeilles de propreté mises à votre disposition. Pour lutter contre la prolifération des mégots, la commune dispose de cendriers de rue (voir arrêté municipal en vigueur sur www.ville-soa.fr).





Culture
et sports

05



68... Vie culturelle

73... Patrimoine communal

75... Archives communales

76... Maison des loisirs

76... Location de salles

77... Équipements sportifs

Centre culturel L'imprévu



➤ L'imprévu

23 rue du Général Leclerc
L'imprévu est une salle de diffusion qui accueille chaque saison une trentaine de spectacles. Une programmation variée (du théâtre, de la musique, de la danse, du cirque et de l'humour), des spectacles pour les familles, pour les scolaires et des actions culturelles autour de la programmation (ateliers de pratique artistique, master-class, rencontres avec les artistes...). Participation aux festivals du territoire : Festival Baroque de Pontoise, Festival théâtral du Val d'Oise, Jazz au Fil de l'Oise, Cirqu'Évolution, Premières Rencontres, Escales danse.

• **Abonnement** : à partir de 4 spectacles choisis, dont un L'imprévu, accès à des tarifs préférentiels sur l'ensemble des spectacles de la saison.

• **Tarifs réduits** : détenteur-riche des cartes : étudiants de - de 25 ans, demandeurs d'emploi, RSA, carte d'invalidité et un accompagnateur, famille nombreuse, abonné des structures partenaires « Points Communs - Nouvelle Scène Nationale » de Cergy-Pontoise, Théâtre UVOL, Conservatoire Maurice Ravel, adhérent des activités seniors de la commune et parents accompagnateurs des groupes collégiens-lycéens, tarifs spéciaux pour les -16 ans. Programme à l'accueil de la mairie, dans diverses structures municipales et lieux culturels de l'agglomération de Cergy-Pontoise. Disponible également sur le site de la ville ou par courrier, sur demande auprès de la direction de la Culture.

➤ Hôtel de ville : lieu d'exposition

Tout au long de l'année, des expositions sont programmées dans le cadre de la saison. Elles sont présentées dans le hall de l'Hôtel de ville, en accès libre.

Vous pourrez découvrir dès septembre des expositions d'artistes aux expressions singulières, photographie, gravure, peinture et sculpture. *Vernissages tout public en entrée libre. Pour recevoir l'invitation, inscription en ligne.*



Info service

Direction de la Culture Hôtel de ville - 2^e étage
Accueil ouvert aux horaires de la mairie
Billetterie/réservation les après-midi et samedi matin.
Tél. : 01 34 21 25 70

• **Réservations** :
Billetterie en ligne sur www.ville-soa.fr



En mairie au service culturel, les après-midi et samedi matin.

Newsletter de L'imprévu

La direction de la Culture envoie une newsletter mensuelle pour vous tenir informé de l'actualité de la saison. Inscription sur www.ville-soa.fr

Date de l'ouverture de la billetterie : retrouvez toutes les informations sur le site de la ville.



Médiathèque Stendhal

➤ Médiathèque Stendhal

3 place Pierre Mendès-France

Tél. : 01 82 31 10 40

Ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 16h à 19h, le mercredi et samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h.

www.bibliotheques.cergypontoise.fr

85 000 références : livres (enfants et adultes), musique (cd et vinyles), dvd (fictions et documentaires), quotidiens, revues. Sept ordinateurs équipés de logiciels bureautiques et connectés à internet sont accessibles grâce à la carte de bibliothèque.

Pour les enfants :

- **“Des livres dans mon biberon”** : 1 mercredi et 1 samedi par mois (jusqu'à 3 ans).
- **SOà histoires** : 1 mercredi et 1 samedi tous les 2 mois (dès 4 ans).
- **Atelier créatif “Contes et couleurs”** : 1 mercredi par mois (dès 5 ans).

Accessibilité : la médiathèque équipée

Dans le cadre de sa démarche d'accessibilité, la médiathèque met à disposition du public du matériel informatique spécialement adapté aux lecteurs aveugles et malvoyants (clavier à gros caractères, plage tactile en braille, loupe électronique, lecteur de livres audio...). Cet équipement est le fruit d'un partenariat entre la ville et l'Union nationale des aveugles et déficients visuels (UNADEV).



Pour tous à partir de 7 ans :

- **“SO... Animé ! Jeux de société”** : 1 samedi tous les 2 mois (tout public à partir de 7 ans).

Pour les adultes :

- **Atelier de conversation philosophique** : 1 fois par mois le samedi de 15h30 à 17h30.
- **Club de lecture “Les bouquineurs de 11 heures moins le quart”** : 1 fois par mois le samedi matin.
- **Animations ponctuelles** : rencontres littéraires ou artistiques, expositions, ateliers...

Programme détaillé sur le site internet du réseau des bibliothèques de Cergy-Pontoise.



Modalités d'inscription – Médiathèque

Pour emprunter ou rendre des documents, il est nécessaire d'être inscrit dans l'une des bibliothèques de l'agglomération de Cergy-Pontoise* et de posséder une carte qui donne accès à l'ensemble du réseau. Inscription sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, et si nécessaire d'un certificat de scolarité ou attestation employeur (présence obligatoire des parents pour les mineurs de – 16 ans). Gratuit pour les personnes habitant, travaillant ou étudiant dans l'une des communes de l'agglomération (cotisation annuelle de 30 euros pour les extérieurs).

*Liste des bibliothèques de l'agglomération sur www.ville-soa.fr

Lieux culturels

➤ Théâtre Uvol



Salle de spectacle de Chennevières
Maison de quartier
2 place Louise-Michel

Tél. : 01 34 21 85 79

reservations@theatre-uvol.com

<http://theatre-uvol.com>

Compagnie professionnelle de théâtre implantée sur la ville depuis 1986, le théâtre Uvol propose, chaque saison, une programmation artistique en direction du tout et du jeune public, des ateliers de pratique théâtrale pour petits et grands (cours à partir de 5 ans) et des projets d'éducation artistique et culturelle envers tous types de structures.

➤ Conservatoire Maurice Ravel



16 avenue du Général de Gaulle

Tél. : 01 34 64 16 82

Horaires d'ouverture : mercredi de 10h à 19h, jeudi de 15h30 à 18h et samedi de 10h à 16h. Enseignement musical enfants et adultes.

Éveil musical entre 3 ans et 5 ans. Initiation et ateliers de découverte des instruments pour les enfants de 6 à 7 ans. Cours d'instrument : piano, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, harpe, clarinette, saxophone, guitare, guitare électrique, batterie, hautbois et chant. Formation musicale, orchestre, ensembles jazz et musiques actuelles, ensemble de guitares, ateliers de percussions, musique de chambre, chorales, ateliers lyriques et ensemble de violoncelles. Possibilité accueil handicapés.

➤ Cinéma Stella Utopia



1 place Mendès-France

Tél. : 01 30 37 75 52

saintouen@cinemas-utopia.org

www.cinemas-utopia.org/saintouen/

Cinq salles classées "art et essai" recherche/patrimoine/jeune public.

Films en versions originales, exclusivités, reprises, cinématographie étrangère peu diffusée, débats, rencontres avec des réalisateurs... Stella Café : avant ou après une séance de cinéma, boissons chaudes et fraîches. Ouvert tous les jours de 15h à 21h (service jusqu'à 23h les vendredi et samedi). Fermé le mardi. Programmation détaillée tous les mois et demi dans la "Gazette Utopia" et sur le site du cinéma.

➤ Abbaye de Maubuisson

Site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise
Avenue Richard de Tour



Tél. : 01 34 33 85 00

abbaye.maubuisson@valdoise.fr

Exposition de Charlotte Charbonnel

du 17 mai au 4 octobre 2020

Exposition en partenariat avec le Centre National des Arts Plastiques du 15 novembre 2020 au 7 mars 2021

Ouvert du lundi au vendredi (sauf le mardi) de 13h à 18h ; les week-ends et jours fériés de 14h à 18h. Dernier accès à 17h30.

Fermeture les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai et entre deux expositions.

Retrouvez toutes les actualités (vernissages, performances, rencontres, soirées cinéma, visites, stages pour enfants...) et les événements de la saison culturelle (Rendez-vous aux Jardins, Journées du Patrimoine 19 et 20 septembre...) sur le site internet de l'abbaye : www.valdoise.fr/abbaye-de-maubuisson

► Service départemental d'archéologie du Val d'Oise (SDAVO)

68 avenue du Général Schmitz
95300 Pontoise

Tél. : 01 34 33 86 40

sdavo@valdoise.fr

www.valdoise.fr

Missions : inventorier les découvertes et enrichir les connaissances sur l'évolution du territoire du Val d'Oise au cours des âges, réaliser des fouilles sur les sites menacés de destruction, étudier, conserver et mettre en valeur les vestiges, familiariser les valdoisiens à leur patrimoine archéologique...

Centre de documentation spécialisé en archéologie accessible à tous sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Rendez-vous annuels : portes ouvertes en septembre lors des Journées européennes du patrimoine et en juin lors des Journées nationales de l'archéologie.

► Office de tourisme de Cergy-Pontoise

Place de la Piscine

(quai Bucherelle)

95300 Pontoise

Tél. : 01 34 41 70 60



accueil@ot-cergy-pontoise.fr

www.ot-cergy-pontoise.fr

Ouvert d'octobre à mars du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h, le samedi de 10h30 à 17h30 et le dimanche de 14h à 17h30 et d'avril à septembre du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, le samedi de 10h30 à 18h30 et le dimanche de 14h à 18h30. Fermé le lundi. Découvrir ou redécouvrir l'étendue des richesses architecturales, naturelles, patrimoniales, culturelles et historiques de l'ensemble du territoire de l'agglomération, à travers des visites thématiques commentées par des guides conférenciers, des randonnées, des ateliers découvertes, des conférences, des croisières... Brochures et documentations à disposition sur place.



➤ **Office local d'animation (OLA)**

Centre culturel L'imprévu
23 rue du Général Leclerc
Tél. : 01 34 64 05 16
Fax : 01 34 64 01 62.
ola.accueil@orange.fr
www.ola-saintouenlaumone.fr

Ne rater pas le
Forum des
associations
**DÉBUT
SEPTEMBRE**

Ouvert le lundi de 14h à 18h30, du mardi au jeudi de 9h15 à 12h15 et de 14h à 18h30, le vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h à 13h.

L'OLA est une association administrée par un conseil composé de trois collèges représentant les associations locales adhérentes, les adhérents aux activités et six élus désignés par la municipalité. Plus de 1 000 adhérents ont, la saison dernière, pratiqué une activité culturelle, artistique, sportive ou de loisir au sein de l'OLA : gymnastique adultes et enfants, anglais, espagnol, italien, arabe, body fitness, expression artistique, danse modern jazz,

danse classique, danse orientale, couture, poterie, qi gong, yoga, art du vitrail, capoeira, théâtre, arts du cirque, sorties-loisirs ouvertes à tous les adhérents, sorties plus sportives avec "les Fous de la Marche" tous les dimanches après-midi.

L'OLA propose également des stages pour les adultes les week-ends (yoga et massage, modelage d'après-modèle...) et organise des ateliers dédiés aux seniors (loisirs créatifs, gym, aquagym, danses folkloriques, informatique).

Plaquette sur les activités et tarifs disponibles à l'accueil de l'OLA, en mairie, sur www.ville-soa.fr et le site de l'OLA.



Patrimoine communal

Lieux et sites remarquables à (re)découvrir :

➤ **Chapelle Sainte-Thérèse**

(rue Guy Sourcis)

Construite au début du XX^e siècle, la chapelle est dotée d'un porche et de nouveaux vitraux en 1993. Elle est construite à la même période que l'ancienne mairie et l'école Matisse.

➤ **Église**

(9 avenue de Verdun)



Construite au XII^e siècle, elle succède à une chapelle bâtie pour commémorer le passage du cortège funéraire de Saint-Ouen vers la ville épiscopale de Rouen, en 686. Sa construction s'étend du XII^e siècle au XIX^e siècle.

La façade, ainsi que le chœur datent notamment du XIX^e siècle. L'église est inscrite au titre des monuments historiques le 16 juin 1926.

➤ **Le Parc Le Nôtre**



Le Parc Le Nôtre est nommé d'après André Le Nôtre, jardinier du roi Louis XIV, et grande figure des jardins "à la française". Ces jardins se caractérisent par des tracés et des formes géométriques, ainsi que par une composition symétrique.

Si ce parc a bien été dessiné "à la française", il n'a toutefois jamais été avéré que André Le Nôtre en soit l'auteur. Autrefois privé, il est aujourd'hui aménagé pour la promenade et les jeux d'enfants.

➤ **Nouveau cimetière** (avenue de Verdun)

Ici sont inhumés les Darras, les Chennevière, les Migault, les Pincebourde, les Lecointre, etc. Certains de ces noms ont marqué l'histoire locale et nationale. Par exemple, Antoine-Laurent Pagnerre (1805-1854), libraire saint-ouennais, fut un acteur important de la révolution de février 1848. Sa tombe est surmontée d'un buste sculpté ; une des dernières œuvres du sculpteur François Rude (1784-1855).

➤ **Le Pigeonnier**

(avenue de Verdun)



Construit dans la seconde moitié du XVII^e siècle, le pigeonnier (ou colombier) pouvait accueillir 1 800 couples de pigeons. L'intérêt d'un tel édifice était surtout de recueillir la fiente qui servait d'engrais.

➤ **Abbaye de Maubuisson**

(avenue Richard de Tour)

Abbaye cistercienne fondée en 1236 par Blanche de Castille. Subsistent la grange aux dîmes, la salle capitulaire voûtée, un grand parloir, des latrines, et la salle des religieuses. L'abbaye accueille aujourd'hui le site d'art contemporain du Conseil départemental du Val d'Oise.

➤ La Grange aux dîmes

(avenue Richard de Tour)



La grange aux dîmes constitue une annexe de l'abbaye. Elle est remarquable pour sa charpente. Réaménagée à la fin du XX^e siècle, la grange est vouée essentiellement à l'organisation d'événements.

➤ La tour d'enceinte

(rue Alexandre Prachay)

Elle est plus communément appelée "tour des Bourseaux". C'est la seule tour qui subsiste de l'enceinte qui entourait l'abbaye.

➤ Le Ponceau

(Chaussée de Maubuisson)



Les religieuses de Maubuisson, recluses, empruntaient ce petit pont couvert, jeté par-dessus la nouvelle route qui mène à l'Oise, pour se rendre sans être vues de leur enclos au Clos-du-Roi.

➤ Le Château d'Épluches



À la veille de la Révolution, c'était une construction plus importante que le château

de Saint-Ouen. Le domaine avait été acquis au XVII^e siècle auprès des religieuses de l'abbaye par le Sieur Jacob, serviteur du roi. Aujourd'hui, le domaine a été réutilisé : des lycées techniques et professionnels ont été construits, et des terrains qui jouxtent le château ont été lotis.

➤ La Gare d'Épluches

Le bâtiment voyageurs de la gare d'Épluches



est un monument remarquable. Il est l'un des très rares en France à avoir en effet gardé l'aspect originel de sa construction en 1846. Sur la ligne Paris-Lille, Épluches a servi de gare à la ville de Pontoise jusqu'en 1863, avant que celle-ci ne soit dotée de son propre arrêt. C'est aujourd'hui un témoin préservé de l'architecture ferroviaire mise en œuvre au XIX^e siècle par la Compagnie des chemins de fer du Nord.

Parcours pédestre pictural : sur les pas des Impressionnistes...

Onze reproductions d'œuvres d'artistes impressionnistes ont été implantées par la municipalité depuis

septembre 2017 sur les bords de l'Oise, le long des quais de l'Écluse et du Halage. Sous forme de parcours pédestre pictural, elles révèlent la richesse du patrimoine naturel et bâti de Saint-Ouen l'Aumône. Tableaux peints entre 1872 et 1908 par Camille Pissarro, Gustave Loiseau et Luis Jiménez y Aranda.

Détail des reproductions sur www.ville-soa.fr > rubrique "Culture et sports".

Archives communales

➤ Accueil du public (sur rendez-vous) :

- Lundi de 14h à 17h30, mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Samedi de 9h à 12h

➤ Accueil des scolaires :

Pour toute proposition d'activité, merci de contacter le service.

Collecter, conserver et communiquer

Le service des Archives communales collecte, classe et conserve les documents administratifs nécessaires au bon fonctionnement des services communaux. Il est également le garant de la mémoire de la ville puisqu'il inventorie et garde des archives qui deviennent historiques au fil du temps. Ces documents permettent d'écrire l'histoire de Saint-Ouen l'Aumône, mais aussi de sa population, de ses écoles, de ses associations, de ses entreprises... Les programmes de restauration et de numérisation favorisent encore davantage leur conservation et leur communication aux lecteurs. Enfin, il assure la mise en valeur des documents d'archives et de l'histoire de Saint-Ouen l'Aumône par des actions culturelles et pédagogiques, notamment avec les écoles de la ville.

Consulter

Les archives sont des documents publics, qui peuvent être consultés sur place gratuitement (accès sur présentation d'une pièce d'identité - pas d'emprunt possible). Le personnel vous orientera dans vos recherches. Les visiteurs - en individuel ou en groupe - auront accès aux documents originaux, et auront la possibilité de les scanner, photocopier, ou photographier sous certaines conditions. Les supports de stockage numérique (clé USB, disque dur externe) ne sont pas autorisés.



Info service

Archives communales
Espace du Grand Centre - 12 rue Maurice
Dampierre (accès par la dalle haute)
Tél. : 01 34 21 25 11
archives@ville-soa.fr



À noter

Vous pouvez aussi consulter la liste des archives départementales pour découvrir certains documents relatifs à la commune
<http://archives.valdoise.fr>

Maison des loisirs



3 avenue de Chennevières
(angle rue d'aquitaine/av. de Chennevières)
Bus : lignes 56 et 57 (arrêt Aquitaine)
Tél. : 01 82 31 10 90
Ouverte aux associations : mardi de 9h à 12h
et de 13h30 à 21h, mercredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 19h, jeudi de 9h à 12h et de 13h30

à 22h, vendredi de 9h à 12h et de 13h30
à 18h, samedi de 9h à 13h.
Ouvert depuis fin 2014, cet équipement
municipal offre une superficie de 966 m²
pour accueillir les associations saint-
ouennaises, leur permettre de réserver
des salles pour la tenue de réunions et
assemblées et de bénéficier de différents
services (casiers de rangement, boîtes aux
lettres, domiciliation, service reprographie...).
Gérée par la direction de l'Animation, de la
vie associative et des sports, la Maison de
loisirs accueille également une partie des
activités de loisirs des seniors (accueil jeu
et atelier mémoire), certains cours de
l'Office local d'animation (poterie, anglais,
danse, capoeira, gym et arts plastiques) et
des activités associatives régulières ("Jeu,
tu, ils", Source SOA...).

Location de salles

➤ Centre culturel L'imprévu

23 rue du Général Leclerc.
350 personnes.
Location réservée aux associations,
syndicats, entreprises ou personnes
morales (expositions, congrès, examens...).
Fermeture à 22h. Conditions et réservations
auprès de la direction de la Culture.

➤ Maison de quartier d'Épluches

Rue de France. 40 personnes.
Salle équipée de tables, de chaises,
d'un réfrigérateur-congélateur et d'une
cuisinière. Location réservée aux habitants.
Fermeture à 23h.

- Réservation par courrier à adresser en
mairie au moins 3 semaines avant la date
prévue (mentionner la date, le motif de
réservation, les horaires et le nombre
de personnes).
- Réservation auprès de la direction de
l'Animation, de la vie associative et des
sports. Pas de visite possible (diaporama
photos de la salle sur www.ville-soa.fr)

➤ Salle de restaurant du Parc des sports

Boulevard Ducher. 120 personnes.
Salle équipée d'un réfrigérateur, d'une étuve
(conservation chaude des plats), d'une régie
thermie, de deux plaques chauffantes, de
tables et de chaises. Location pour les
Saint-Ouennais et extérieurs.
Fermeture à 2 heures du matin.
• Réservation auprès de la direction de
l'Animation, de la vie associative et des sports.

➤ Maison des loisirs

3 avenue de Chennevières.
(angle rue d'Aquitaine).
Salles de réunion et salle polyvalente.
Mise à disposition gratuite aux associations
saint-ouennaises pour des réunions
et assemblées générales.
Réservation au 01 82 31 10 90.

Tarifs des salles

www.ville-soa.fr



Équipements sportifs

► Gymnases

• Gymnase Armand Lecomte

Rue du Mail
Tél. : 01 34 64 18 43
Handball.

• Gymnase Clamart

Rue Puccini.
Tél. : 01 34 64 24 15
Basket-ball.

• Gymnase du Parc

Rue Le Nôtre.
Tél. : 01 34 64 10 56
(gardien)
Volley-ball, twirling, boxe.

• Gymnase d'Épluches

Rue des Égalisses.
Tél. : 01 30 37 75 91
Handball, tennis.

► Complexes sportifs

• Parc des sports

Boulevard Ducher
Tél. : 01 82 31 10 26
Piste d'athlétisme (accès libre de 8h à 18h/hors créneaux des clubs)
Football (Tél. 01 39 09 14 78)
Tennis (Tél. 01 30 37 10 72)
Tennis couverts, terrains de beach et de padel.

• Cosc Marcel Pagnol

Rue Léo Lagrange
Tél. : 01 30 37 12 04
Volley-ball, tennis, gymnastique, karaté, tir à l'arc, aikido, vitagym, taekwondo, football en salle, cirque, judo.

► Autres équipements

• Stade Roger Couderc

Rue du Mail
Tél. : 01 34 64 18 43
Rugby, rugby adapté.

• Dojo

Rue d'Oraison (derrière le gymnase Armand Lecomte).
Tél. : 01 34 64 18 43
Judo, karaté, aikido.

• Stade Lucien Escutary

Rue Léo Lagrange
Tél. : 01 30 37 12 04
Football américain, football, tir à l'arc.

• Aire de jeux couverte du Parc Le Nôtre

Tennis, athlétisme, handball, boxe.

• Plateaux d'évolution

- Bourseaux (près de l'école) : handball.
- Parc Le Nôtre : basket, handball.
- Épluches (rue Louise Labé) : basket, handball.
- Clamart : basket, pétanque.
- Chennevières : terrain de football synthétique.

• Golf urbain

Rue du Mail
Tél. : 01 34 40 07 87
Parcours de 9 trous homologué.

• Boulodrome

Plateau Clamart.

• Étangs de Maubuisson

Activités de pêche.

• Skate-park

Bd Ducher.
Activités multi-glisse (roller, skate, bmx, trottinette).

• Fitness de plein air

Quai de l'Écluse (face à VNF) : 7 appareils en

accès libre dont 2 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

• Piscine des Béthunes

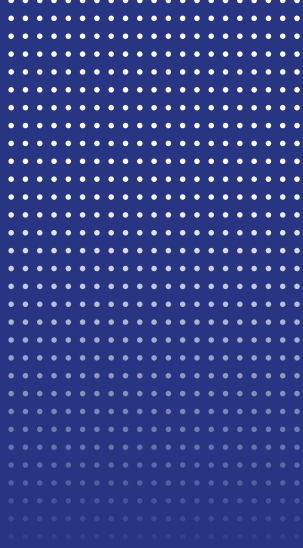
Avenue des Béthunes
Tél. : 01 30 37 08 80
Équipement géré par la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.
Ouverte le mercredi de 13h à 16, jeudi de 12h à 14h, samedi de 14h à 19h et dimanche de 10h à 13h uniquement en période scolaire.
Liste des autres bassins disponibles sur le territoire : www.cergyponoise.fr



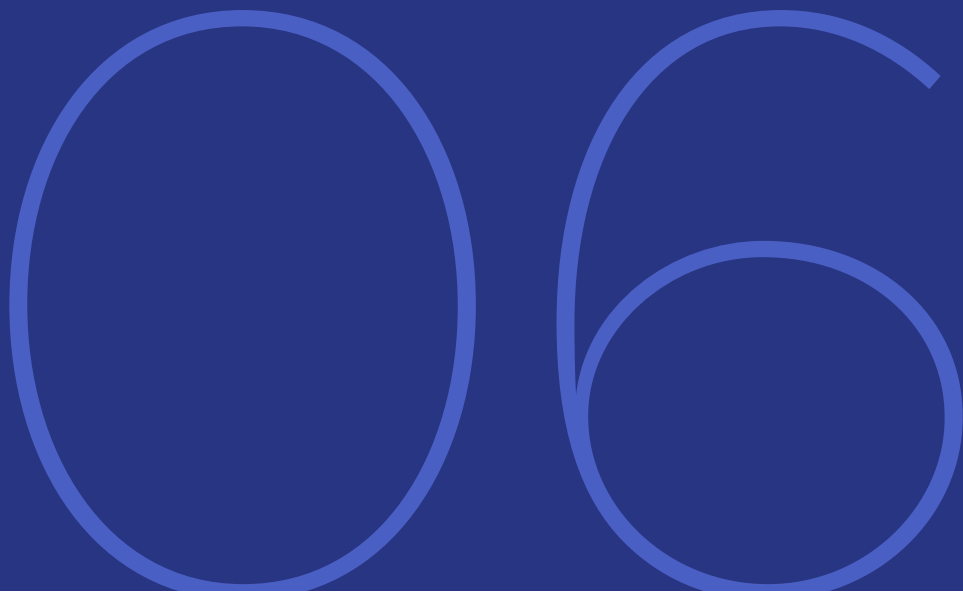
Info service

Direction de l'Animation,
de la Vie associative
et des Sports.
Parc des sports
Boulevard Ducher
Ouvert aux horaires
de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00





Solidarité, action
sociale, santé





80 Centre communal d'action sociale (CCAS)

82 Soutien à domicile

84 Centre social / Maison de quartier de Chennevières

85 Seniors

87 Logement

89 Annuaire santé

93 Liste des praticiens

Centre communal d'action sociale (CCAS)

CCAS : définition et missions



Le CCAS est un établissement public qui anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques

et privées. Il est administré par un conseil d'administration dont le maire est président de plein droit.

Membres élus : Frédéric Moreira ; Françoise Lescoet ; Marie-Claude Clain ; Laurence Marinier ; Cédric Ben Ammar ; Béatrice Priez. **Membres nommés :** Pascale Savary ; Jean-Luc Savary ; Pierre Geslin ; Dominique Munier ; Patrick Golob ; Hugues Gob. **Directrice :** Marie-Anne Guillaux.

➤ Accès aux droits et aux soins

- Constitution de dossiers de **Complémentaire Santé Solidaire**, en partenariat avec la Caisse primaire d'assurance maladie.

• Prestation de compensation du handicap (PCH).

Elle permet aux personnes connaissant une situation de handicap d'être aidées dans la vie quotidienne et/ou de bénéficier d'une aide financière. Dossier à retirer au CCAS et à retourner à la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Voir adresses utiles.

• Allocation personnalisée d'autonomie (APA).

L'APA a pour objectif d'améliorer la prise en charge des personnes de plus de 60 ans confrontées à une perte d'autonomie et nécessitant un soutien à domicile. Dossier à retirer au CCAS et à retourner au service de l'APA à domicile du Conseil départemental.

• Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).

Demandes d'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA) instruites sur rendez-vous au CCAS.

➤ Aides sociales légales

Les demandes d'aide sociale légale concernent les personnes de 60 ans ou plus et les personnes adultes handicapées (hébergement en établissement pour personnes âgées ou handicapées, aide à domicile).

➤ Aides sociales facultatives

En cas de difficultés, le CCAS peut accorder des aides financières à titre exceptionnel dans le cadre de sa politique d'aide sociale facultative. Différents autres dispositifs peuvent aider les personnes en difficultés. Les dossiers sont à constituer sur rendez-vous auprès d'un travailleur social à l'aide de justificatifs. Une commission étudie ensuite la situation pour attribuer ces aides en fonction notamment, de critères de ressources. Pour les personnes ayant déjà un suivi social, elles doivent s'adresser à leur travailleur social qui



Info service

Direction des Affaires sociales
Hôtel de ville – 1^{er} étage
Ouvert aux horaires de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00
Pour toute demande
d'aide, prendre un rdv
à l'accueil du service.
Vous serez ensuite reçu
en entretien individuel
afin de pouvoir étudier
votre situation.
Pour toute demande
de renseignements,
permanences sans rdv
le mardi de 14 h à 17 h.

transmettra la demande
au CCAS.

- Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique (sous conditions de ressources), une convention avec la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise prévoit un **Fonds de solidarité eau** (prise en charge d'une partie de la facture d'eau).

• Épicerie solidaire

Pour accéder à l'épicerie solidaire de l'AGESOA (Association de gestion de l'épicerie sociale de Saint-Ouen l'Aumône), les demandeurs saint-ouennais doivent s'adresser au CCAS, à l'Unité d'intervention sociale ou auprès du travailleur social chargé de leur suivi. Accès soumis à des conditions de ressources.

- **Forfait Navigo améthyste**
Forfait de transport (Île-de-France) délivré et financé par le Conseil départemental sous certaines conditions. Dossier à retirer au CCAS, au Conseil départemental et sur www.valdoise.fr

Permanence numérique au CCAS

Afin de lutter contre la fracture numérique, le Centre communal d'action sociale a mis en place une permanence pour aider les usagers dans la prise en main de l'outil informatique et les accompagner dans l'utilisation des services en ligne. Permanences sans rendez-vous au 1^{er} étage de l'Hôtel de ville : lundi et mardi de 13h30 à 17h30, mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, vendredi de 13h30 à 17h. Permanence à la médiathèque : jeudi de 16h30 à 19h.
Rens. : 01 34 21 25 18



Adresses utiles

➤ Service social départemental (Conseil départemental)

82 avenue de Verdun

Tél. : 01 34 33 50 70

Fax : 01 34 33 50 79

Ouvert le lundi de 14h à 17h
et du mardi au vendredi de 9h
à 12h30 et de 13h30 à 17h.

www.valdoise.fr/mon-pass-social

➤ Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Hôtel du département
(bâtiment H)

2 avenue du Parc CS 20201

95032 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 34 25 16 50

maisonduhandicap@valdoise.fr

Ouverture du lundi au
vendredi de 9h à 12h
et de 13h30 à 17h.

Accueil téléphonique du lundi
au vendredi de 9h à 12h et
de 13h à 17h sauf le jeudi
matin pour tous les usagers.
maisonduhandicap@valdoise.fr

www.mdph.valdoise.fr

> mes démarches en ligne
(pour remplir son formulaire
et suivre son dossier)

➤ UDAF 95

28 rue de l'Aven

BP 88499

95891 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : 01 30 75 00 25

www.udaf95.fr

Service de l'institution
familiale, point info familles,
service d'aide aux tuteurs
familiaux, permanences
conseil/assistance/
surendettement.

RSA (Revenu de solidarité active)

Le CCAS assure l'instruction
des dossiers de demande de
RSA. Suivi individuel pour
élaborer un parcours
d'insertion, dans le cadre de
l'accompagnement social
global (convention avec le
Département).

*Permanences le mardi (pour
les personnes ne percevant pas
le RSA) et le jeudi (pour les
personnes suivies par le CCAS),
de 14h à 17h sans rendez-vous.*

CIMES

Dans le cadre d'une convention
avec le Département, le Centre
pour l'insertion, la mobilisation
et l'évaluation sociale propose
un suivi individuel et des ateliers
collectifs (emploi, informatique,
utilité sociale, initiation à la
langue française) à destination
des bénéficiaires du RSA (zone
Vexin-ville nouvelle).

Présentation sur www.ville-soa.fr

Soutien à domicile – aide à la personne

Le CCAS vous accompagne dans la constitution et le suivi de votre dossier de demande d'aide à domicile auprès de votre Caisse de retraite ou du Conseil départemental (APA, PCH) jusqu'à la mise en place de votre plan d'aide.



➤ Aides à domicile

Le CCAS bénéficie d'une autorisation de fonctionnement par le Conseil départemental au titre des services à la personne. Objectif : permettre aux personnes âgées, handicapées ou malades, de pouvoir rester à leur domicile dans des conditions optimales, grâce à une offre de services de qualité. Les aides à domicile interviennent du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Services : entretien du logement et du linge, préparation du repas, courses journalières ou de médicaments, incitation à la toilette, soins sommaires d'hygiène, aide à l'habillage, aide aux démarches administratives, accompagnement lors des déplacements, soins et promenades d'animaux domestiques pour les

personnes dépendantes, soutien moral, social et relationnel (promenade, discussion, lecture...). L'octroi de ce service se fait à partir d'une évaluation en fonction du degré d'autonomie, réalisée par un professionnel d'une caisse de retraite ou du département qui établit un Plan d'aide personnalisé rapidement mis en place par le CCAS via une visite à domicile. Le pôle Soutien à domicile peut proposer son accompagnement dans la constitution du dossier de 1^{re} demande ou son renouvellement de prise en charge. Ce service est également proposé en plein tarif, sans prise en charge des financeurs et est déductible des impôts à hauteur de 50% (ou sous forme de crédit d'impôt).

➤ Visites de convivialité

Animations récréatives, accompagnement à l'extérieur, portage de livres

Info service

Direction des Affaires sociales
Hôtel de ville – 1^{er} étage
Ouvert aux horaires de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 18

en collaboration avec la médiathèque, par un jeune en service civique. Pour les personnes qui ne peuvent plus sortir de chez elles.

➤ Portage de repas

Service de portage de repas effectué par un prestataire, au domicile des personnes âgées et/ou handicapées bénéficiant d'un plan d'aide personnalisé. Repas livrés en liaison froide du lundi au vendredi pour le midi. Les demandes de portage de repas sont effectuées après une évaluation au domicile (sur rendez-vous).

➤ Télé-assistance

Service téléphonique d'aide et d'assistance à domicile 24h/24 géré par le Conseil départemental. Demande à retourner au service de l'APA à domicile du Conseil départemental. Rens. : **01 34 25 76 86** ou teleassistance@valdoise.fr

➤ Plan canicule

Du 1^{er} juin au 15 septembre, la commune propose de recenser les personnes isolées de plus de 65 ans ou adultes handicapés, afin de les contacter par téléphone en cas de fortes chaleurs. Si vous souhaitez être inscrit ou faire inscrire une

personne isolée sur le registre nominatif, vous devez en faire la demande auprès du service des Affaires sociales ou directement en ligne : www.ville-soa.fr

➤ Alzheimer et maladies apparentées

En partenariat avec l'association France Alzheimer, des groupes « libre expression des familles » sont mis en place avec le CCAS où différentes thématiques sont abordées sur ces maladies 1 fois par mois.

➤ Télécommandes à feux sonores

La Communauté d'agglomération met à disposition du CCAS des télécommandes actionnant un dispositif sonore aux principaux carrefours de la ville pour les personnes présentant un handicap visuel. Sur simple appel, le système délivrera un message sonore indiquant la couleur du feu piéton et le nom de la rue à

Bon à savoir

Emplois familiaux et chèque emploi service universel (CESU)

Le service est ouvert à tout public. Si vous êtes à la recherche d'une employée familiale pour les tâches de ménage, l'entretien du linge, pour la garde d'enfants, de personnes malades, handicapées ou retraitées. Une réunion trimestrielle d'informations est organisée en mairie, si vous êtes à la recherche d'un emploi dans le domaine de l'aide à la personne.

traverser. Attribution par le CCAS sur présentation d'une carte d'invalidité, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sur rendez-vous au **01 34 21 25 18**

Carte des carrefours équipés de feux sonores sur l'agglomération

www.ville-soa.fr

➤ Tickets transport pour les seniors

• Depuis le 1^{er} janvier 2015, la ville met à disposition des seniors des tickets de transport à prix réduit (carnets de tickets T+ à 40 % du prix d'achat), afin d'aider et favoriser les déplacements des personnes retraitées ayant une faible

imposition. Les bénéficiaires doivent être âgés d'au moins 65 ans, être retraités, habiter la commune, avoir un impôt sur le revenu net avant décote inférieur ou égal à la moitié du revenu fiscal de référence mensuel (ligne 25).

• **Forfait Navigo Tarification senior.** Pour les personnes de 62 ans et plus, sans activité professionnelle ou travaillant moins d'un mi-temps, et sans conditions de revenus, tarif senior de 37,60 €/mois pour les zones de 1 à 5. Pour tout renseignement, s'adresser au guichet des gares ou sur le site navigo.fr

Adresses utiles

➤ Conseil départemental

Direction des Personnes âgées
Service de l'APA à domicile
2 avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : **01 34 25 35 73**
<http://senior.valdoise.fr>

➤ Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)

Immeuble Ordinal
Rue des Chauffours
95000 Cergy
Tél. : **39 60** du lundi au vendredi de 8h à 17h (prix d'un tarif local depuis un téléphone fixe) ou **09 71 10 30 60** depuis l'étranger, un mobile ou une box. Accueil prioritairement sur Rdv du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.
www.lassuranceretraite.fr
(diverses démarches en ligne possibles).

➤ Centre information coordination action sociale (CICAS)

10/12 boulevard de l'Oise
Immeuble Le Grand Axe
95000 Cergy
Tél. : **0 820 200 189**
cicasinfo95@agirc-arrco.fr
Informations sur les régimes caisses complémentaires. Accueil sur rendez-vous.

➤ MADOPA – H

Maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées dont l'état de santé nécessite des soins.
6 rue Petit de Coupray
95300 Pontoise
Tél. : **01 30 73 87 04**
contact@madopah.fr
www.madopah.fr

➤ Services à la personne

Site gouvernemental
www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne

Centre social/Maison de quartier de Chennevières

2 place Louise-Michel

Tél. : 01 82 31 10 50

Ouverture de l'accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h.

La Maison de quartier de Chennevières est agréée centre social par la Caisse d'allocations familiales.

Accessible à tous, ce centre social favorise la rencontre et l'échange en lien avec les associations et les partenaires. C'est également un espace d'animation sociale de quartier et d'accompagnement des familles afin de favoriser l'épanouissement de tous.



Info service

Direction de l'Animation,
de la Vie associative
et des Ssports
Parc des sports
Boulevard Ducher
Ouvert aux horaires
de la mairie
Tél. : 01 34 21 25 00

Accueil des familles et des adultes



- **Sorties familiales** en partenariat avec l'association AJC (Action jeunesse et culture). Inscriptions auprès du secrétariat et des bénévoles de l'association le mercredi de 14h à 17h30 toute l'année (tarifs en fonction de la sortie).

- **Ateliers parents/enfants (de 3 à 5 ans)** : jeudi de 14h à 16h. Gratuit.

- **Chahut'heures** : atelier enfants/parents (jusqu'à 5 ans), ouvert aux grands-parents, oncles, tantes... Temps de partage en familles autour d'activités ludiques (jeux, activités sportives, ateliers de fabrication, ateliers cuisine, sorties...) pendant les vacances scolaires. 12 € la semaine.

- **Permanences CAF** (travailleurs sociaux de la Caisse d'allocations familiales) : accueil sur rendez-vous les lundi, mardi, jeudi et vendredi au **01 30 73 69 68**. Pour les familles monoparentales bénéficiant du RSA, en situation de 1^{re} grossesse ou avec un seul enfant à charge de moins de 3 ans.
- **Cours d'initiation à la langue française** (alphabétisation) avec l'association APIREF.

- **Médiateur social**
Permanences : sans rendez-vous, le mardi de 14h à 16h et le mercredi de 16h à 17h30 ; sur rendez-vous le jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 14h à 16h. Gratuit.

➤ Activités et sorties

- **Informations familles** : tous les mardis de 9h à 12h
- **Café familles** : tous les jeudis de 14h à 17h, pour les adultes et les enfants. Gratuit.

Accueil enfance/jeunesse

(Voir onglet 3)

Les seniors



Info service

Horaires d'ouverture du bureau
Animation seniors : lundi de
13h30 à 17h, mardi, mercredi
et jeudi de 9h à 12h, vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél. : 01 82 31 10 38

Pour bénéficier des services du pôle Animation seniors, vous devez être retraité, pré-retraité ou être âgé de 50 ans sans activité professionnelle. L'inscription est gratuite et s'effectue sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Deux salles d'activités pour les seniors :

- **Centre municipal de services** (rez-de-chaussée) : ouverture les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 17h (activités manuelles, généalogie...).
- **Maison des loisirs** : ouverture du mardi au vendredi de 13h30 à 16h30.

Bon à savoir

La ville propose aux seniors une carte d'accès au cinéma Utopia de Saint-Ouen l'Aumône pour se faire une toile à un tarif préférentiel, ainsi qu'une carte pour les spectacles à L'imprévu.

Activités et loisirs

➤ Ateliers organisés avec le soutien des bénévoles :

- **Des chiffres et des lettres** tous les vendredis après-midi à partir de 14h à la Maison des loisirs.
- **Loto**, un samedi par trimestre à la Maison des loisirs.
- **Scrabble en duplicate**, tous les mardis à partir de 14h à la Maison des loisirs.
- **Tournoi de belote, de tarot et rami**, un jeudi par trimestre à la Maison des loisirs.
- **Bowling**, une fois par trimestre.
- **Mah Jong**, 2 fois par mois le mercredi à 14h, salle

d'activités du Centre municipal de services

- **Séance lecture**, 1 fois par mois le mardi à 10h, à la médiathèque
- **Atelier créatif**, 1 fois par mois le jeudi à 14h, salle d'activités du Centre municipal de services

➤ Voyages

Tous les ans, 2 voyages de 8 jours en France ou à l'étranger sont proposés aux seniors. Des abattements sur le prix des séjours sont octroyés en fonction des revenus.

➤ Festivités

Galette des rois en janvier, banquet en juin, événements de la Semaine bleue en octobre, remise du colis de Noël... Tout senior inscrit auprès du pôle Animation seniors y est convié et reçoit à son domicile une invitation personnelle.

Le programme complet des activités est disponible dans l'agenda des seniors, édité chaque trimestre et diffusé dans les boîtes aux lettres, mais aussi dans la plaquette des activités seniors.

Consultables sur
www.ville-soa.fr

Soutien à domicile – aide à la personne

Le CCAS met en place un dispositif destiné à favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. Plusieurs services sont proposés (portage de repas, visites de courtoisie, aides à domicile...).

Voir pages 82 et 83.



Mini-bus du Va et Vient

Moyen de transport pour les seniors à mobilité réduite de la commune, conduit par des chauffeurs bénévoles. Il dessert la Maison des loisirs du mardi au vendredi et le centre Leclerc le mardi matin.

Il sert aussi à des déplacements lors des festivités. Inscription préalable auprès du pôle Animation seniors : 01 82 31 10 38



Participez à la rédaction du “Saint-Ouen Potins” !

Le journal “Saint-Ouen Potins” est réalisé par et pour les seniors de la ville. Il est disponible gratuitement à l'accueil de l'Hôtel de ville, au bureau Animation seniors et sur le site internet de la ville.



Logement

Demande de logement social



Info service

Direction du Logement
Centre municipal de services
12 avenue du Général de Gaulle
1^{er} étage

Ouvert sans rendez-vous les
mardi, jeudi et vendredi de 14h
à 17h et mercredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h.

Permanence téléphonique
pour renseignements et prise
de rendez-vous : lundi de 13h30
à 17h30, mardi, mercredi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30, et samedi
de 8h30 à 12h.

Tél. : 01 82 31 10 34

L'enregistrement d'une demande de logement peut s'effectuer :

- Directement sur internet : www.demande-logement-social.gouv.fr
- Ou auprès d'un service instructeur qui peut être :
 - une commune où vous souhaitez habiter,
 - un bailleur social,
 - le groupe Action Logement, via l'employeur, dans le cadre du 1% patronal.

Pour l'enregistrement de votre demande au SNE (Service national d'enregistrement) vous devez :

- Remplir un imprimé CERFA à retirer auprès d'une commune ou sur internet.
- Le transmettre au service instructeur de votre choix accompagné de votre carte d'identité.
- Si vous faites votre demande par internet : scanner votre pièce d'identité complète. Sinon, vous présenter auprès d'un service instructeur pour valider votre demande.

La demande de logement est valable 1 AN et doit être renouvelée chaque année, soit directement sur internet soit auprès d'un service instructeur.

Pour l'instruction de votre dossier, des justificatifs vous seront demandés par le service instructeur (arrêté du 06/08/2018).

Bon à savoir

En complément de votre demande et pour élargir vos possibilités d'obtenir un logement, il est également conseillé à chaque famille de faire une demande de logement auprès de son employeur, au titre du 1% patronal.

Les bailleurs sociaux de la commune

VAL D'OISE HABITAT 5 boulevard de l'Oise 95000 Cergy- Pontoise Cedex Tél. : 01 34 41 64 64	ANTIN RÉSIDENCE 244 avenue du Président Wilson 93210 La Plaine Saint-Denis Tél. : 0 811 80 88 08	VALOPHIS 104 rue de la Papeterie 95610 Éragny-sur-Oise Tél. : 01 55 96 55 00	MOULIN VERT Tour Montparnasse 33 avenue du Maine 75755 Paris Cedex Tél. : 01 53 43 84 83
ERIGERE (ex PSR SAVO) 15 avenue de Paris BP105 95604 Eaubonne Cedex Tél. : 01 30 10 60 95	EMMAÛS-HABITAT Agence Nord-Ouest 3 rue Pagnère 95310 Saint-Ouen l'Aumône Tél. : 01 34 30 82 28	LOGIS SOCIAL DU VAL D'OISE 2 rue des Cordeliers 95300 Pontoise Tél. : 01 34 33 35 55	BATIGERE Agence Yvelines/ Val d'Oise Allée des Marronniers CS 60708 78715 Mantes-la-Jolie Tél. : 01 34 76 66 00
ERIGERE (Fusion avec LOGIS SOCIAL DU VAL D'OISE) 2 rue des Cordeliers 95300 Pontoise Tél. : 01 34 33 35 55	1001 VIES HABITAT Agence 4 Val d'Oise/Oise Immeuble le Beloise 2 bd de l'Oise 95015 Pontoise Cedex Tél. : 09 88 82 13 00	CDC HABITAT EFIDIS 39 rue des Bussys 95605 Eaubonne Tél. : 09 70 82 19 20	GRUPE IMMOBILIER 3 F 12 avenue de Budenheim 95605 Eaubonne Tél. : 01 55 26 11 90

Logements temporaires

➤ Les résidences sociales ADOMA

Les résidences sociales accueillent des ménages rencontrant des difficultés économiques et/ou sociales qui ne leur permettent pas d'obtenir un logement social classique.

- La résidence sociale **Marie Curie** (58 avenue du Château) et la résidence sociale Denis Papin (1 rue Claude Chappe) et Simone Veil (20 avenue de Chennevières) accueillent des personnes seules.
- La résidence sociale **Lucie Aubrac** (56 avenue du Château) accueille des couples sans enfant ; familles avec 1 enfant et familles monoparentales avec 1 à 2 enfants.



Pour constituer un dossier auprès d'ADOMA, vous devez saisir votre demande directement en ligne sur le site : www.adoma.fr

➤ Logement étudiant

Deux adresses utiles :

- **Centre d'information jeunesse (CIJ)**
 1 place des Arts
 95000 Cergy

Tél. : 01 34 41 67 67

<http://cij.valdoise.fr>

Du lundi au vendredi de 12h à 18h et sur rdv le matin.

• CROUS (service bourses et logements)

145 bis boulevard de la Reine
 BP 563

78005 Versailles Cedex

Tél. : 01 40 51 62 00

www.crous-versailles.fr

Lieux d'information

➤ Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement (DRIHL)

75911 Paris Cedex 15
Tél. : 01 77 45 45 45
www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

➤ Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 95)

Actualités et conseils juridiques en matière de logement. Aides financières

pour la réalisation de travaux dans résidence principale.

Sur rendez-vous.
Maison de l'habitat
Bâtiment G
Résidence La Croix
Saint-Sylvère 95000 Cergy
Tél. : 0820 16 95 95

Fax : 01 30 38 38 05
secretariat@adil95.org
www.adil95.org

➤ SOLIHA

Aide à l'amélioration du logement des particuliers
Tél. : 01 30 38 07 08

www.soliha.fr
Pour rdv : soliprojet.fr

➤ Caisse d'allocations familiales (CAF)

Allocation logement (AL) et aide personnalisée au logement (APL)
2 place de la Pergola
95018 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 0 810 25 95 10

Étudiants : 0810 29 29 29
du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30
Borne interactive accessible 24 h sur 24
Espace libre-service numérique et accueil sur rendez-vous
www.caf.fr

Annuaire santé

Ambulances

➤ Ambulances Lacroix 95

3 Quai Eugène Turpin
95300 Pontoise
Tél. : 01 30 38 02 59



Cliniques – hôpitaux

➤ Centre Hospitalier René-Dubos

6 avenue de l'Île-de-France
CS 90079 Pontoise
95303 Cergy-Pontoise
Cedex
Tél. : 01 30 75 40 40
(standard)

ght-novo.fr/ch-pontoise
Accueil téléphonique
24h/24

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne.

Urgences :
01 30 75 43 66
Urgences pédiatriques :
01 30 75 40 03
Urgences maternité-Gynéco :
01 30 75 48 71
Urgences psychiatriques :
01 30 75 43 26

Unité médico-judiciaire (UMJ) :
01 30 75 54 07

Espace santé insertion :
01 30 75 45 24

Établissement français du sang :
01 30 17 33 10

EHPAD Saint-Louis :
01 30 75 41 41

Samu :
15

➤ Clinique du Parc

23 rue des Frères Capucins – Tél. : **01 34 40 41 42**
 contact@cliniqueduparc.org – www.cliniqueduparc-95.com
 150 lits + 31 places

Spécialités médicales – Hospitalisation complète	Addictologie : Drs Arfaoui-Geffroy, Guibé, Herrera et Karas Cancérologie : Drs Abadji et Bourguignon Endocrinologie-nutrition : Dr Joseph Médecine polyvalente : Dr Abadji Personnes âgées : Dr Timizar Soins palliatifs : Dr Oukil
Service de rééducation et réadaptation fonctionnelle	Médecin rééducateur : Dr Méliani, Équipe de kinésithérapeutes, ergothérapeute, professeur APA 2 bassins de balnéothérapie 1 plateau technique de kinésithérapie et d'ergothérapie
Unité de psychiatrie et addictologie	30 lits d'hospitalisation Psychiatrie : Drs Hamdane et Trabelsi Addictologie : Drs Guibé et Herrera. Prise en charge somatique : Dr Ferrah
Spécialités médicales – Hospitalisation de jour	Hôpital de jour de médecine – Biothérapie et diabétologie Hôpital de jour de rééducation locomoteur incluant un programme de reconditionnement fonctionnel du rachis Hôpital de jour d'addictologie Hôpital de jour de psychiatrie
Consultations médicales externes	Rdv sur doctolib Addictologie : Drs Arfaoui-Geffroy, Karas Endocrinologie-nutrition : Dr Joseph Neurologie : Dr Yehklef ORL : Dr Nasra Pneumologie : Dr Clarisson-Philippe Psychiatrie : Dr Hamdane SOS Médecins (tél. : 01 30 10 12 12). Rdv en ligne sur www.sobek.sosmedecins95.com
Paramédicaux libéraux	Kinésithérapeutes libéraux de 17h à 20h du lundi au vendredi : M. Ferraz (tél. : 06 26 70 47 56) M. Gomez (tél. : 07 83 60 44 43) Mme Jolivet-Delamour Sophrologue, diététicienne, ostéopathe, hypnothérapeute (prise de RDV par doctolib ou téléphone et site internet)
Centre de radiologie	Radiologie conventionnelle, échographie, doppler, mammographie, cone beam (denta scanner)



Résidence pour personnes âgées (EHPAD)

➤ Maison de retraite médicalisée

La Maison du Parc – 21 rue des Frères Capucins – Tél. : 01 34 40 41 00
contact@maisonduparc.net – www.maisonduparc.fr

Maison de retraite médicalisée pour personnes âgées autonomes, dépendantes ou souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées, accolée à la Clinique du Parc (établissement d'hospitalisation complète en médecine, soins palliatifs, soins de suite et psychiatrie, et hospitalisation de jour en rééducation, addictologie et psychiatrie). La personne âgée bénéficie d'un accès privilégié aux consultations des spécialistes de la Clinique. SOS médecins consulte 7j/7 à la clinique, qui dispose également d'un plateau technique de radiologie sur place.

La Maison du Parc offre :

- des chambres modernes et sécurisées : chemin lumineux pour se repérer dans la pénombre, sols connectés afin de détecter les chutes et intervenir rapidement, mobilier évolutif...
- des espaces conviviaux et chaleureux, intérieurs (salons, restaurant, bibliothèque) et extérieurs (terrasses, patio et jardins sécurisés)



- un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) qui accueille des résidents ayant des troubles cognitifs (Alzheimer et autres) dans une ambiance « années 60 » unique en France. Médecin à temps plein et équipes soignantes formées à la méthode Montessori (aide-moi à faire seul) et motivées.
- des ateliers thérapeutiques et des animations variées sont proposés aux résidents : échanges avec les enfants des écoles de la ville (intergénérationnels), gymnastique douce, chorale, atelier culinaire, atelier floral. Cuisine sur place et de qualité : huîtres, raclettes, barbecues dans le cadre d'animation...

Planning familial (provisoirement fermé)

➤ Tour Bleue des Cerclades

Parvis des 3 Fontaines 95000 Cergy-Pontoise – Tél. : 01 30 30 26 66

Ouvert les lundi et jeudi toute la journée, le mercredi après-midi et le samedi matin. Fermé le mardi, le mercredi matin et le vendredi. Groupes d'information sexualité-contraception-avortement avec prescription et suivi médical (anonyme et gratuit pour les mineurs). Entretiens individuels. Permanences médicales les lundi, mercredi et jeudi (sur rendez-vous).

Plate-forme info sexualité contraception IVG :

du lundi au vendredi de 10h à 19h.

Tél. : 0800 08 11 11



Pharmacies

➤ Pharmacie

du Val de Liesse

24 rue du Champ Gaillard

Tél. : 01 34 64 02 09

Fax : 01 30 37 20 26

Téléconsultation

➤ Pharmacie d'Épluches

Centre commercial Leclerc

Tél. : 01 34 64 08 41

Fax : 01 34 64 48 44

Mail : pharmacie.poire

@gmail.com

➤ Pharmacie de la Mairie

6 avenue du Général

de Gaulle

Tél. : 01 34 64 04 46

➤ Pharmacie Baldi

Espace commercial

du Saut du Loup

49 bis rue du Parc

Tél. : 01 34 64 44 88

Fax : 01 34 02 06 87

➤ Pharmacie du Parc

27 rue de Paris

Tél. : 01 30 37 33 61

Fax : 01 34 64 39 08

➤ Pharmacie du Mail

34 rue du Mail

Tél. : 01 34 48 97 15

Fax : 01 34 64 62 59

➤ Pharmacie principale

Matériel médical

Centre commercial

Grand Centre

Rue Maurice Dampierre

Tél. : 01 34 64 01 40

Fax : 01 30 37 29 95

Laboratoires d'analyses médicales



➤ Laboratoire de biologie médicale BIOFUTUR

2 avenue du Général de Gaulle

Tél. : 01 34 48 50 50

Fax : 01 34 48 50 51

➤ Laboratoire BIOCLINIC

Analyses biologie médicale

5 rue de Pierrelaye

Tél. : 01 39 09 10 00

Fax : 01 30 37 84 89

Vétérinaire

➤ Dr Emmanuelle Leroux

9 rue de Paris

Tél. : 01 39 09 19 10

Optique

➤ Optique de l'Horloge

M. Adam

Centre commercial Leclerc

27/31 rue d'Épluches

Tél. : 01 34 21 97 90

Fax : 01 34 21 78 70

➤ Générale d'Optique

17 rue d'Épluches

Tél. : 01 34 46 57 15

Mail : magasin.554

@general-optique.com

➤ Audiview (opticien/ audioprothésiste)

2 rue Maurice Dampierre

Tél. : 01 34 66 86 78

soa@audiview.fr

➤ Opticiens Krys (opticien/audioprothésiste)

M. Michou

11 rue du Général Leclerc

Tél. : 01 34 21 99 97

Mail : soa-leclerc@krys.com

Facebook : Krys soa

Bon à savoir



Collectes de sang en mairie

Des collectes de sang sont organisées en mairie, par l'Établissement français du sang.

Dates 2020 : 02/09 ; 04/11 ; 30/12 de 14h30 à 19h30

www.dondusang.net/

www.ville-soa.fr



Liste des praticiens

Voici une liste des professionnels de la santé qui exercent sur la commune.
Classement par ordre alphabétique.

➤ CANCÉROLOGUES

Voir Clinique médicale du Parc et hôpital René Dubos.

➤ DENTISTES

Éric Dandoy

et **Valentine Roudaut**

59 rue du Général Leclerc

Tél. : 01 34 21 84 20

Frédéric Noé

et **Kim Tran Dac**

(dentiste-orthodontiste)

12 rue du Général Leclerc

Tél. : 01 34 64 47 79

ou 07 87 94 61 30 (F. Noé)

et 06 35 12 34 92 (K. Tran).

Christophe Salimon

19 rue du Général Leclerc

Tél. : 01 34 64 04 64

Sarah Lalloum

et **Jonathan Belaïche**

Cabinet dentaire d'Épluches

23/25 rue d'Épluches

Tél. : 01 34 64 00 89

➤ ORTHODENTISTE

Nabil Lahlou

11 avenue du Général de Gaulle

Tél. 01 61 03 10 91

www.doctolib.fr

➤ DIABÉTOLOGUES

Voir Clinique médicale du Parc.

➤ DIÉTÉTICIENNE - NUTRITIONNISTE

Céline Desnot-Lehmans

Cabinet paramédical

2 rue Saint Simon

Tél. : 01 30 37 28 18 /

06 12 40 30 58

www.doctolib.fr

Tiffany Nsangani

Cabinet Paramédical

64 rue des Beaux vents

Tél. : 07 77 34 31 04

➤ GYNÉCOLOGUES OBSTÉTRICIENS

Dr Brigitte Fargier

13 avenue du Général de Gaulle

Tél. : 01 34 64 32 52

Dr Rodolphe Gaudet

Résidence Oxford-Cambridge – Bât. B
4 rue de l'Oise

Tél. : 01 34 21 75 36.

www.doctolib.fr

➤ INFIRMIÈRES

Florence Bougaran,

Caroline Gautier,

Sonia Grié, Virginie Mène

et **Anne-Laure Trives**

Cabinet médical

du Saut du Loup

49 bis rue du Parc

Tél. : 06 59 95 08 29

[cabinetinfirmiersaut](mailto:cabinetinfirmiersautduloup@gmail.com)

duloup@gmail.com

**Audrey Courtin
et Sophie Malgogne**
Cabinet paramédical
5 rue de Pierrelaye
Tél. : 07 50 93 59 07 /
07 50 80 48 23
cabinet.infirmier.saint.simon@gmail.com

**Marina Valès,
Isabelle Lejeune
et Yousef El Aout Mani**
Centre paramédical Maubuisson
13 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 34 64 19 26
Port. : 06 62 76 60 35
(M. Valès) / 07 70 01 59 72
(Y. El Aout Mani) /
06 21 08 40 87 (I. Lejeune).

**Mmes Daufresne,
Le Marre, Declé et M. Paran**
14 avenue du Général
de Gaulle
Tél. : 01 34 64 19 07
Port. : 06 30 97 42 34
(Mme Daufresne) / 06 28
47 63 83 (Mme Le Marre) /
06 61 15 37 36 (M. Paran).

Mme Bigdad et M. Morsilli
23 rue des Frères Capucins
(Clinique du Parc)
Tél. : 07 62 47 29 07 (port)

➤ **MASSEURS -
KINÉSITHÉRAPEUTES**
**Cécile Gaudin,
Julie Montagnon,
Stéphane Bouxirot**
60 avenue du Général
de Gaulle
Tél. : 01 34 64 30 85

**Noémie Cottin,
David Seymand
et Alexis Wardzynski**
Centre paramédical Maubuisson
13 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 30 37 05 32

**Mireille Iacuzzo
et Aitziber Mazorriaga**
Cabinet paramédical
64 rue des Beaux vents
Tél. : 01 34 40 54 30

➤ **MÉDECINS
GÉNÉRALISTES**

Dr Georges Man
Cabinet médical
du Saut du Loup
49 bis rue du Parc
Tél. : 01 34 64 69 36
Possibilité de prendre rdv
sur www.doctolib.fr

Dr Jean-Claude Coanga
54 avenue de Verdun
Port. : 06 30 62 60 22

**Dr Marc Broudic
(homéopathe)**
1 rue Jean Zay
Tél. : 01 34 64 51 20

Dr Patrick Lanque
4 rue des Beaux-Vents
Tél. : 01 34 64 11 25

Dr Bijane Oroudji
13 avenue du Général de Gaulle
Résidence Provence – Tour 11
Tél. : 01 34 21 88 11

➤ **OPHTALMOLOGISTES**
**OPH95 Centre
d'ophtalmologique
du Grand Cerf**

**Drs Olivier Jankowski,
Antoine Aussems,
Clément Dubois-Roussel,
Matteo Magnani, Nathalie
Deschamps-Lefevre
et Clotilde Reynaud**
59 rue du Général Leclerc
1^{er} étage
Tél. : 01 71 79 11 11
ou www.oph95.fr
Mail : info@oph95.fr

➤ **OSTÉOPATHES**
Alexis Wardzynski
Centre paramédical
Maubuisson
13 avenue du
Général de Gaulle
Tél. : 06 10 67 52 61

M. Darmon
32 rue de Maubuisson
Tél. : 06 76 76 33 74

Leslie Dolo
Cabinet paramédical
2 rue Saint-Simon
Parc d'activités
du Vert Galant
Tél. : 06 52 19 13 03
www.doctolib.fr

Éléonore Mathe
49 bis rue du Parc
Cabinet médical
du Saut du Loup
Tél. : 01 34 64 69 36
www.doctolib.fr

Ninon Gille
Cabinet paramédical
64 rue des Beaux vents
Tél. : 06 82 28 18 00

➤ **ORTHOPHONISTES**

Melle Guyon
14 avenue du
Général de Gaulle
Tél. : 01 30 37 72 10

**Mmes Perrot
et Blanchard**
9 avenue du
Général de Gaulle
Tél. : 01 30 37 42 93

M. Jean-Alphonse
13 avenue du Général
de Gaulle
Tél. : 06 81 05 21 63

➤ **PÉDIATRE**

Dr Jean-Claude Storaï
13 avenue du
Général de Gaulle
Tél. : 01 34 21 91 07

➤ **PODOLOGUES -
PÉDICURES**

M. Darmon
Podologie du sport (ANPS)
32 rue de Maubuisson
Tél. : 06 76 76 33 74

Mme Legrand
2 rue Saint Simon
Parc d'activités
du Vert Galant
Tél. : 07 60 45 62 09
Possibilité de prendre rdv
sur www.doctolib.fr

Mme Poilleux-Parage
16 rue Maurice Dampierre
Résidence Jean Giono
Tél. : 06 26 53 32 52 /
01 30 37 37 38

Nicole Langillier Rousseau
Cabinet médical
du Saut du Loup
49 bis rue du Parc
Tél. : 01 34 64 69 36 /
06 41 95 71 08
www.doctolib.fr

Marianne Valette
49B rue du Parc
Tél. : 01 34 64 69 36 /
06 41 95 71 08
www.doctolib.fr

➤ **PSYCHIATRES**
Voir Clinique médicale
du Parc et Hôpital
René Dubos.

➤ **PSYCHOLOGUES-
PSYCHOTHÉRAPEUTES**
Lise Just
32 rue de Maubuisson
Tél. : 06 89 57 69 06

Guillaume Martin
30 rue de la Chapelle
Tél. : 01 30 37 61 52
contact@guillaumemartin-
psy.fr

Chantal Goffin
30 rue de la Chapelle
Tél. : 01 30 30 92 27 /
06 08 09 34 67

Linda Tromeleue
Voir Pontoise

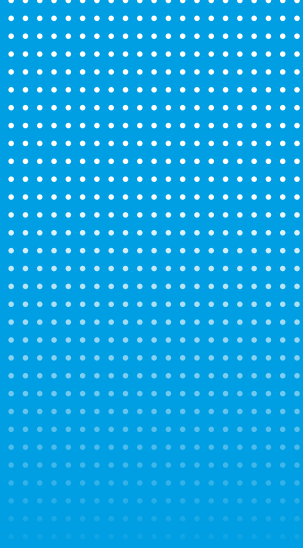
Annabelle Arixi
14 avenue du
Général de Gaulle
Tél. : 01 34 21 81 43/
06 08 73 52 71

Valentine Zarca
(07 49 39 87 06)
Aliso Kolenc
(07 56 95 01 99) et
Nadia-Aurélie Bouchama
(07 56 94 94 31)
Cabinet paramédical
64 rue des Beaux vents

➤ **HYPNOTHÉRAPEUTE**
Sandrine Jegat
Cabinet Paramédical
2 rue Saint Simon
Parc d'activités
du Vert Galant
Tél. : 06 64 30 71 98
www.doctolib.fr

➤ **RHUMATOLOGUE**
José Carbonnier
et **Patrick Dourdan**
59 rue du Général Leclerc
Tél. : 01 34 64 64 27

Notes



Vie
associative





98... Anciens combattants

98... Arts, culture et loisirs

102... Éducation

102... Formation – emploi

103... Jeunesse et sports

107... Jumelage

107... Quartiers et cadre de vie

108... Solidarité, santé et handicap

113... Syndicats

Anciens combattants

➤ Amicale des mutilés et combattants

LCR du Hameau du Golf
Pour leur écrire :
10 rue des Marguerites
Président : Raymond Martinez
Permanences du bureau le
4^e samedi de chaque mois.

➤ Comité d'entente des anciens combattants de Saint-Ouen l'Aumône

Regroupe les anciens combattants de la commune et les nouvelles générations.
LCR du Hameau du Golf
1 allée Alfred Hitchcock
Président : Albert Hautin
Réunion tous les 2^e samedis du mois à 10 h 30.



➤ Comité du Souvenir Français

Transmettre le devoir de mémoire aux générations successives.
Président : Bernard Rozet
Tél. : 07 86 02 70 81

➤ Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie, Maroc, Tunisie (FNACA)

LCR du Hameau du Golf
1 allée Alfred Hitchcock
Président : Kid Le Moine
Tél. : 01 30 32 85 04

Arts, culture et loisirs

➤ Académie de danse du Val d'Oise

Atelier de danse
Pascale Vaillant
Cours de danse (enfants et adultes) classique et jazz, flamenco, pilates, yoga, bien-être, éveil et initiation à la danse. Cours à Pontoise
44 rue de la Roche
95300 Pontoise
Tél. : 06 17 96 08 28
Mail : pascalevaillant@neuf.fr
www.atelierdedanse.book.fr

➤ AJC - Action Jeunesse et Culture

Aide à l'accès à la culture (tarifs préférentiels pour

cinéma Utopia, théâtre Uvol, Centre culturel L'imprévu), financement du BAFA, formation PSC1, séjours jeunes, sorties familiales, organisation de fêtes de quartiers. Programme à la Maison de quartier de Chennevières et au LCR du Clos du Roi.
Présidente : Marie Mazaudier
Maison de quartier de Chennevières
2 place Louise Michel
Tél. : 06 25 34 70 10
ou 01 82 31 10 48
Mail : ajc.soa@gmail.com

➤ Amicale des algériens

en Europe du Val d'Oise

Défense des intérêts matériels et moraux de la communauté algérienne. Œuvre pour le rapprochement des populations française et algérienne pour une cohabitation fondée sur le respect mutuel.
Rapatriement des corps vers les pays d'origine.
Président : M. Benosmane
Maison des Loisirs
3 avenue de Chennevières
Tél. : 01 30 37 63 40
ou 06 13 36 10 73

➤ Association Bibidom

Promotion de la culture



antillaise à travers la musique et la cuisine traditionnelle.

Président : Philippe Mayenaquiby

Tél. : 06 61 46 37 77

Mail : contact@bibidom.com

➤ Cercle philatélique de Saint-Ouen l'Aumône (CPSOA)

Promotion et développement de la philatélie auprès des collectionneurs amateurs, confirmés et novices. Initiation gratuite pour les jeunes.

Rencontre chaque 2^e dimanche du mois de 9h30 à 12h à L'imprévu (salle rose).

Organisation d'une rencontre « Toutes collections » annuelle.

Président : Jean-Paul Crochemore

Tél. : 01 34 64 71 67

ou 01 34 64 05 16 (OLA).

Mail : cpsoa95310@orange.fr
<http://cpsoa.free.fr>

➤ Association Césaria

Association cap-verdienne à but culturel, éducatif, social et d'insertion à destination des jeunes et des adultes. Organisation de rencontres

et de sorties.

Présidente :

Julia Tavares-Borges

7 rue Jules Vallès

Tél. : 06 70 75 18 41

Mail : association.cesaria@hotmail.fr

➤ Bourseaux loisirs

Activités de loisirs (jeux...) au LCR des Bourseaux et en extérieur. Créer des liens entre les habitants du quartier. Président : Loïc Dubuche

Mail : bourseauxloisirs@free.fr

➤ Image'in Club photo

Promouvoir et se perfectionner dans l'art de la photographie.

Présidente : Christine

Le Guyadec

Tél. : 06 11 66 50 45

Mail : christine.leguyadec@sfr.fr

www.image-in-95.com

➤ Association des Jardins familiaux de SOA

Gestion de parcelles de jardins familiaux situés à Chennevières, Maubuisson, Liesse et les Prés de Saint-Ouen.

Président : Patrick Colombe

Tél. : 07 82 69 30 13

Maison des loisirs

3 avenue de Chennevières

BP 90058 - 95310 Saint-

Ouen l'Aumône Cedex

Mail : ajfsoa@gmail.com

➤ Danses'O

(danse orientale)

Cours de danse orientale pour enfants et adultes.

Au LCR des Bourseaux.

Président : Alain Duvard

Contact : Nebayet Duvard

Tél. : 06 62 64 07 86

Mail : nebayet@gmail.com

➤ Association ludique "Jeu Tu Ils"

Favoriser et encourager les relations intergénérationnelles, familiales et locales à travers le jeu de société et le jeu de rôle ; proposant des après-midi jeux libres le samedi (hors vacances scolaires) de 14h à 17h à la maison des loisirs, salle 3, ainsi que d'autres interventions ponctuelles dans l'année selon planning (à la MQC).

Présidente : Aurélie Paubert

Maison des Loisirs

3 avenue de Chennevières

Tél. : 06 61 44 47 22

Mail : jeutuels@gmail.com

www.facebook.com/jeutuels

➤ Association Kalabhavanam

Créer des échanges autour de la culture tamoule et de la danse ("Bahratanatyam").

Président : M. Yogarajah

Tél. : 06 15 99 27 83

Mail : asso.kalabhavanam@gmail.com

➤ Association Raphaëlle-Marie

Animations et sorties pour les enfants, les adolescents et les familles, permettant de répondre aux besoins des habitants du quartier de Chennevières, Clos du Roi et Parc le Nôtre (camp familial en juillet)
Présidente :
Sœur Sabine Abaroa
2 rue du Séquoia
Tél. : 07 60 70 10 14
Mail : raphaellemarie95@gmail.com

➤ ASFA - Association solidarité franco-algérienne

Aider les personnes en difficulté (accueil, information, orientation, écrivain public) ;
organisation d'activités à destination des jeunes (sportives, culturelles, sorties, camps de vacances, cours de langues) pour une meilleure insertion.
Permanence : mardi et samedi de 16h30 à 18 h.
Maison des loisirs.
Rendez-vous possible les autres jours.
Président : Yahia Messaoudi
(Tél. : 06 08 68 03 58)
BP 80007
Saint-Ouen l'Aumône
95311 Cergy-Pontoise cedex
Mail : asfa95soa@gmail.com

➤ Ateliers arrosés

Sensibiliser à la création contemporaine en initiant des ateliers et projets intergénérationnels, visites



d'expositions, rencontres avec des artistes, ateliers tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 14h à 16h, organisation d'expositions et stages artistiques (du 15 au 17 juillet et du 21 au 23 juillet ; du 26 au 28 octobre)
25 place de Champagne, quartier de Chennevières (hall 25).
Contact : Sandrine Lavarenne
au **07 60 04 20 08**
Mail : ateliers.arroses@yahoo.fr
www.ateliersarroses.fr

➤ Conservatoire à rayonnement régional de Cergy-Pontoise

Musique, danse, théâtre.

Place des Arts BP 309
95027 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 41 42 53
Mail : crr@cergypontoise.fr

➤ Conservatoire Maurice Ravel

Horaires d'ouverture :
mercredi de 10h à 19h,
jeudi de 15h30 à 18h
et samedi de 10h à 16h.
Enseignement musical enfants et adultes.
Éveil musical entre 3 ans et 5 ans. Initiation et ateliers de découverte des instruments pour les enfants de 6 à 7 ans.
Cours d'instrument : piano, violon, alto, violoncelle, flûte traversière, harpe, clarinette, saxophone,

guitare, guitare électrique, batterie, hautbois et chant. Formation musicale, orchestre, ensembles jazz et musiques actuelles, ensemble de guitares, ateliers de percussions, musique de chambre, chorales ateliers lyriques et ensemble de violoncelles. Possibilité accueil handicapés. Président : Pascal Lermechin Directrice : Sylvie Leveneur 16 av. du Général de Gaulle
Tél. : 01 34 64 16 82

➤ La Feuille d'Érable

Association à but culturel et pédagogique dans le cadre d'échanges de relations avec le Québec (ex-positions, voyages...) Présidente : Raymonde Le Quemener 6 rue de la Cité du Parc Appt 936 Cité Jules César
Tél. : 01 72 58 22 98 ou **06 81 43 30 72**

➤ La Ludovicienne

Participation à l'entretien des locaux de la paroisse catholique, animations et fêtes paroissiales, aide aux mouvements paroissiaux. Président : Jean Garrigue 9 avenue de Verdun
Tél. : 01 34 64 07 45

➤ La Source de Saint-Ouen l'Aumône

Favoriser les liens et les échanges socioculturels, promouvoir la langue française, accompagnement

scolaire avec la participation des parents... Présidente : Anissa Zizani Maison des loisirs 3 avenue de Chennevières
Tél. : 06 18 60 72 22
Mail : z.anissa@hotmail.com

➤ Liberty Jeep

Association qui entretient et restaure des véhicules militaires de 39-45 dans le cadre du devoir de mémoire et de la sauvegarde du patrimoine historique. Participation à des cérémonies patriotiques, des reconstitutions historiques et des événements caritatifs. Président : Yannick Dehayes
Tél. : 06 80 74 29 90
Mail : yannick.dehayes@gmail.com
Site : <http://liberty-jeep.info>

➤ RGB 99.2 FM

Radio locale 10 rue Traversière BP 90074 95020 Cergy Cedex
Tél. : 01 30 38 25 25
Président : Damien Morel Directeur/rédacteur en chef : José Guérin Mail : rgb@radiorgb.net RGB en direct sur www.radiorgb.net Facebook Radio Rgb Cergy-Pontoise

➤ Théâtre Uvol - Compagnie Didier Delcroix

Compagnie professionnelle de théâtre implantée sur la ville depuis 1986, le théâtre Uvol propose, chaque saison, une programmation

artistique en direction du tout et du jeune public, des ateliers de pratique théâtrale pour petits et grands (cours à partir de 5 ans) et des actions culturelles envers tous types de structures. Salle de spectacle de Chennevières Maison de quartier 2 place Louise Michel Présidente : Cynthia Common
Tél. : 01 34 21 85 79
reservations@theatre-uvol.com
<http://theatre-uvol.com>

➤ La Retraite en Marche

Marches pour les retraités. Trois groupes chaque lundi : 6 à 8, 8 à 10 et 10 à 15 km. Président : Alain Courtois
Tél. : 01 30 37 19 55
Mail : alain-courtois@club-internet.fr

➤ Association TAFAT

Enseignement et transmission de la culture et de la langue Kabyle. Cours le samedi de 14h à 17h à la Maison de quartier de Chennevières Président : Saïd Bourdache
Tél. : 07 81 26 78 61
tafatsoa@gmail.com

➤ Compagnie Verticale

Cours de chant, tout niveau, tout style musical, cours particuliers et stages. 6 ruelle du Puits Contact : Corinne Rosso
Tél. : 01 30 37 10 79 ou **06 60 77 10 79**
Mail : c.verticale@free.fr

Éducation

➤ DDEN (Délégué départemental de l'Éducation nationale)

Un ami de l'école publique nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l'école et autour de l'école.

Il s'inscrit dans la défense de la laïcité. Le DDEN visite les écoles, est membre de droit des conseils d'école. Il a un rôle de médiateur entre l'école, la commune et les parents d'élèves.

DDEN à Saint-Ouen l'Aumône : Michel Joguet,
06 86 38 25 25

Président de délégation :

François Detrée
 au **01 34 41 05 13**

www.dden-fed.org

➤ Association de l'école ouverte des Bourseaux

Promouvoir l'Éducation nouvelle en favorisant les rencontres école/ famille et en s'ouvrant à la vie du quartier et de la cité.

Présidente :

Mme Constance Sciboz

34/36 rue Alexandre Prachay

Mail : aeob.net@gmail.com

www.aeob.net

facebook.com/association.aeob

➤ Association Les anciens élèves de l'École du Centre

L'association cherche à retrouver dans toute la France les élèves qui ont fréquenté cette école pendant et après la dernière guerre afin de les réunir pour échanger souvenirs et photos du Saint-Ouen de l'époque.

Présidente : Marie

Chennevière née Moroni

5 rue Jean-Louis Linquette

Tél. : 01 34 64 67 53

➤ École et Famille

L'association "École et Famille" est un centre de proximité et de ressources pour les relations École-Famille-Cité, ouvert aux familles, aux bénévoles, aux professionnels de la ville de Saint-Ouen l'Aumône, de l'agglomération de Cergy-

Pontoise, voire de l'ensemble du département, pour certaines activités.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 13h.

4 chemin des écoliers (ex ruelle Darras place de la mairie, au-dessus du groupe scolaire La Prairie)

Tél. : 01 34 30 00 30

Fax : 01 34 30 03 88

Mail : contact@ecoleetfamille.fr

www.ecoleetfamille.fr

➤ Ligue de l'enseignement du Val d'Oise

Champs d'action : vie associative (soutien aux associations dans les domaines juridique et technique, aide à la création d'associations), éducation et culture, loisirs, vacances, formation.

2 et 4 rue Berthelot

95300 Pontoise

Président : Guy Plassais

Secrétaire général :

eric.forti@ligue95.com

Tél. : 01 30 31 26 98

Mail : infos@ligue95.com

www.ligue95.com

Formation-emploi

➤ APIREF

Centre agréé par le ministère de l'Éducation nationale pour la passation du DILF (Diplôme initial de langue française).

Intégration et réussite des élèves et de leurs familles en Val d'Oise.

Préparation au DILF et au DELF (Diplôme d'études en langue française).

Cours ou stages au club

des jeunes (avenue de Chennevières), square de Picardie, collège Pagnol et Maison de quartier de Chennevières.

Président :

M. Morteza Nozarian

Renseignements

au siège de l'APIREF :

Maison des loisirs

3 avenue de Chennevières

Tél. : 06 77 03 88 96

www.apiref.fr

➤ La Montagne Vivra

Lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, Français langue étrangère, préparation aux concours administratifs, sanitaires et sociaux, préparation aux sélections d'entrée en formation qualifiante, lutte contre illettrisme.

Président : Patrice Blot

17 rue des Sophoras

Tél. : 01 34 64 75 59

Mail : app.lamontagnevivrasoc@orange.fr

www.la-montagne-vivra.org

Jeunesse et sports

➤ ASSOA omnisports

Association sportive de Saint-Ouen l'Aumône (athlétisme, basket, cyclisme, football, gymnastique, handball, judo, karaté, rugby adapté, tennis, tir à l'arc, vitagym, volley-ball).

Président : Christophe Carrera
Coordinateur : Toufik Moukrim
Parc des sports
1 boulevard Ducher
Tél. : 01 30 37 83 10
Mail : assoacd@orange.fr

➤ Athlétisme (ASSOA)

Toutes activités athlétiques (filles et garçons), en loisir ou compétition.

Éveil athlétique à partir de 5 ans. Club affilié aux Fédération française d'athlétisme et de sport adapté athlétisme.
Président : Jean Pierre Pivard
Tél. : 01 30 31 13 60
Mail : assoa-athlétisme@orange.fr

➤ Les Archers de Maubuisson (ASSOA)

Tir à l'arc en compétition ou en loisir. À partir de 10 ans. Cours d'initiation jeunes et adultes. Entraînements pour les confirmés.
Cosac Marcel Pagnol
Président : Laurent Lannuel
Tél. : 06 88 77 05 95
Mail : arcsaintouenlaumone@yahoo.fr
www.assoa-arc.com

➤ Basket (ASSOA)

Initiation dès 5 ans. Entraînements au gymnase Clamart, rue Puccini (derrière le lycée E. Rostand).

Président : Jean-François Georges
Correspondante du club : Emmanuelle Georges
Tél. : 06 11 35 23 14
assoabasket@hotmail.fr
www.assoa-basket.fr

➤ Cyclisme ACVO (ASSOA)

Piste, route, VTT, cyclo-cross. Initiation à la compétition à partir de 16 ans.
Parc des sports
1 boulevard Ducher
Président : Pascal Miklanek
Tél. : 06 07 28 16 84
Mail : pascal.miklanek@wanadoo.fr

➤ Football (ASSOA)

Pratique pour les filles et les garçons à partir de 5 ans jusqu'à la catégorie senior.
Correspondant : Mounaïm El Gana
Secrétariat ouvert le mercredi de 15h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30.
Tél. : 01 39 09 14 78 ou 06 62 74 92 58
Mail : assoa@lpiff.fr
www.assoa-football.com

➤ Gymnastique (ASSOA)

Gym enfants au Cosac Marcel Pagnol
Présidente : Isabelle Yatoungou
Tél. : 06 02 33 24 38
Mail : assoagym@gmail.com
www.assoagym.fr

➤ Handball (ASSOA)

Inscription à partir de 6 ans, école de handball et babyhand (3 ans ½). Au gymnase Armand Lecomte tous les soirs à partir de 18 h.
Président : Jonathan Mihy
Tél. : 01 30 37 83 10
Mail : assoahb@orange.fr
www.assoa-handball.com

➤ Judo (ASSOA)

Judo (loisir et compétitions), ju jitsu self-défense, taïso. L'école de judo accueille les pratiquants de la moyenne section de maternelle aux séniors. Cours délivrés par 4 professeurs diplômés d'état. Club officiel FFJDA. Permanence le samedi matin de 10h à 12h (en période scolaire). Dojo situé au 33 rue du mail.
Président : Pascal Valentin
Tél. 07 81 16 84 49
Mail : pascal.valentin8@orange.fr
www.assoa-judo.pepsup.com



➤ **Karaté (ASSOA)**

Karaté – Krav Maga
et self défense
Karaté baby (dès 4 ans),
karaté pour ado et adultes
(loisir et compétition
nationale)

Krav maga, self défense et
karaté training (dès 12 ans
et adultes) au gymnase
Marcel Pagnol le vendredi
Karaté fitness et cardio
(dès 14 ans et adultes)
Présidente : Sandrine Nayan
Professeur : Jeff Collet,
7^e dan, champion de France
et directeur de la ligue
du Val d'Oise.

Tél. : 06 20 60 56 27

Mail : jcollet29@hotmail.fr

➤ **Christo Rugby adapté (ASSOA)**

Activité physique pour
les personnes handicapées
mentales contribuant à
la socialisation et au
développement de leur
image. Pratique du jeu
autour du rugby.
Section ouverte aux hommes
et femmes à partir de 9 ans
venant principalement
d'institutions spécialisées
(IME, IMpro, ESAT,...).
Au stade Roger Couderc,
rue du Mail

Président : Michel Pottier

Tél. : 06 10 75 78 98

Mail : christo.rugbyadapte
@orange.fr

www.christo-rugbyadapte.fr

➤ **Tennis (ASSOA)**

École de tennis,
perfectionnement,
entraînement, cours, stages.
Beach tennis et padel.
Renseignements au club
house ou au 06 81 13 37 44

Parc des sports
1 boulevard Ducher
Président : Christophe Carrera
www.club.fft.fr/assoa-tennis

➤ **Vitagym (ASSOA)**

Club de gymnastique, cardio
et stretching. Cours de body
fight (mardi) et hip-hop
Dance-Fit (jeudi) de 19h45 à
21h15 au Cosec Marcel Pagnol.
135 €/an.

Nouveau : Hip-hop Dance-
Fit (9-15 ans) au même
endroit de 13h à 15h.
100 €/an.

Présidente : Fatima Rodrigues
Tél. : 06 73 28 49 09

➤ **Volley-ball (ASSOA)**

Compétition toutes
catégories (9 ans et plus).
Présidente : Coralie Junon
Secrétariat : Valérie Eychenne
Tél. : 01 30 37 32 01

Mail : assoa.volleyball
@wanadoo.fr
<http://assoavolley.clubeo.com>

➤ **Amicale des pêcheurs de Maubuisson**

Carte de pêche à l'année
ou à la journée. Sur le site
des étangs de Maubuisson,
chemin des Bourseaux,
ouvert tous les jours sauf
fériés. De mars à novembre.
Président : Michel Collin

michel.collin.53@gmail.com
www.pecheloir.fr

➤ **Aïkido, Aïkitaï-jutsu - Self défense SOA**

Art martial japonais incluant
des techniques d'origines
diverses issues de méthode
de self-défense (kravmaga,
jujitsu, boxe pieds poings...) pour
adultes et adolescents
à partir de 15 ans.

Au gymnase Marcel Pagnol
et au dojo, rue du Mail.
Président : Loïc Dourlent
Tél. : 07 61 00 04 11

➤ **Aquagym natation saint-ouennaise (ANSO)**

Aquagym, natation enfants
et adultes (club loisir).

Président : Patrice Brunet
Tél. : 06 31 58 16 52

Mail : clubnatanso@gmail.com

➤ **ASGM - Association sportive du golf de Maubuisson**

Structure d'accueil
regroupant des joueurs
de golf de tous âges,
licenciés avec la carte verte.
Organisation de sorties
et de "middle week" sur
les parcours de la région,
permettant des rencontres
conviviales pour les
passionnés de golf.



Président : Paul Latouche
Tél. : 07 86 72 41 83
 Mail : paul.latouche51@gmail.com

➤ AS Pontoise-Cergy tennis de table

Découverte et pratique du tennis de table, du loisir à la compétition. À partir de 5 ans. Initiation adultes loisir, animations et stages de perfectionnement.
 À Pontoise, Cergy et Éragny.
 Contact : Louise Adam
Tél. : 06 82 56 70 06
 Mail : isabelle.aspctt@gmail.com
www.aspctt.com

➤ Boxing Club Saint-Ouennais

Cours de boxe française savate et kick boxing encadrés par des entraîneurs diplômés.
 Gymnase du parc et tonneau.
 Dès 5 ans.
 Président : Abdel Madjid Drari
Tél. : 06 14 11 57 93
 Mail : drari001@gmail.com

➤ Les Cougars

Football américain (adolescents à partir de 12 ans et adultes). Flag football mixte (+ de 16 ans).
 Présidente : Flora Soares
Tél. : 06 63 26 80 05
 Fax : 01 30 38 80 05 (David Rosette, General manager)
 Mail : manager@lescougars.fr
www.lescougars.fr

➤ CSPTT 95

Cross, course sur route ou en trail. Le Club sportif des PTT du Val d'Oise organise entre autres, la course Run and bike.
 Président : Marcel Geneix

Tél. : 06 84 58 98 14
<http://csptt95.club.sportsregions.fr>

➤ Cyclo-Club du Vexin

Le cyclo-tourisme regroupe : petites balades à vélo, grandes randonnées sportives, voyages itinérants. Sorties sur route ou à VTT pour adultes au départ du Parc des sports, les dimanche et jeudi matin.
 École cyclo et VTT pour les jeunes (10-15 ans).
 Président : Didier Richard
Tél. : 06 64 08 78 72
 Mail : CycloClub.du-Vexin@wanadoo.fr
www.CycloClubduVexin.com

➤ Daily Golf de Saint-Ouen l'Aumône (ADGSOA)

Parcours boisé de 9 trous homologué (par 27), idéal pour débiter ou se perfectionner.
 Enseignement individuel et/ou collectif.
 À partir de 4 ans (daily mini de 4 à 6 ans/daily loisir & sportif à partir de 7 ans).
 Directeur : Guillaume Pichon
Tél. : 01 34 40 07 87
 Mail : contact@dailygolf-saintouen.fr

➤ Dragons riders

Club de roller de Méry-sur-Oise. Plusieurs sections : école de roller, freestyle,

et roller hockey.
Tél. : 06 85 57 58 42
 Mail : dragon.riders95@gmail.com
www.dragonriders.fr

➤ Association Ex-aequo

Découverte et pratique de multiples disciplines sportives sur l'agglomération.
 Pour les petits : créneau d'éveil et de découverte le mardi de 17h à 17h45 (3-4 ans) et jeudi de 17h à 17h45 (1-3 ans) au gymnase Armand Lecomte.
 Président : Valérie Lefèvre
Tél. : 06 73 73 95 40
 Mail : exaequo.association@gmail.com
www.exaequo-association

➤ Association Majorettes twirling The Devils majo-twirl

Cours au Gymnase d'Épluches ou gymnase du Parc, les samedi, mercredi ou dimanche selon niveau.
 Club affilié à une fédération de majorettes et une amicale des fanfares et majorettes.
 Participation à des championnats.
 Présidente : Véronique Tabart
 Contact : Cristina Ruiivo
Tél. : 06 95 93 11 08
 Mail : thedevilmajotwirl@gmail.com



➤ Office local d'animation (OLA)

Activités culturelles, artistiques, sportives ou de loisir. Stages.

Président : Jean-Pierre Gilbert
23 rue du Général Leclerc

Tél. : 01 34 64 05 16

www.ola-soa.fr ou

www.ola-saintouenlaumone.fr

Plus de renseignements : onglet Culture et sports

➤ Racing Club de l'Agglomération de Cergy-Pontoise / Rugby

Au stade Roger Couderc à Saint-Ouen l'Aumône.

Au stade Jean Loustau à Pontoise

Présidents : David Prou

(06 16 72 47 94) et Sandrine Clary

(06 20 32 37 67)

Mail : presidentcergypontoise.rugby@gmail.com

➤ Association Remicophys (Remise en Condition physique)

Gym pour tous, entretien, prévention, pilates, yoga, stretching, fitness-cardio, LIA, STEP, tabata, body combat, zumba, danses en ligne, marche nordique, kuduro fit, postural ball...

À Saint-Ouen l'Aumône

(LCR Bourseaux) et tous les secteurs de Cergy

Présidente : Françoise Rega

Secrétaire : F. Riffart

Tél. : 06 28 35 43 89

Mail : remicophys@gmail.com

www.remicophys.fr

Facebook et Instagram

➤ Sport Pétanque Saint-Ouen l'Aumône (SPSOA)

Pratique sportive de la pétanque (compétition) à partir de 8 ans. Entraînements

le vendredi à 16h30 sur le terrain de boules de Clamart.

De janvier à octobre.

Président : Sébastien Marie

Tél. : 06 69 99 94 25

Mail : beuser95@hotmail.fr

➤ SOA Sub (Plongée)

Plongée enfants à partir

de 8 ans. Plongée adultes

à partir de 14 ans.

Entraînement à la piscine,

en fosse, sorties en mer.

Baptême de plongée

gratuit (sur rendez-vous).

Président : Patrick Badinot

Tél. : 06 84 45 99 12

www.soasub.com

Mail : vipasa@free.fr

➤ Société Nautique de l'Oise (SNO)

Club d'aviron (compétition

et loisir). À partir de 12 ans.

Présidente : Christelle Grais

23 quai de l'Écluse

Tél. : 01 34 64 47 74

Mail : sno-aviron@orange.fr

<https://snoaviron.wixsite.com/sno-aviron>

[com/sno-aviron](https://snoaviron.wixsite.com/sno-aviron)

➤ Squash 95

Mini-squash à partir de 3

ans, école de squash à partir

de 8 ans. 5 courts de squash.

13 rue du Limousin

Parc d'activités des Béthunes

Président : Olivier Ciceri

Tél. : 01 34 64 50 50

Mail : club@squash95.net

www.squash95.net

➤ Association de taekwondo du Val d'Oise (ATVO 95)

Taekwondo et arts martiaux

mixtes. Art martial traditionnel

associant des bases maîtrisées

et des techniques de

différentes disciplines.

Pour adultes et enfants

(à partir de 11 ans) mixtes.

Présidente : Mme Berda

Tél. : 06 52 10 35 08

www.atvo95.fr

➤ Association de taekwondo du Val d'Oise (ATVO 95)

Taekwondo et arts martiaux

mixtes. Art martial traditionnel

associant des bases maîtrisées

et des techniques de

différentes disciplines.

Pour adultes et enfants

(à partir de 11 ans) mixtes.

Présidente : Mme Berda

Tél. : 06 52 10 35 08

www.atvo95.fr

➤ Verts Galants Rugby Folklo

Rugby loisirs au travers

d'entraînements, de matchs

amicaux et de voyages.

Au stade Roger Couderc.

Président : Xavier Couratier

16 rue d'Herblay

Tél. : 06 62 32 67 06

<http://club.quomodo.com/vertsgalants>

[vertsgalants](http://club.quomodo.com/vertsgalants)

➤ Base-ball de Cergy

Venez découvrir un sport

collectif nouveau sur l'agglomération,

en loisir ou en compétition.

À partir de 5 ans.

Entraînements au stade du

Ponceau (Cergy-Préfecture,

50 rue de Pontoise) aux

beaux jours et au gymnase

de la Justice (La justice

pourpre) l'hiver.

Entraînements les lundi,

mercredi, vendredi et

samedi (pour les adultes)

et les mercredi et samedi

(pour les jeunes).

Maison de quartier

Cergy St Christophe

12 allée des petits pains

Contact : Alfonso

(06 61 77 87 16)

Mail : baseballcergy@free.fr

Jumelage

Comité d'animation des jumelages de l'agglomération (CAJA)

Organisation, information et coordination des échanges

avec les villes jumelées de l'agglomération (Columbia aux États-Unis, Erkrath en Allemagne, West Lancashire en Angleterre).

Maison des associations
1 bis rue des Valanchards
95280 Jouy-le-Moutier

Présidente : Chantal Makhbous
Correspondante sur Saint-Ouen
l'Aumône : Marie Mazaudier
Mail : caja.cergyponoise@gmail.com

<http://cajacergyponoise.jimdo.com>

Quartiers et cadre de vie

Amicale CSF des locataires Parc Le Nôtre, Jules César, Blanche de Castille et PSR

Défense et représentation des intérêts généraux des familles, amélioration des conditions de l'habitat, d'environnement et du cadre de vie. Ateliers seniors au local "La Petite pause", 15 chaussée de Maubuisson, ouvert tous les après-midi de 14h à 18h sauf le mercredi.

Permanence le 2^e vendredi du mois (sauf vacances scolaires) ou sur rendez-vous.

Présidente : Éliane Pinault
39 résidence du Parc Le Nôtre, Bât. D3, appartement 711.

Association de la Résidence Saint-Louis

Activités d'animations et de loisirs.
Présidente : Geneviève Guillou
5 rue Guy Sourcis

Tél. : 01 34 64 55 05

Association pour la sauvegarde du centre-ville et des quartiers du bord de l'Oise de Saint-Ouen-



l'Aumône

Protection, préservation du site, de l'environnement et de la qualité de la vie.

Présidente : Mme Nenau
Tél. : 01 34 64 76 41

Allez-y à vélo !

Promotion du vélo comme moyen de transport.

Présidente : Nicole Gasser
Tél. : 06 86 32 34 10

Mail : gasserhaffner@free.fr
<http://allezyavelo.jpcqz.fr>

Collectif Pont Petit Épluches (CPPE)

Protection de l'environnement, animation et défense du quartier

Présidente : Nelly Darquin
10 rue de la Chapelle

Tél. : 06 07 54 52 08

Mail : darquin@wanadoo.fr

Association des

locataires Saint-Ouenais/CLCV

Défense des consommateurs et des locataires, organisation d'animations et contact avec les partenaires.

Permanences le samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires).

Maison des loisirs
3 avenue de Chennevières
(Angle rue d'Aquitaine et avenue de Chennevières)

Tél. : 06 49 81 18 01

Mail : alsoa.clcv@free.fr

Union nationale des locataires indépendants (UNLI)

Défense des droits des locataires et animations du quartier de Chennevières.

Président : Michel Veneau
Tél. : 09 77 74 11 21

Mail : unli@unli.fr

Solidarité, santé et handicap



➤ Association de gestion de l'épicerie solidaire de Saint-Ouen l'Aumône (AGESSOA)

Gestion de l'épicerie solidaire "L'Envol" de Saint-Ouen l'Aumône. Ouverte aux Saint-Ouennais en difficulté qui auront été dirigés par le Centre communal d'action sociale ou l'Unité d'intervention sociale (service social départemental).
Président : Jean-Luc Savary
104 rue du Mail
Tél. : 01 75 81 57 49

➤ Fondation ANAIS (ancien APEI "Le Gîte")

S'adresse aux enfants et adultes vivant avec un handicap et aux personnes âgées dépendantes. Habitat, accompagnement spécialisé et insertion professionnelle.
32 rue Eiffel CS 50287
61008 Alençon Cedex
Mail : contact@anais.asso.fr
www.anais.asso.fr

➤ Foyer de vie ANAIS

Foyer de vie pour les polyhandicapés adultes.
6 rue des astres beiges
95800 Cergy-Le-Haut
Directeur : Isabelle Fovet
Tél. : 01 34 46 04 68

➤ Foyer d'hébergement ANAIS

Suivi de personnes en situation de handicap vivant en foyers d'hébergement éclatés.
Directeur : Isabelle Fovet
95 rue du Mail
Tél. : 01 34 64 07 53

➤ Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ANAIS

Suivi de personnes en situation d'handicap vivant en autonomie.
Directeur : Isabelle Fovet
95 rue du Mail
Tél. : 01 34 64 07 53

➤ ANAIS ESAT du Vert-Galant (Établissement et service d'aide par le travail)

Directeur : M. Olivier Talfumier

27 rue Antoine Balard
Parc d'Activités du Vert
Galant BP 37048 -
Saint-Ouen l'Aumône
95051 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 64 41 44
Mail : stouen.esat.secretariat@fondation-anais.org

➤ AFAD IDF

Aide familiale à domicile
Île-de-France
Directrice départementale :
Jamila Marhyoum
3 passage Paul Éluard
95330 Domont
Tél. : 01 39 91 48 15
Mail : secteur95@afad-idf.asso.fr
afad-idf.asso.fr

➤ Agir pour la Réinsertion Sociale (ARS 95)

ARS 95 est une association constituée de 3 pôles : hébergement-logement (2 CHRS, 1 service d'intermédiation locative et accompagnement social lié au logement, 1 maison-relais) ; pôle socio-judiciaire (accompagnement des personnes sous main de justice en milieu ouvert et en milieu fermé, parler père/enfant(s) à la Maison d'arrêt du Val d'Oise) ; pôle d'Insertion par l'activité économique (chantier d'insertion "ARS'RENOV", accompagnement vers l'emploi, remobilisation).
52 rue des Grandes Côtes
Tél. : 01 34 30 19 90
Mail : secretariat.direction@ars95.fr
www.ars95.fr

➤ **Alcool-Assistance du Val d'Oise**

Organisation de réunions pour aider à sortir de la dépendance à l'alcool. Tous les lundis à 20h30 à la Maison de quartier de Chennevières
2 place Louise Michel
Tél. : 06 13 74 66 59

➤ **APUI (Association Pour un Urbanisme Intégré) Les Villageoises**

9 La Justice mauve
95000 Cergy
Tél. : 01 30 30 55 90
Mail : accueil@apui95.org
Horaires de permanence : 9h-18h.
Intégration sociale dans le respect de la mixité sociale et du lien intergénérationnel. Création d'unités de vie communautaire. Promotion et développement de l'éducation populaire. Défense des intérêts matériels et moraux des familles. Logement social.

➤ **Autisme Ensemble 95**

Association de parents d'enfants concernés par l'autisme ou un trouble du spectre autistique. Créer du lien afin de rompre l'isolement auquel conduit le handicap par le biais de cafés rencontres, ateliers, formations dispensées par des professionnels, accompagnement dans les démarches administratives, prises en charge ABA VB et TEACCH, accompagnements scolaires. Basée à Pontoise. Présidente : Isabelle Rolland
Mail : isabellerolland@autismeensemble95.com
www.autismeensemble95.com

➤ **Aide pour le développement au Togo (ADT)**

Promotion du développement économique, rural, sanitaire, social, éducatif et culturel du Togo. Échanges culturels en France et au Togo et entre la France et le Togo. Président : M. Homawoo
13 rue Nathalie Sarraute
Tél. : 06 64 85 23 52
Mail : ignacehomawoo@hotmail.com
www.canaland.net

➤ **Association féline de Cergy-Pontoise (AFELP)**

Stériliser, identifier les chats adultes et proposer à l'adoption les chats les plus sociables quel que soit leur âge. Maison des associations
7 place du Petit Martroy
95300 Pontoise
Tél. : 06 65 77 67 79
Mail : afelp95@gmail.com
www.afelp.fr

➤ **CLCV (Confédération de la consommation, du logement et du cadre de vie)**

Informier, défendre et représenter les consommateurs, individuellement ou en collectif.
29 rue Alphonse Bertillon
75015 Paris
Tél. : 01 56 23 13 34
Mail : accueil@clcvparis.org

➤ **Du Côté des Femmes**

Mettre à disposition des femmes les moyens de leur autonomie : insertion professionnelle, activités d'éducation populaire "Femmes, Culture et Citoyenneté", prévention

des comportements sexistes et lutte contre les violences conjugales.

Présidente :
Michèle Roubinet-Loup
21 avenue des Genottes
CS 28381 Cergy
95805 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 73 18 33
Mail : cfemmes@ducotedesfemmes.asso.fr
www.ducotedesfemmes.asso.fr

➤ **CIDFF**

Immeuble Ordinal (Ascenseur A, 3^e étage), Rue des Chauffours
95000 Cergy
Tél. : 01 30 32 72 29
www.cidff95.fr
Le Centre d'Information les Droits des Femmes et des Familles du Val d'Oise informe, oriente et accompagne le public et en priorité les femmes et les familles gratuitement et confidentiellement dans les domaines suivants :
Accès au droit : les juristes du CIDFF 95 reçoivent en entretien individuel sur l'ensemble du Val d'Oise et par téléphone tout public souhaitant obtenir des informations afin de connaître ses droits, de les faire valoir, dans tous les domaines du droit. Aide aux victimes : les juristes et/ou les psychologues, et/ou l'intervenante sociale du CIDFF 95 reçoivent toute personne victime (ayant porté plainte) ou s'estimant victime (la plainte n'étant pas encore constituée) sur des permanences dédiées.

➤ **Dune**

Centre de soins spécialisé en addictologie pour les adultes et leurs familles.

Consultation sur rendez-vous.
Directeur : Dr Hatchuel
2 chemin des Bourgognes
95000 Cergy

Tél. 01 30 73 11 11

Mail : accueil@centre-dune.fr
www.centre-dune.fr

➤ **Envie d'espoir**

Mettre en place des projets humanitaires pour le développement de l'imagerie médicale dans les pays en développement ; créer une structure d'accueil avec des professionnels de santé multidisciplinaires.

Une réunion par mois.
Présidente : Agnès Kufi
Maison de quartier de Chennevières

Tél. : 06 14 04 68 05

Mail : agnes.kufi@enviedespoir.org

➤ **JADE**

Consultation spécialisée en addictologie réservée aux adolescents et jeunes adultes ainsi qu'à leur entourage.

Sur rendez-vous.
2 chemin des Bourgognes
95000 Cergy

Tél. : 01 30 73 04 05

Mail : accueil@centre-dune.fr
www.centre-dune.fr

➤ **EMMAÛS**

Ouvert les jeudi et samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et le vendredi de 14h00 à 18h00
Z.A. Francis Combe
5 rue des mérites
95000 Cergy

Tél. : 01 30 28 67 20

Fax. : 01 30 28 67 21
Enlèvement gratuit à domicile sur demande par mail à : emmaus95.cergy@gmail.com
Toutes les infos sur : www.emmaus95.fr
Facebook Emmaüs Cergy

➤ **Familles Services**

Action d'aide à domicile vers les personnes âgées et handicapées (ménage, repassage, repas, aide à la toilette, accompagnement aux courses, aide technique) et les familles (ménage, jardinage, bricolage).

21 avenue des Genottes
95800 Cergy
Saint-Christophe

Tél. : 01 34 02 07 07

Mail : contact@familles-services.com
www.familles-services.com

➤ **France Adot 95**

Association reconnue d'utilité publique de sensibilisation au don d'organes, de tissus et de moelle osseuse du Val d'Oise.

Présidente : Christine Pellier
(06 22 98 59 36)

Espace Nelson Mandela
82 bd du Général Leclerc
95100 Argenteuil

Tél. : 07 83 95 69 60

Mail : franceadot95@gmail.com
france-adot95.org

➤ **France Alzheimer Val d'Oise**

Apporter soutien (séjours vacances pour la personne malade et son aidant, temps de partage, groupes de parole, cycles de soutien et formation pour les familles),

aide (information sur la maladie, la psychologie du malade, les aides financières et les droits sociaux, les structures d'accueil et les centres de diagnostic, les services d'aide à domicile, conférences-débats...) et partage d'expériences.

Formations gratuites d'aide aux "aidants". Café mémoire à Magny-en-Vexin une fois par mois, un espace d'échanges et de détente pour le malade et son aidant.

Atelier de relaxation 1 fois par mois à Cergy, Magny-en-Vexin et Franconville.
Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 20h
au 01 34 64 43 03.

À Saint-Ouen l'Aumône : groupes libre expression, un vendredi par mois (hors vacances scolaires) de 13h30 à 15h30 au Centre municipal de services (contact : 01 34 21 25 18).

France Alzheimer Val d'Oise
42 bis rue de Paris
Tél/fax. : 01 34 64 43 03
Mail : france.alzheimer95@orange.fr

➤ **HEVEA V.P.A. 95**

Pôle handicap
Centre d'adaptation à la vie et au travail, foyer d'hébergement temporaire, service d'accompagnement à la vie sociale.

Public : adultes à déficience mentale légère.

Président : Xavier Duhoux
Directeur : Christophe Pastor
7 rue du Petit Albi
95800 Cergy

Tél. : 01 30 32 57 40

Fax : 01 34 25 05 61

Mail : secretariat.vpaph
@hevea-asso.fr

➤ JALMALV - Jusqu'à la mort accompagner la vie

Accompagnement des personnes en fin de vie et de leurs familles. Écoute téléphonique (permanences le jeudi de 14 h à 16 h 30 ou à tout moment en laissant un message sur le répondeur de l'association), entretiens individuels sur rendez-vous et groupes de paroles mensuels. Présidente : Françoise Monet
Tél. : 01 34 16 36 83
Mail : jalmalv.vo@wanadoo.fr

➤ Ligue des Droits de l'Homme

Section de Saint-Ouen l'Aumône/ Cergy-Pontoise Défendre les principes inclus dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1789 et 1793 et la déclaration universelle de 1948. Permanences d'accès au droit tous les lundis de 16h à 19h et réunion mensuelle tous les 4e jeudi de chaque mois, (terrasse des 3 fontaines). Présidente : Martine Drogoz
Tél. : 06 32 57 09 85
Mail : ldh.cergy-pontoise@ldh-france.org
www.ldh-france.org

➤ Lire vivre

Organiser le prêt de livres de revues aux malades de l'hôpital. Assurer le fonctionnement de la bibliothèque dans tous les services. Recherche dons de livres et financements pour les abonnements. Contact : Centre hospitalier

René Dubos
Présidente : Mme Sens Lilette
au **01 30 38 39 47**
Tél. : 01 30 75 40 40
Mail : lirevivre.ch.pontois@gmail.com

➤ Mouvement ATD Quart Monde

Actions de lutte contre la misère et l'exclusion : aide à l'accès aux droits et à la dignité, partage du savoir et de la culture (bibliothèques de rue, universités populaires Quart Monde, ateliers d'écriture...), mobilisation des citoyens, des institutions, des autorités, des universités. Contact : Yves Gindre Délégitation du Val d'Oise
12 rue Pasteur
95480 Pierrelaye
Tél. : 06 18 47 86 25
Mail : atdvaldo@atd-quartmonde.org
www.atd-quartmonde.fr

➤ Mouvement Vie Libre Cergy-Pontoise

Faire reconnaître l'alcoolisme comme une maladie que l'on peut soigner et guérir. Responsable section Cergy-Pontoise : Muriel Picard,
06 65 90 86 48
Groupes de parole mixte le mardi de 19h30 à 21h30 au 1er étage du Parc des sports, boulevard Ducher et 2 groupes femmes les 1^{er} et 3^e mercredis du mois à la Maison de quartier de Chennevières à partir de 20h.
Tél. : Patrice Marteau, responsable départemental au **06 70 95 25 89** ou Georges Desandes au **06 80 33 59 89** et Annie Georges

au **06 60 20 45 81**.

Mail : cergy-pontoise@vielibre.org
www.vielibre95.org / www.vielibrecerypontoise.org

➤ Protection civile du Val d'Oise

95 rue du Mail
Président : Sébastien Lebel
Contact : **09 51 96 43 24**
Mail : val-doise@protection-civile.org
valdoise-protection-civile.org



➤ Secours Catholique

Accueil le 2^e et le 4^e mardi du mois, de 14h à 16h (sauf vacances scolaires et jours fériés) au 24 allée du Nivernais, pour une écoute et aide aux démarches administratives et écrivain public. Alphabétisation : enseignement individualisé sur 4 niveaux (5 personnes par cours maximum) assuré par une équipe de 25 bénévoles tout au long de la semaine. Permanence pour rens. le lundi et jeudi de 14h à 16h. Tél. : **07 86 48 84 89** (Mme Delfour) / **06 32 75 93 32**

(Mme Soudais)

Responsable locale :

Mme Pascale Savary

Tél. : **06 61 78 42 81**.

Adresse postale : Maison
de quartier de Chennevières

Place Louise Michel

www.secours-catholique.org

➤ **Secours Populaire Français**

Pratiquer la solidarité
et soutenir moralement

et matériellement les

personnes en difficultés.

Inscription et distribution :

le mardi de 14h à 16h.

“Relais Écoute santé” : antenne
mobile selon planning.

Accès libre et gratuit.

“Livrerie” solidaire : vente

de livres un samedi sur

2 de 9h30 à 12h.

Contact : Patrick Paszkiewicz
au **01 34 64 20 20**

4 rue de l'Industrie

Mail : contact@spf95.org

www.spf95.org

Facebook Secours populaire
Val d'Oise

➤ **Tremplin d'initiatives locales pour le travail (Tilt Services)**

Association intermédiaire

s'occupant d'insertion par

l'activité économique, par

la mise à disposition de

personnel dans des domaines

variés (ménage, repassage,

restauration collective,

manutention, travaux de

bricolage, jardinage, petits

déménagements, bâtiment,

activités de veille).

Contact : M. M'Barek

53 rue Francis Combe

95000 Cergy

Tél. : **01 30 30 64 00**

Mail : accueil@tiltservices.org

www.voie95.org

➤ **UDAF 95**

Union départementale
des associations familiales

du Val d'Oise. Défense

des intérêts matériels

et moraux des familles

Présidente : Rachel Carlier

28 rue de l'Aven - BP 88499

95891 Cergy-Pontoise Cedex

Tél. : **01 30 75 00 25**

Fax : 01 30 75 76 99

Mail : service-institution@udaf95.fr

www.udaf95.fr

➤ **UFC QUE CHOISIR ARGENTEUIL-CERGY**

Union fédérale des

consommateurs

“Que choisir ?” de Cergy-

Pontoise et de sa région.

Informé, défendre et

représenter les

consommateurs

individuellement

ou collectivement.

82 boulevard du

Général Leclerc

95100 Argenteuil

Tél. : **01 39 80 78 15**

Mail : contact@argenteuil.ufcquechoisir.fr

<https://argenteuil.ufcquechoisir.fr>

ufcquechoisir.fr

➤ **UNAFAM 95**

Union nationale de familles

et amis de personnes

malades et/ou handicapées

psychiques. Soutien aux

familles individuellement

ou en petits groupes :

information, formation,

orientation, groupes de

parole. Représentation

des usagers et des aidants

dans les services sanitaires,

médico-sociaux et sociaux.

Présidente déléguée :

Maryvonne Gourdin

Délégation Val d'Oise

165 rue de Paris

95580 Montlignon

Tél. : **06 80 73 94 13**

ou **01 34 16 70 79**

Mail : 95@unafam.org

www.unafam95.fr

➤ **Vélo solidaire**

Association créée pour

développer l'usage du vélo,

et soutenir les activités de

l'atelier chantier d'insertion

Vélo services.

L'atelier de réparation

de vélos fonctionne avec

des salariés en insertion

dont la formation est assurée

par un professionnel.

Responsable :

Jean-Claude Marceau

Tél. : **01 30 32 13 67**

Mail : velosolidaire@gmail.com

www.velosolidaire.fr

➤ **VO SOURDS 95**

Version Originale Sourds 95

Association ayant pour but

de créer des échanges entre

deux communautés dont les

moyens de communication

sont différents.

Mais aussi aide dans les

démarches administratives

ou privées, organisation

de visites culturelles en

LSF et cours de LSF.

Présidente : Élodie Ivandekics

36 rue Lavoisier

95330 Domont

Tél. : **06 82 24 62 15**

Mail :

versionoriginalesourds95@gmail.com

www.vosourds95.fr

Syndicats

➤ CGT - Confédération Générale du Travail

Antenne des zones d'activités.
Section métallurgie et transport entre autres.
Permanences à la Maison des syndicats de Saint-Ouen l'Aumône
6 bis rue de la Chapelle Rens. : Union locale CGT de l'agglomération de Cergy-Pontoise.
Hall B 14 rue de la Bastide
95800 Cergy Saint-Christophe
Tél. : 01 34 43 10 47
Mail : unionlocalecgt@yahoo.fr
Union départementale
26 rue Francis Combe
Tél. : 01 30 32 60 22
Mail : ud@cgt95.fr
www.cgt95.fr

➤ Union interprofessionnelle des retraités CGT

Actions de solidarité
Réunion mensuelle : 01 30 32 60 22.
Pour écrire :
Georges Desandes
23 place de Champagne
Tél. : 01 34 64 61 01

➤ CFDT

Union Départementale des syndicats CFDT du Val d'Oise
Tél. 01 30 32 61 55
Maison des syndicats
26 rue Francis Combe
95000 Cergy
Mail : val-oise@cfdt.fr

➤ CFE-CGC

Maison des syndicats
26 rue Francis Combe

95000 Cergy-Pontoise
Tél. : 01 30 32 03 66
Mail : ud95@urifcfcgcg.fr
Président :
M. Stéphane Garyga

➤ CFTC Union départementale 95

Sur rendez-vous.
Maison des syndicats
26 rue Francis Combe
95014 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 32 76 22 ou
01 48 96 35 47 (Bobigny)
cftcud95@gmail.com
Contact : Stéphane Gautherin

➤ FO Force ouvrière

38 rue d'Éragny
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél. : 01 30 32 04 44
Mail : fo95@orange.fr
www.fo95.fr
Contact : Vincent Vilpasteur

➤ C.N.T. Confédération nationale du travail

Union départementale CNT du Val d'Oise. Sur rendez-vous.
Maison des syndicats
6 rue de la Chapelle
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél. : 06 52 93 90 88

➤ SE-UNSA 95

Syndicat des enseignants & CPE de l'UNSA 1^{er} et 2^e degré
Immeuble Jacques Lemerrier
5 avenue de la Palette
95000 Cergy-Pontoise
Tél. : 09 64 06 73 29
Mail : 95@se-uns.org

Si vous souhaitez que les coordonnées de votre association apparaissent dans la prochaine édition du guide pratique ou sur le site internet de la ville, merci d'envoyer une demande à communication@ville-soa.fr

Votre association 100% en ligne

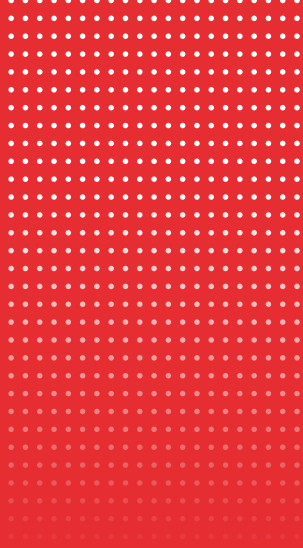
Un nouveau trésorier ?
Une nouvelle adresse ?
L'objet de votre association s'élargit ? La fin de l'aventure ? Les démarches de modification et de dissolution de votre association, tout comme les démarches de création peuvent se faire en ligne sur compteasso.service-public.fr
Plus d'informations :
www.interieur.gouv.fr ou
www.associations.gouv.fr



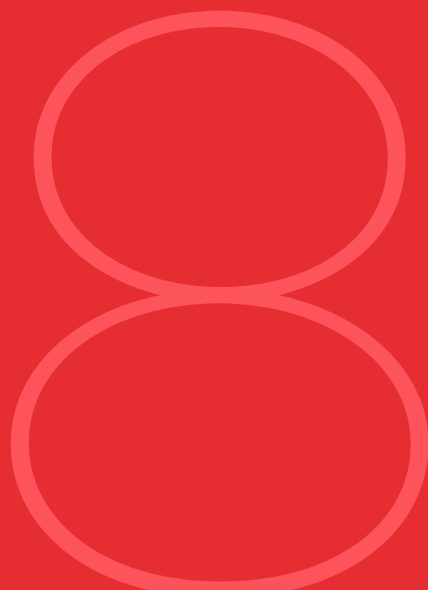
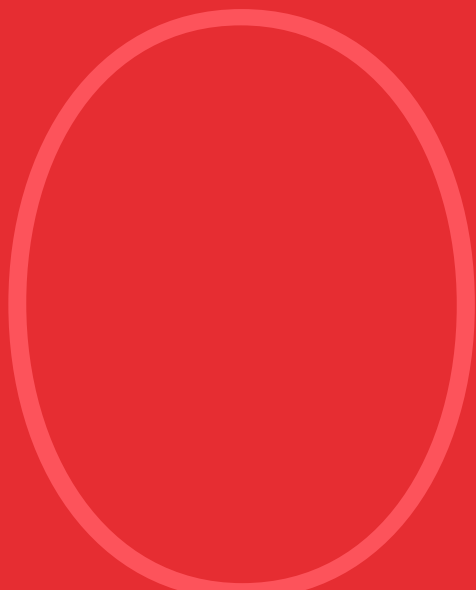
Vous souhaitez annoncer un événement dans les différents supports de communication de la ville ?

Vous voulez passer votre information sur nos panneaux électroniques ?
Veuillez remplir le formulaire électronique correspondant disponible sur www.ville-soa.fr





Vie **économique**





116__Développement économique

116__Marchés publics

117__Parcs d'activités

118__Cité de l'auto

118__Emploi

119__Formation/Orientation

120__Adresses utiles

121__Le marché de Saint-Ouen
l'Aumône

Développement économique

Desservie par l'autoroute A 15, la commune de Saint-Ouen l'Aumône accueille en son sein de nombreuses entreprises du secteur de l'industrie, de la logistique, de l'artisanat, du transport, mais aussi des commerces, et services aux particuliers et professionnels. La ville est d'ailleurs dotée de l'un des plus grands regroupements de PME et PMI d'Europe, grâce à ses quatre parcs d'activités

(Béthunes, Bellevues, Épluches et Vert-Galant) regroupant plus de 800 entreprises et plus de 12 000 emplois, sa cité de l'Auto et sa cité artisanale à Chennevières. C'est la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise qui est responsable du développement économique en coordination avec la direction de l'Urbanisme, de l'aménagement urbain et de l'habitat.

➤ Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Hôtel d'agglomération
Parvis de la Préfecture
Direction du développement économique et de l'enseignement supérieur
BP 309 - 95027
Cergy-Pontoise Cedex
Contact : entreprendre
@cergypontoise.fr
www.entreprendre-cergypontoise.fr

Partenaires économiques : contacts utiles

➤ Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise

1 avenue du Parc
95015 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 80 00
Fax : 01 34 35 80 49
info@cma.fr
www.cma95.fr

Préparation à l'installation et à l'immatriculation des entreprises artisanales. Conseil économique, appui technique, stages et formations destinés aux artisans. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h30 (sauf pour le Centre des formalités : lundi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 16h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h).

➤ Chambre de commerce et d'industrie

CAP Cergy - Bâtiment C1
Boulevard du Port
CS 20209 Cergy
95031 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 0820 012 112

<http://www.entreprises.cci-paris-idf.fr/>

Les salariés peuvent trouver à la CCI des formations, les créateurs d'entreprise un "espace entreprendre" et les entreprises un pôle Info contact (0 820 078 095) et un centre de formalités.

➤ Comité d'expansion économique du Val d'Oise (CEEVO)

Hôtel du département
2 avenue du Parc
CS 20201 Cergy
95032 Cergy-Pontoise cedex
Tél. : 01 34 25 32 42
Fax : 01 34 25 32 20

ceevo@ceevo95.fr
www.ceevo95.fr
www.implantation95.com
Accueil, conseil et soutien aux repreneurs et aux créateurs d'entreprises. Développement économique du Val d'Oise.

➤ Voie95

170 rue du Général de Gaulle
95370 Montigny-lès-Cormeilles
Tél. : 06 69 52 28 03
voie95@orange.fr
<http://voie95.org>
Réseau départemental des structures de l'insertion par l'activité économique du Val d'Oise.

Commande publique (marchés publics)

Les opérateurs économiques, petites ou moyennes entreprises, locales ou non, peuvent prendre connaissance des consultations lancées par la commune sur www.ville-soa.fr. Cet espace permet de rechercher les avis d'appels publics à la concurrence passés par la ville pour ses achats, recenser les fournisseurs pour de futurs achats et télécharger les dossiers de consultation des entreprises (DCE) et, le cas échéant, transmettre leurs offres.

Parcs d'activités

LIO - A

Lieu d'Information et d'Orientation dédié à l'apprentissage - 19 avenue de l'Éguillette - P.A. du Vert-Galant / Béthunes

Tél. : 01 34 32 33 33

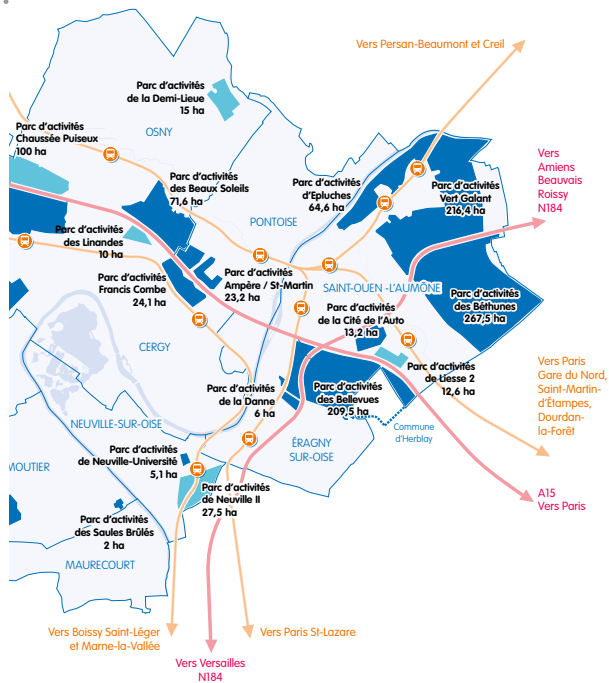
contact@lio-apprentissage.fr

www.lio-apprentissage.fr

Facebook : @leparc95310

Vous cherchez une entreprise pour vous accueillir en apprentissage ? Vous avez besoin d'informations pour accueillir un jeune en formation ?

Cet espace collaboratif, fruit d'un partenariat entre les Parcs d'Activités Béthunes / Vert-Galant et l'État, vise à promouvoir l'apprentissage en facilitant la mise en relation entre apprentis et chefs d'entreprises. Permanences hebdomadaires, job dating, favoriseront la mise en relation.



contact@leparcsaintouen.com

www.leparcsaintouen.com

➤ **Parc d'activités des Béthunes**
267,5 ha

➤ **Parc d'activités du Vert-Galant / Béthunes**
216,4 ha

Gestionnaire de services mutualisés : "Le Parc"
Coopérative du Vert-Galant et des Béthunes
Président : Roger Boutonnet
19 Avenue de l'Éguillette
BP 60600 Saint-Ouen l'Aumône
95004 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 32 33 33
(du lundi au vendredi)

➤ **Parc d'activités d'Épluches**
64,6 ha

➤ **Parc d'activités des Bellevues**
209,5 ha

Gestionnaire de services mutualisés : S.A des Bellevues
Président : Alain Dorvaux
12/14 avenue du Gros Chêne
BP 48 444
95807 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 52 68
lestroisparcs@lestroisparcs.com
www.lestroisparcs.com

Association d'entreprises Dynamic 95

Chez H2K - 22 rue de l'Équerre
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Tél. 01 34 32 24 82
secretariat@dynamic95.fr
<http://www.dynamic95.fr/site95/>

Association d'entreprises des Bellevues

Président : Patrice Repellin
Chez la SA des Bellevues
Avenue du Gros Chêne
BP 38444 - 95807
Cergy-Pontoise Cedex
aebellevues@gmail.com



ZOOM sur le "Le Parc", Coopérative du Parc d'activités Vert-Galant / Béthunes

Le Parc a pour vocation d'apporter un ensemble de services aux entreprises, chefs d'entreprises et salariés : restauration inter-entreprises, sécurité et sûreté (PC sécurité au cœur du Parc), centrale d'achat, conciergerie, avantages, prix négociés, médecine du travail, temps partagé, covoiturage... et de servir de relais avec les différentes instances et institutions. Annuaire des entreprises implantées sur les parcs d'activités, adhérentes à la Coopérative, sur www.leparcsaintouen.com

Cité de l'auto

Espace de 14,5 hectares dédié à l'achat et à la vente de véhicules neufs ou d'occasion, la Cité de l'auto regroupe en un seul et même lieu 23 marques (Neubauer, Rousseau, Volvo, Skoda, BMW, Jaguar, BMW - Mini...). Créé en 1992, cet espace situé entre la rue de Paris et la RN 184 est une zone d'aménagement concertée (ZAC).

Association pour le développement et la promotion de la Cité de l'Auto

11 rue Louis Delage
95310 Saint-Ouen l'Aumône

Mais aussi...

Cité artisanale de Chennevières

Cet espace regroupe 10 cellules artisanales de plus de 120 m² destinées aux jeunes entreprises. Représente 1 275 m² de surface utile et 123 m² d'espace commun.

Contact : service développement économique de l'agglomération.

Hôtel d'entreprises du Château d'Épluches

La ville a réhabilité un ancien bâtiment et loue des espaces pour des entreprises du tertiaire. 348 m² de superficie sur 2 étages dans un cadre paysager. Contact : direction de l'Urbanisme, aménagement urbain et habitat.

Emploi, formation et orientation

Emploi

➤ Pôle emploi

60 rue de Paris

www.pole-emploi.fr

Tél : 3949 (candidats - 0,11 euros ttc depuis un poste fixe) / 3995 (employeur). Inscription par internet 24h/24. Bornes internet sur place. Agence ouverte du lundi au jeudi (9h - 13h15) et vendredi (9h - 12h) en accès libre. Accès sur rdv du lundi au jeudi (13h15 - 17h).

➤ Association AVEC

Mission locale de Cergy-Pontoise

Immeuble Cervier B - 12 avenue des Béguines -

95800 Cergy Saint-Christophe

Tél. : 01 34 41 70 70 - Fax : 01 34 41 70 75

mh.zerbib@associationavec.fr

www.avec-ml.fr

Pour les habitants de Saint-Ouen l'Aumône :

Antenne de Pontoise - 6 place Notre Dame

Tél. 01 30 38 85 62

S'adresse aux 16-25 ans déscolarisés. Accompagne toutes les demandes sur l'emploi, la formation, la santé, le logement et apporte une aide dans la recherche de solutions. Permanence le jeudi matin sur rendez-vous dans les locaux de la CLEF/PIJ.



La mairie recrute...

Des offres d'emploi sont régulièrement mises en ligne sur le site de la ville.

N'hésitez pas à les consulter.

Les candidatures aux postes à pourvoir ou toute candidature spontanée doivent être adressées par courrier à l'attention de : Monsieur le Maire Hôtel de ville de Saint-Ouen l'Aumône place Pierre Mendès-France - CS 90001 Saint-Ouen l'Aumône Cergy-Pontoise Cedex ou par mail : courrier@ville-soa.fr ou directement en ligne



Bus de l'initiative et forum intercommunal de l'emploi

Vous êtes en recherche d'emploi, de formation ou vous souhaitez créer votre entreprise ? La Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise propose deux rendez-vous annuels autour de l'emploi à l'automne : le bus de l'initiative et le forum de l'emploi. Rens. : www.cergypontoise.fr

Connaître ou faire valoir ses droits...

➤ Inspection du travail

3 Boulevard de l'Oise
Immeuble Atrium
95014 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 49 49

Fax : 01 30 30 37 23
<http://idf.directcte.gouv.fr>

Le service de renseignements en droit du travail reçoit du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 9h à 12h.

Pour toute intervention dans les entreprises qui sont sectorisées géographiquement, les inspecteurs ou contrôleurs du travail reçoivent sur rendez-vous (contact sur Saint-Ouen l'Aumône : 01 34 35 49 88. Du lundi au vendredi de 9h et 12h et de 13h30 à 16h30).

Possibilité de consulter en ligne gratuitement :
• Conventions collectives, Code du travail, jurisprudence sur www.legifrance.gouv.fr
• Informations pratiques sur les droits et obligations liés au contrat de travail sur www.travail-emploi.gouv.fr

➤ Conseil des Prud'hommes

Cité judiciaire
3 rue Victor-Hugo
95302 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 72 58 74 30
cph-cergy-pontoise@justice.fr
Site gouvernemental : justice.fr
Dépôt et retrait de requête (papier) à l'accueil centralisé (Service accueil universel du justiciable) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Pour des renseignements et la constitution de votre dossier,

s'adresser avant à l'Inspection du travail, à un avocat (liste disponible à l'accueil de la mairie) ou à un défendeur syndical (liste sur internet). Montage de dossier administratif uniquement. Ne délivre pas de conseils : s'adresser à la Maison de la justice et du droit.

Formation

➤ CFA avec l'IMA

L'Institut des métiers de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val d'Oise propose des formations en apprentissage du CAP au BTS, dans trois villes du département :

• IMA Cergy-Pontoise

Formation en cuisine et hôtellerie-restauration
1 avenue du Parc
95015 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 01 34 35 80 36

• IMA Val Paris

Formation en coiffure, esthétique et commerce
18 rue des Bouquinivilles
95600 Eaubonne
Tél. : 01 34 27 44 80

• IMA Roissy Pays de France

Formation en mécanique automobile, carrosserie, peinture automobile, boulangerie, pâtisserie, cuisine, restauration (service en salle), vente et coiffure.
43 avenue Pierre Sémard
95400 Villiers-le-Bel
Tél. : 01 34 29 46 70
www.ima95.fr
(préinscriptions)

➤ Centre de formation AFPA

2 rue de la Garenne
Z.I. du Vert Galant
95310 Saint-Ouen l'Aumône
Bus 57 (arrêt Gros chevaux)
Tél. : 3936 (0,06€ min + prix appel)

www.idf.afpa.fr

Formation adultes : assistantes de vie aux familles, mécanique auto, techniciens diagnostiqueurs auto, contrôleurs techniques, technicien électromécanique auto, gardiens d'immeubles, bureautique, formations réglementaires (Sauveteur secouriste du travail, attestation d'aptitude aux fluides frigorigènes), VAE...

➤ AFTRAL 95

5 rue de la Patelle – Bâtiment 4
Parc d'activités des Bellevues.
Tél. : 01 34 21 51 23

cergy@aftral.com
www.aftral.com

L'AFTRAL est un centre de formation spécialisé dans les métiers du transport et de la logistique. Cet organisme propose des formations qui peuvent être suivies aussi bien en alternance qu'en continue. Son offre peut être adaptée en fonction des demandes des entreprises et des organismes partenaires (Mission Locale, Pôle Emploi, Conseil départemental...). Débouchées ou perfectionnements après une formation chez l'AFTRAL : conduite de poids lourds et véhicules légers, magasinage ou encore manipulation d'engins de manutention.

➤ GRETA du Val d'Oise

Tél. : 01 34 48 59 00
contact@greta-95.fr
www.greta-95.fr

Formations dans les secteurs du tertiaire (comptabilité, vente, secrétariat, bureautique) ; numérique, fibre optique, énergies électriques et métallurgie, bâtiment, santé et action sociale, esthétique, hôtellerie restauration, transport logistique (ASR), industrie automobile, métiers de la ville, langues et remise à niveau,

préparation de concours, insertion. Accompagnement dans la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et le bilan de compétences au DABM du 95.

➤ Maison départementale de l'Éducation et de la Formation

23 avenue de Chennevières
Tél. : 01 72 58 10 58

<https://www.reseau-canope.fr/atelier-val-d-oise>

La Maison de l'Éducation offre une médiathèque/librairie ouverte à tous (parents, éducateurs et enseignants). Spécialisée dans les ressources liées à l'enseignement et l'éducation, c'est un lieu d'information et de formation pour les usagers comme pour les professionnels du monde éducatif.

Où s'informer ?

CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION (CIOP)

1 place des Arts
1^{er} étage - Porte E1
95000 CERGY
Mail : cio-cergy@ac-versailles.fr
Tél. : 01 34 33 37 00

Sur rendez-vous, le CIOP informe et accompagne les 16/25 ans sur leurs projets de formation (CAP à bac +5 en alternance dans les 25 écoles de la CCI).

LA CLEF / POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

LCR du Clos du Roi
31 avenue du Général de Gaulle
Tél. : 01 82 31 10 43

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

La Coordination locale pour l'emploi et la formation (CLEF) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, à la recherche d'un emploi ou d'une formation. Permanences Mission locale et Pôle emploi. Nouveauté 2019 : création d'un atelier "simulation d'entretien de recrutement et de savoir-être en entreprise".



Autres adresses utiles

➤ APEC

Association pour l'emploi des cadres (Bac +4)
2 boulevard de l'Oise
Immeuble "Le Beloise"
95015 Cergy-Pontoise
Tél. : 0809 36 12 12
www.apec.fr

➤ ALICE

Agence de liaison pour l'insertion, la création et l'échange
24 avenue du Martelet
95800 Cergy
Saint-Christophe
Tél. : 01 34 35 34 50
association.alice@orange.fr
www.association-alice.fr
Accueil, accompagnement et suivi des demandeurs d'emploi de longue durée

et des bénéficiaires du RSA en vue de leur réinsertion professionnelle et sociale, groupes de recherche d'emploi, conseils en création d'entreprise sur tout le Val d'Oise, accompagnement à la VAE (Validation des acquis de l'expérience) et bilans de compétences.

➤ PLIE / Convergences Emploi Cergy

16 rue Traversière
Immeuble Le Modem
95000 Cergy
Tél. : 01 30 32 35 35
Courriel : contact@convergences-emploi.fr
www.convergences-emploi.fr
Actions d'accompagnement social et de mise en relation

des demandeurs d'emploi avec les entreprises (association).

➤ CAP EMPLOI 95 (Les ressources handicaps)

21 avenue des Genottes
95805 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : 09 72 75 12 13
accueil@capemploi95.org
www.capemploi95.org

Organisme de placement spécialisé qui consiste à faciliter l'embauche et l'insertion d'un collaborateur handicapé en milieu ordinaire de travail.

➤ EMPLOI ÎLE-DE-FRANCE

Portail de l'emploi dans la région, informations et liens utiles.
www.iledefrance.fr/competence/emploi

Le marché de Saint-Ouen l'Aumône



Info service

Direction des Affaires générales
Hôtel de ville- Rez-de-chaussée
Ouvert aux horaires de mairie
Tél. : 01 34 21 25 00

Le marché de Saint-Ouen l'Aumône a lieu tous les **mercredis de 9h à 12h30** et tous les **dimanches de 9h à 13h**, place Pierre Mendès-France et sous le marché couvert. Il compte de nombreux commerces de bouche, d'habillement, de chaussures, maroquinerie, bijoux et autres commerces de détail. Ce marché forain du centre-ville a été repris en régie directe par la

municipalité qui en assure la gestion et les animations, en partenariat avec les commerçants. Ces événements réguliers permettent de faire découvrir la diversité et la qualité des produits proposés. Pour obtenir un emplacement, s'informer auprès du service des Affaires générales ou remplir le formulaire en ligne.

Bon à savoir

Pour faire votre marché, vous bénéficiez de 2 heures de stationnement gratuit le dimanche matin, au parking du parc relais rue de l'Oise. Parkings payants, gratuits le week-end.



Commerces et services aux particuliers

Pour répondre à vos besoins au quotidien, de nombreux commerces et services sont également à votre disposition en centre-ville, au Grand Centre, à Liesse, au Saut du Loup, dans la zone commerciale d'Épluches...

Numéros utiles / Numéros d'urgence

➤ SERVICES PUBLICS

La Poste	36 31
Caisse primaire d'assurance maladie	36 46
Pôle emploi	39 49
Allo service public	39 39
Énergie-Info	0800 11 22 12
Impôts Service	0 810 467 687 (0 810 IMPOTS)

➤ SANTÉ

SAMU urgences médicales	15
Pharmacie de garde (Hôtel de police de Cergy) ou les dimanches et jours fériés (uniquement la journée)	15
Planning familial	01 30 30 26 66
Drogues Info Service	0 800 23 13 13
Ecoute Cannabis	0 980 980 940
Alcool info service	0 980 980 930
Sida info service	0 800 840 800
Alcooliques anonymes	0 820 326 883
Joueurs info service	09 74 75 13 13
Suicide écoute	01 45 39 40 00
Non au harcèlement	30 20
Violence Femmes Info	39 19
Fil santé jeunes	0 800 235 236
SOS amitié (Paris Île-de-France)	01 42 96 26 26
Cancer info service	0 805 123 124
Santé Info Droits	01 53 62 40 30

➤ PERTE OU VOL

Perte ou vol de chèquiers (Banque de France, 24h/24)	0 892 683 208
Perte ou vol de carte bancaire	0 892 705 705
Info Escroqueries	0 805 805 817

➤ DÉPANNAGE

ENEDIS (Electricité)	09 726 750 95
GrDF (Gaz)	0 800 47 33 33
CYO (Eau)	09 69 360 402
Cylumine (éclairage public)	0 805 200 069
Chauffage urbain	0 811 906 565

➤ NUMÉROS D'URGENCE

Police secours	17
Pompiers	18
Samu et urgences médicales	15 ou 01 30 75 42 15
Appel d'urgence européen	112
Appel d'urgence pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sms ou fax)	114
Centre anti-poison (Paris)	01 40 05 48 48
Urgences hôpital de Pontoise	01 30 75 48 35 01 30 75 40 40
Samu social/accueil sans-abri	115
SOS Médecins 95	01 30 40 12 12
SOS Urgences dentaires (dimanche et jours fériés)	01 42 61 12 00 01 39 64 42 48
SOS Psychiatrie	01 47 07 24 24
SOS Cardiologie	01 47 07 50 50
SOS Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
SOS Viols informations	0 800 05 95 95
SOS Vétérinaire Île-de-France	01 40 40 01 02

Bon à savoir

Plateforme de signalement des violences
sexistes et sexuelles

Tchat en ligne. Anonyme, gratuit et confidentiel.

www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr

Index des partenaires

➤ SANTÉ

- Clinique du Parc 2^e de couv.

➤ POMPES FUNÈBRES

- Pompes funèbres Phoenix p. 8
- Pompes funèbres Brodaz p. 22

➤ COIFFURE/BIEN-ÊTRE

- Air de mode (Coiffeur visagiste) p. 16

➤ BÂTIMENT ENTRETIEN/ CONSTRUCTON/RÉNOVATION

- Charbonniers réunis p. 16
- ASP Distribution (Volets roulants, portail, domotique) p. 20

➤ ALIMENTATION

- Eco-Bio (société coopérative de consommation) p. 16
- O Felgueiras (spécialités portugaises) p. 20
- E. Leclerc 3^e de couv

➤ USINAGE/ENTRETIEN/DEPANNAGE/ SERVICES

- Cergy-Vis (visserie, boulonnerie) 4^e de couv

Consultez-les pour vos achats ou des conseils en vous recommandant de cet ouvrage.
Ils ne manqueront pas de vous réserver le meilleur accueil.

La ville de Saint-Ouen l'Aumône remercie tous ces annonceurs
pour leur participation à ce guide pratique.



Mairie de Saint-Ouen l'Aumône

2 place Pierre Mendès-France
CS 90001 Saint-Ouen l'Aumône
95318 Cergy-Pontoise Cedex

01 34 21 25 00

01 34 64 35 65

courrier@ville-soa.fr

www.ville-soa.fr

Guide pratique municipal 2020

Directeur de publication : Laurent LINQUETTE
Rédaction, crédit photos : Service Communication
Conception et régie publicitaire : Cithea
Impression : Groupe Morault
Tirage : 11 000 exemplaires
Distribution : Privilège et Communication

PARUTION JUILLET 2020

Les informations publiées dans ce guide ont été arrêtées au 30 juin. Elles sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année.

Malgré le soin apporté à cet ouvrage, des erreurs ont pu se glisser. Nous vous prions de nous en excuser.

Vous pouvez nous les signaler par mail à : communication@ville-soa.fr

Des informations régulièrement actualisées sont disponibles sur le site de la ville : www.ville-soa.fr

